

صكذامن لامل

Le Monde

QUINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16672 - 7,50 F - 1,73 EURO JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MAIRE COLOMBANI

Russie : la grande incertitude

Deux hypothèses existent sur l'issue de la crise en Russie : un compromis permettant la désignation de Viktor Tchernomyrdine comme premier ministre, ou la dissolution de la Douma. p. 3 et le point de vue de Jacques Sapir p. 15

Omar Raddad libre

Elisabeth Guigou a accordé la libération conditionnelle à Omar Raddad, condamné à 18 ans de réclusion pour le meurtre de Ghislaine Marchal. p. 30

Soudan : doutes sur l'usine

Les services de renseignement américains ont « communiqué » exceptionnellement, mardi, pour tenter de justifier le bombardement de l'usine soudanaise d'el-Chifa, le 20 août. p. 30

Bavure policière à Tarbes

Un homme a été tué par balles, lundi soir à Tarbes, par un policier que la victime avait accosté pour lui demander une cigarette. p. 10

Tchad : le chant du pétrole



L'exploitation de gisements devrait permettre au Tchad de sortir du cycle de sous-développement. A condition que l'argent du pétrole soit bien employé. p. 13

L'école du futur

Claude Allègre et Ségolène Royal ont présenté leur « Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle ». p. 8

Procès Chalabi

Les avocats ont quitté le gymnase de Fleury-Mérogis qui sert de salle d'audience au premier jour du procès des membres présumés du réseau islamiste. p. 10 et notre éditorial p. 14

Concentration dans la réassurance

Six groupes ont changé de mains dans les deux derniers mois. Les réassureurs n'ont jamais été dans une aussi bonne forme financière. p. 16

Odyssée sous-marine

Vicor, le robot téléguidé de l'Ifremer, a effectué ses premiers essais au large de la Bretagne et des Açores. p. 21

Abonnement : 3 DM; Argentine-Guyane, 9 F; Australie, 25 A\$; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Chine-Taiwan, 150 F CFA; Danemark, 15 DDK; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 400 DR; Hongrie, 140 F; Italie, 250 L; Luxembourg, 40 F; Maroc, 30 Dhs; Mexique, 900 P; Pays-Bas, 3 F; Portugal, 250 PTE; Roumanie, 8 F; Singapour, 800 F CFA; Suède, 20 KSE; Suisse, 2,90 Sfr; Tchèque, 1,2 Dhs; USA, 1975 F; USA, 1975 F; Turquie, 1,2 Dhs; USA, 1975 F; USA, 1975 F.

M 0147 - 903 - 7,50 F

Charles Millon est mis au ban de la droite

- Le président de la région Rhône-Alpes va être exclu du groupe UDF de l'Assemblée nationale
- L'Alliance RPR-UDF-DL traduit ainsi son refus de « toute compromission avec l'extrémisme »
- Alain Madelin hésite à appliquer la même sanction à Jacques Blanc, allié au FN en Languedoc-Roussillon

LE BUREAU PROVISOIRE de l'Alliance, qui rassemble le RPR, l'UDF et DL, devait se réunir, mercredi 2 septembre, dans la soirée, pour la première fois depuis les événements qui ont affecté la droite au cours de l'été : la mise en examen de François Léotard dans l'affaire du prêt accordé au Parti républicain par un organisme financier douteux ; celle d'Alain Juppé au sujet des emplois fictifs de l'hôtel de ville de Paris ; la plainte d'Alain Madelin, président de DL (ex RPR), dans la première affaire ; l'inscription de Jacques Blanc, président du conseil régional Languedoc-Roussillon grâce aux voix du Front national, au groupe DL de l'Assemblée nationale ; la démission consécutive de DL de Gilles de Robien, député de Somme et maire d'Amiens.

L'UDF a décidé de faire, sur sa part, la clarté sur la question des alliances avec le Front national en excluant des rangs de son groupe parlementaire Charles Millon, président du conseil régional Rhône-



Alpes, qui en était membre, et Jean-Pierre Soisson, président du conseil régional de Bourgogne, qui y était apparenté. « Les choses devront être claires sur le plan du refus de toute compromission avec l'extrémisme », a déclaré au Monde François Bayrou, président de Force démocrate et candidat à la présidence de l'UDF. Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, nous a précisé qu'il avait, depuis juin, « suspendu les cotisations » prélevées d'ordinaire sur le compte de M. Millon.

Le RPR et l'UDF entendaient obtenir de Démocratie libérale la même clarté vis-à-vis de M. Blanc, dont le groupe des députés DL a accepté l'adhésion en août. « Je crois qu'avec nos partenaires, on peut trouver un chemin », affirmait, mercredi matin, M. Bayrou. Cependant, M. Madelin ne donnait, de son côté, aucune indication sur ce que serait l'attitude de DL.

L'homme ou les charmes cachés de la féminité

CHEZ LES HUMAINS, « la pression de la sélection [naturelle] tend à limiter les différences physiques liées au sexe ». Telle est l'étonnante conclusion d'une étude de psychologie écossaise et japonaise qui fait la couverture de la dernière édition du très sériex hebdomadaire scientifique *Nature*. Influencés sans doute par les tendances nouvelles du look des vedettes du showbiz et de la haute couture, ces chercheurs ont sondé les préférences esthétiques de leurs contemporains en matière de choix du partenaire, en employant la retouche des images par ordinateur - utilisée aussi par les magazines de charme ou de mode.

Ils ont ainsi présenté à un groupe-témoin des photos de visages masculins et féminins écossais et japonais dont certains étaient modifiés pour en accentuer la masculinité ou la féminité. Tous les cobayes, hommes et femmes, ont préféré les visages aux traits légèrement féminisés. Les hommes aux traits trop « virils » apparaissent aux personnes des deux sexes interrogées comme « plus dominants » ou « plus vieux ».

En revanche, les visages masculins féminisés traduisent, selon eux, « plus d'honnêteté, plus d'émotivité et un caractère plus coopératif ». Ils apparaissent aussi comme « de meilleurs pères », alors que la féminisation des visages féminins n'influe pas sur le jugement concernant l'esprit maternel. Seule la perception du degré d'intelligence échappe à cette manipulation.

Selon la théorie darwinienne, le choix du partenaire sexuel chez les animaux repose sur des critères indiquant la fertilité et l'aptitude à perpétuer l'espèce - en bref, à faire « de beaux petits ». Des qualités qui, chez le mâle humain, sont supposées se traduire, selon les auteurs de l'étude, par « les caractéristiques secondaires induites par la testostérone » - comme la taille des mâchoires. Ces critères ne seraient-ils plus valables pour la femelle humaine contemporaine ? On sait depuis longtemps - sans avoir besoin d'étude scientifique - que cette dernière n'est plus guère attirée par les « hommes des cavernes ».

Les auteurs de l'étude vont plus loin et en déduisent que cela traduit une modification dans les critères de choix sexuel : la fibre pa-

ternelle et la gentillesse ont remplacé la combativité indispensable dans les sociétés primitives.

Une telle analyse repose, tout d'abord, sur l'hypothèse - quelque peu injurieuse pour elles - que les femmes se fondent sur la seule apparence physique pour choisir leur compagnon. Le choix, des hommes comme des femmes, du groupe étudié par les chercheurs ne traduirait-il pas plutôt l'influence de la mode ? D'une culture de masse ayant un grand effet sur les critères de la beauté ?

Ce choix aurait sans doute été différent pour des individus d'une autre culture ou même, plus simplement, d'une autre classe sociale. Car - et le détail n'est pas sans importance - les visages modifiés ont été choisis parmi les étudiants et étudiantes des universités japonaise d'Otomon-Gakuin et écossaise de Saint-Andrew, et soumis au jugement d'une cinquantaine de représentants (étudiants et professeurs) des mêmes universités.

Jean-Paul Dufour

La planète comptera neuf milliards d'individus en 2050

LE Taux d'accroissement annuel de la population mondiale, qui était de 2 % dans les années 60, est passé à 1,4 % en 1995, note le Fonds des Nations unies pour la population (Fonpop) dans son *Etat de la population mondiale* publié mercredi 2 septembre. La croissance démographique va donc ralentir, même si, entre-temps, la population mondiale passera de six milliards en 1999 à un peu plus de neuf milliards en 2050. Le gonflement de la population jeune et le vieillissement de la population mondiale en sont les conséquences majeures. Le freinage démographique influera sur les migrations. L'âge de la retraite va poser problème mais les experts sont loin d'être d'accord sur la gravité de la question.

Qu'elle est verte mon Ile-de-France !

LES 11 MILLIONS de Français ne connaissent pas les richesses naturelles de leur région. Marquée par une urbanisation galopante et incontrôlée, l'Ile-de-France reste malgré tout très verte : prairies, vallées, tourbières, plusieurs parcs naturels régionaux, près du quart de son territoire d'espaces boisés ; une variété de la flore insoupçonnée, une réelle diversité animale. Mais fragmentation et encroisement des espaces naturels par les villes et les autoroutes constituent un danger redoutable qui fait peser une menace, à terme, sur la préservation du patrimoine vivant. Pour le conseil régional, la protection des paysages est désormais une priorité.

Lire page 22

Le millénarisme high-tech

A EN CROIRE les augures, notamment anglo-saxons, l'économie du XXI^e siècle nous promet un nouveau âge d'or. En dépit de la multiplication des crises financières, les bienfaits de la mondialisation et de l'explosion des technologies de l'information vont apporter à toute la planète prospérité et développement. Mais, pour parvenir au paradis, il va falloir franchir un obstacle dont la taille ne cesse de grandir au fur et à mesure qu'il approche : celui du bug informatique de l'an 2000, un défaut dans la programmation de certains ordinateurs qui leur fait confondre les années 2000 et 1900.

L'insupportable plaisanterie entre informaticiens est devenue pour les experts, au mieux, une préoccupation sérieuse et, au pis, un sujet de frayeur. La revue américaine *Wired* de septembre dresse le portrait hallucinant d'informaticiens, affolés par l'ampleur de la tâche, qui achètent des terrains et des hélicoptères abandonnés au fin fond de la Pennsylvanie ou dans le désert de l'Arizona, s'équipent en armes et en panneaux solaires et entassent des réserves d'eau et de nourriture pour faire face au cataclysme.

Il y a mille ans, le millénarisme et l'attente du retour sur terre du Messie avaient provoqué de véritables paniques dans l'Europe chrétienne. La peur de la fin du monde avait précipité sur les routes des

A la recherche de l'Ouest perdu

ROBERT REDFORD

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Robert Redford tient le rôle principal dans un film qu'il réalise, *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*, adaptation très personnelle du best-seller de Nicholas Evans. Entretien et rencontre avec un Américain nostalgique. A lire aussi, dans nos pages cinéma, les prochains Festivals de Venise et de Deauville, les autres films et le box-office.

Lire pages 25 à 27

International	2	Télévision	19
France	6	Actualités	21
Société	8	Météorologie, Jours	24
Carrel	11	Culture	25
Régions	12	Culte culturel	27
Horizons	13	Science	28
Entreprises	16	Alimentation	28
Communication	18	Radio-Télévision	28

LAURE ADLER
Marguerite
Duras

Biographies *UF* Gallimard

Lire la suite page 14

INTERNATIONAL

LE MONDE / JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998

NATALITÉ Le taux d'accroissement annuel de la population mondiale, qui était de 2 % dans les années 60, est passé à 1,4 % en 1995, note le Fonds des Nations unies

pour la population (Fnuap) dans son *Etat de la population mondiale* publié mercredi 2 septembre. Ce ralentissement de la croissance démographique n'empêchera pas la po-

population mondiale de croître, passant de six milliards en 1999 à un peu plus de neuf milliards en 2050. **DEUX PHÉNOMÈNES** en sont la conséquence : le gonflement de la

population jeune et le vieillissement de la population mondiale. **LE RALENTISSEMENT** démographique influera sur les migrations puisque la question de l'emploi va donc rester

prioritaire dans les pays en développement. **L'ÂGE DE LA RETRAITE** va poser problème mais les experts sont loin d'être d'accord sur la gravité de la question.

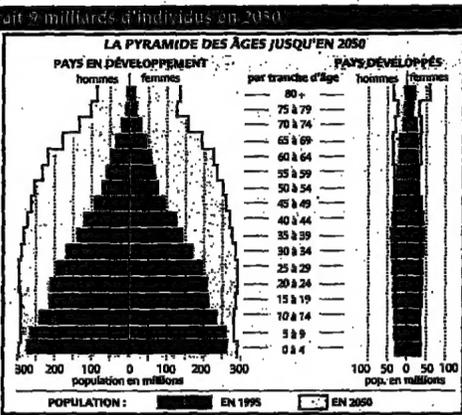
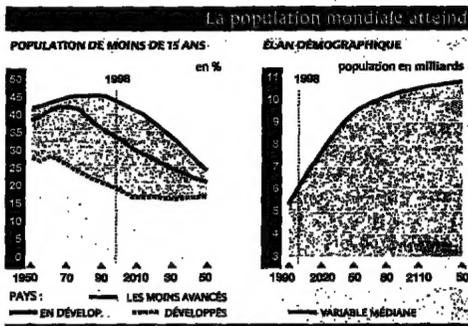
L'explosion démographique de la planète n'aura pas lieu

L'accroissement de la population mondiale se ralentit régulièrement, selon un rapport de l'ONU. Deux phénomènes en découlent : le gonflement du nombre de jeunes et le vieillissement de la population mondiale. Les migrations et la retraite sont les deux questions d'avenir

L'ÉLAN DÉMOGRAPHIQUE planétaire « s'est ralenti, est en train de se ralentir et pourrait continuer de se ralentir encore pendant les prochaines décennies », martèle le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) dans son *Etat de la population mondiale* publié mercredi 2 septembre. Le taux d'accroissement annuel de la population mondiale, qui était de 2 % dans les années 60, est passé à 1,4 % en 1995. Chaque année, la planète s'augmente de 80 millions de nouveaux humains, mais ce chiffre est bien en deçà du sommet atteint vers 1992 (92 millions) et il devrait continuer à décroître pendant les premières décennies du troisième millénaire. Parmi les facteurs expliquant ce résultat, l'utilisation de contraceptifs (par 60 % de couples mariés des pays en développement en 1995 contre 10 % en 1960) et la scolarisation des filles (de 59 % à 76 %) paraissent dominer.

Mais, de la même manière qu'un TGV lancé à pleine vitesse met plusieurs kilomètres à s'arrêter, le ralentissement de la croissance démographique n'empêchera pas la population mondiale de croître, passant de 6 milliards en 1999 à un peu plus de 9 milliards en 2050, selon l'estimation la plus probable. Soit, quand même, 50 % de plus.

Le freinage démographique se traduit par deux phénomènes majeurs, souligne le Fnuap. D'une part, « les jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui sont 1,05 milliard, n'ont jamais été aussi nombreux ». En ef-



fet, ils sont les enfants de ceux nés lors de l'explosion démographique de l'après-guerre, dont ils manifestent, de ce point de vue, l'effet retard. Ces jeunes représentent autant de nouveaux arrivants sur le marché du travail. La question de l'emploi va donc rester prioritaire dans les pays en développement ; car c'est dans ceux-ci que se concentre la quasi-totalité de l'afflux des jeunes, même si de grandes disparités s'observent au sein d'une même région, voire d'un même pays. Du point de vue démographique, le Sud n'est pas

un bloc homogène. Deuxième phénomène majeur, le vieillissement des pays concernés, notamment en Asie de l'Est et du Sud-Est.

RÉGIMES DE RETRAITE
 Le Fnuap analyse de manière prudente l'effet de cette évolution démographique sur l'économie, particulièrement à travers le poids des régimes de retraite sur l'économie productive. Il rappelle que les experts sont loin d'être d'accord sur la gravité de la question ; « le débat tend à se porter vers les extrêmes », et « de tous côtés, on s'efforce de faire peur ». Par ailleurs, la notion de retraite n'est pas figée ; elle n'a même « guère de sens pour beaucoup de gens dans les pays en développement », où les tâches ménagères sont souvent un moyen de permettre aux coresidents de travailler.

nées 90, il faudra reculer l'âge de la retraite et le porter à un niveau qui paraît politiquement inacceptable. Par exemple, le Japon devrait aller jusqu'à environ 74 ans.

Recourir à une politique nataliste dans les pays peu féconds ? Les mesures classiques ont toutes échoué, affirme le Fnuap, et « on ne voit pas très bien quel type de politique nataliste on pourrait mettre en œuvre sans empiéter sur les droits de l'homme ».

Une autre possibilité est le recours à la main-d'œuvre immigrée, qui soulagerait les pays en développement des jeunes qu'ils ne sauraient employer. Ces migrations pourraient « contribuer à atténuer les pressions démographiques qui s'exercent sur les régimes de sécurité sociale dans les pays où la fécondité est peu élevée ».

Abaissement de l'âge de la retraite ou augmentation des mouvements migratoires ? Le Fnuap refuse de trancher, se contentant de justifier son action en montrant l'utilité des programmes démographiques et de santé de la reproduction. Car, pour autant que le débat se réduise à la dichotomie entre retraite et migration, ce que l'inventivité des rapports sociaux pousse à nier, son issue dépend du choix politique, dont la liberté de manoeuvre n'est pas altérée mécaniquement par la contrainte démographique, comme des analyses trop rapides voudraient le faire croire.

Hervé Kempf

L'Asie du Sud-Est a su toucher le « dividende démographique »

ET SI leur nombreuse jeunesse était une chance pour les pays en développement ? Cette idée a rebours de l'opinion commune est défendue par le Fnuap sous le terme de « dividende démographique » ou de « boni démographique ». Pendant quelques décennies, le rapport entre population non active et population active est faible, ce qui allège la charge que représente pour les adultes l'entretien des enfants et des vieux. Cette augmentation provisoire de la population en âge de travailler constitue une « une fenêtre de tir » pour les pays en développement.

L'Asie de l'Est, qui a su profiter de cette occasion, a connu une expansion rapide du revenu par habitant dont 13 à 40 % sont attribués par les études à cet effet démographique. De même, il semble que l'afflux de main-d'œuvre ait joué un rôle important dans la prospérité européenne au début du XX^e siècle.

Pendant, on ne touche pas automatiquement le dividende démographique. Il dépend, selon le Fnuap, des investissements réalisés dans la santé et l'éducation. En Asie de l'Est et du Sud-Est, où ces investissements ont été le plus déterminés (la Corée du Sud, par exemple, a plus que triplé entre 1970 et 1990 les dépenses par élève du secondaire), l'effet du dividende démographique a été le plus puissant ; il a été

moins notable en Amérique latine, qui a moins soutenu la santé et l'éducation. L'Asie du Sud-Ouest et l'Afrique du Nord pourraient bénéficier pleinement du dividende démographique en raison des bonnes qualifications de leurs jeunes. En revanche, « l'Afrique n'a pas encore connu son boni démographique ». Le Fonds souligne à cet égard l'impact dévastateur du sida, « qui ampute la population en âge de travailler, accroît la pauvreté, réduit le nombre de professeurs et de travailleurs qualifiés et met à rude épreuve des systèmes de santé » déjà saturés, tout en alourdissant « le fardeau que doivent porter les adultes ».

Si le dividende démographique joue en faveur du développement économique, sa disparition, quand la part des populations âgées dans la population totale commence à croître, affecte symétriquement le dynamisme économique. On peut ainsi s'attendre à son ralentissement, « au début du XXI^e siècle dans beaucoup de régions ». Le Fonds cite ici l'Asie de l'Est et du Sud-Est.

Dans cette optique, le ralentissement progressif de la croissance démographique devrait limiter la croissance mondiale dans les prochaines décennies.

H. K.

TROIS QUESTIONS À JEAN-CLAUDE CHESNAIS

1 Vous êtes directeur de recherches à l'Institut national d'études démographiques. Les prévisions de ralentissement démographique sont-elles fiables ?
 L'examen des prévisions de l'ONU depuis les années 60 montre que oui : la fourchette de prévision de la population en l'an 2000 était entre 5,5 et 7 milliards d'habitants ; on y est. Les prévisions sont robustes, parce qu'elles s'appuient sur deux facteurs stables, la date de naissance des gens et leur sexe. En revanche, ce qu'on connaît mal, c'est le comportement reproducteur des jeunes. Mais globalement, le ralentissement démographique est un fait universel. Et au fur et à mesure que la division de la population de l'ONU refait ses mesures, tous les deux ans, le chiffre prévu de la population mondiale à vingt-cinq ans diminue.

2 Une population qui vieillit, une masse de jeunes extraordinairement importante : n'y a-t-il pas une contradiction ?
 Il y a deux planètes démographiques. L'une qui fait trop peu d'enfants pour assurer son renou-

vellement, l'Europe, le Canada, l'Asie orientale (Chine côtière, Japon, Corée du Sud, Taïwan), et une planète des pauvres, qui font beaucoup d'enfants, notamment en Afrique noire.

C'est la région du monde où la baisse de la fécondité a à peine commencé, où la modernisation démographique est la plus en retard. Les pays qui maîtrisent le plus mal leur situation démographique sont ceux où le désordre politique est le plus grand.

Mais le partage nord-sud n'est pas absolu : dans le nord, les États-Unis font exception, avec un dynamisme démographique qu'on n'explique pas bien, sinon, peut-être, par le retour du conservatisme au niveau des mœurs et par l'immigration hispanique ; et le sud, s'il est globalement en situation de croissance démographique, est de plus en plus hétérogène, parfois au sein même des pays. Par exemple, le cône sud de l'Inde a une fécondité de type français, alors que dans ses États du nord, il y a encore cinq enfants par famille.

3 En démographie, on est passé du catastrophisme à un quasi-optimisme. Est-ce la preuve de l'efficacité des politiques de population menées depuis vingt ans ?

La vague de peur était justifiée ; dans les années 60, la population mondiale était en croissance maximale et on ne savait pas comment la ralentir. Du coup, presque tous les pays ont adopté des politiques démographiques, qui se sont révélées efficaces. Dans certains cas, surtout celui de la Chine, la baisse de la fécondité a été due à des mesures coercitives (obligation de l'enfant unique chez les ménages urbains). Mais même là où il n'y pas eu de coercition, les politiques menées, basées sur la mise en place de services de planning familial, ont été efficaces, y compris en milieu rural.

La connaissance en matière contraceptive a fait un bond fabuleux et les gens souhaitent utiliser la contraception à partir du moment où ils ont le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Un exemple impressionnant est celui du Bangladesh : un État tout petit, musulman, où les femmes sont massivement illettrées. Pourtant, ce pays a fait sa révolution contraceptive en vingt ans. Quand on tire le bilan de ces années, on se dit que l'espace humain est très malléable et très intelligent.

Propos recueillis par Hervé Kempf

JADIS SECRET MILITAIRE. AUJOURD'HUI RÉSERVÉ AUX INITIÉS.

OFFICINE PANERAI
LABORATOIRE D'IDÉES.

Ici, les formes et les fonctions du temps se rencontrent : Mouvements mécaniques à remontage manuel. Bâti et de profondeur. Avec boîtier de montre du Individuellement assemblés, la production complétée pour 1998. Panerai Luminor

panache du design italien et savoir-faire horloger suisse, lancés en acier inoxydable. Échappement jusqu'à 370 m de profondeur. Avec boîtier de montre du Individuellement assemblés, la production mondiale de cette montre sera de 1500 Marina ; pour qui voit le temps en grand.

Les collections historiques et sont exposées chez les maîtres 271, rue Saint-Honoré - 1^{er} - Sect. - 242. 3^e, bd des Capucines - 2^e - Les Miroirs - 98, rue Bonaparte - 6^e - Assis - 50, rue Pierre Charon - 8^e - Bourse Sirocco - 12, rue de Berri - 9^e - Les Miroirs - 40, rue de Passy - 16^e - OJ Pizani - Aéroport Roissy CDG A3 (84) Cannes - Pizani - Gony d'Albion - (86) Nice - Pizani Saa - Aéroport de Nice Côte d'Azur - (83) Saint Tropez - Faço - Place de la Caronde - (84) Arles - Doux - 27, rue Joseph Vermet. Informations au 01 42 18 36 35.

هكذا من لامل

Les communistes sont au centre de toutes les tractations en Russie

Le conseil de la Fédération russe doit se prononcer sur la nomination de M. Tchernomyrdine

Les entretiens entre Boris Eltsine et Bill Clinton ont repris, mercredi 2 septembre à Moscou, pour le second et dernier jour du sommet américano-

russe. Parallèlement, les chances d'un compromis sur la crise politique qui secoue le pays semblaient très faibles. Ils reposent sur le conseil de

la Fédération qui doit se réunir vendredi, pour décider s'il soutient la candidature de Viktor Tchernomyrdine comme premier ministre.

MOSCOU

de notre correspondant
Alors que Boris Eltsine prometait à Bill Clinton, mardi 2 septembre, de poursuivre « la course des réformes » moyennant des relâches tactiques, les forces en présence en Russie supputaient les faibles chances de leur président de rester longtemps en place. Les scénarios dressés partent de deux hypothèses.

La première serait un compromis entre les communistes, devenus arbitres de la situation, et le tandem que Boris Eltsine forme actuellement avec le premier ministre désigné Viktor Tchernomyrdine, que la Douma refuse de confirmer. La deuxième hypothèse serait une confrontation menant à la dissolution de la Douma, la Chambre basse du Parlement, avec ou sans nouvelles élections.

«LOTS DE LÉGALITÉ»

Guenadi Zouganov, le chef du PC, a affirmé mardi qu'il n'y aura pas de dissolution, tout en suggérant que le Kremlin, « assisté de l'Occident », envisage précisément une telle issue pour instaurer une junte qui serait confiée à Alexandre Lebed. Il a donc lancé un appel aux militaires pour qu'ils refusent tout ordre d'intervention. « Si vous laissez détruire les derniers bastions de légalité que sont la Douma et le conseil de la Fédération (la Chambre haute du Parlement), vous vous retrouvez avec des bandes armées incontrôlées dans tout le pays, leur

a-t-il dit.

De son côté, Alexandre Lebed, qui s'était prononcé en faveur d'une investiture de Viktor Tchernomyrdine à la Douma, multiplie les propos ambigus : « Le pouvoir, aujourd'hui, n'a ni l'autorité, ni les

Sous-entendu, sauf lui-même. Mardi, les chances de compromis semblaient en effet faibles. Malgré son désir évident de sauver de la Douma, M. Zouganov reste prisonnier des décisions « révolutionnaires » du dernier congrès de son

que le Parti communiste a pris, pour sa part, une telle décision.

Fait nouveau : le parti récemment créé par l'ambitieux maire de Moscou, Iouri Loujkov, a été admis, mardi, au sein du NPSR et M. Loujkov lui-même est revenu sur le soutien qu'il avait publiquement apporté la semaine dernière à M. Tchernomyrdine, en même temps que le président du conseil de la Fédération Egor Stroev, un ancien communiste. Or c'est ce soutien, promis en présence de Boris Eltsine par les deux candidats au poste de premier ministre que les communistes envisagent de soutenir, qui avait poussé le président à annoncer qu'il ne démissionnera pas avant la fin de son mandat.

ESPOIRS DE COMPROMIS

Tous les espoirs de compromis se reportent donc sur le conseil de la Fédération, qui doit se réunir vendredi et décider s'il soutient la candidature de Viktor Tchernomyrdine. Laquelle sera soumise le même jour, et non pas comme il était initialement prévu lundi prochain, au deuxième des trois votes auxquels doit procéder la Douma. Son président a annoncé, mardi, qu'il sera aussi négatif que le premier.

Boris Eltsine, bien qu'il ait réaffirmé, mardi, qu'il ne proposera pas d'autre candidat, « sera finalement obligé de changer d'avis », a estimé mardi M. Lebed.

Sophie Shihab

Les places boursières se reprennent mais restent très nerveuses

Le dollar se stabilise autour de 5,85 francs

APRÈS le vent de panique qui a soufflé sur les marchés à la fin de la semaine dernière et lundi 31 août, les opérateurs ont retrouvé leurs esprits. Mercredi 2 septembre, la Bourse de Tokyo a connu sa deuxième séance consécutive de hausse avec un gain symbolique de 0,05 %. A Hongkong, peu avant la fin de la séance, l'indice Hang Seng grimpeait de plus de 4,7 %, sans que les autorités n'aient à intervenir pour soutenir les cours comme ces dernières semaines.

Les marchés émergents d'Amérique latine ont également repris, pour la plupart, leur souffle dès mardi. Sao Paulo, la première Bourse de la région, a gagné 6,8 % et Buenos Aires 8,79 %. Le rebond de Wall Street a calmé les opérateurs craignant une contagion de la crise russe. Après avoir subi lundi, la deuxième plus forte baisse en points jamais enregistrée, l'indice Dow Jones a connu, mardi, la deuxième plus forte progression de son histoire avec une hausse de 3,82 %. Ce sursaut n'est guère surprenant : depuis le début des années 90, sur les dix plus fortes baisses enregistrées à Wall Street, sept ont été suivies par des gains la séance suivante. Il est loin d'être certain que le rebond de la Bourse de New York enrayer le mouvement de baisse engagé depuis la mi-juillet. Mardi, les opérateurs ont continué de faire preuve d'une extrême nervosité et l'indice Dow Jones a alterné les hausses et les baisses.

En Europe, l'optimisme semble plus palpable. Mercredi 2 sep-

tembre, au début des cotations, l'indice DAX de la Bourse de Francfort progressait de 2,5 % et la Bourse de Paris de 2,6 %. La clôture des marchés européens, mardi, a été perturbée par les mouvements de yo-yo auxquels Wall Street se livrait à l'ouverture, mais les Bourses européennes ont relativement bien réagi à la chute impressionnante de Wall Street lundi. A Paris, l'indice CAC 40 a réussi à limiter ses pertes à 0,15 %. La Bourse de Madrid n'a reculé que de 0,3 % alors que celle de Londres baissait de 1,53 %. La Bourse de Francfort a même terminé sur une hausse de 0,92 %.

« La zone de l'euro est largement protégée des crises qui peuvent avoir lieu ailleurs. L'euro protège notre croissance », a affirmé Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances. Son homologue allemand, Theo Waigel, a maintenu sa prévision de croissance de 2,9 % en 1998 et de 3 % en 1999 pour l'Allemagne. L'économiste en chef de l'OCDE a, quant à lui, estimé que la croissance en Europe sera toujours « sur la voie prévue ».

La bourse tenue des Bourses, en particulier de Wall Street, a permis au dollar de se stabiliser après la chute intervenue à la fin de la semaine dernière. Mercredi, aux premières heures, il s'échangeait à 5,86 francs et 137,44 yens. Le rebond de la Bourse américaine rend moins nécessaire une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Joël Morio

Selon l'OCDE, les perspectives de reprise s'éloignent au Japon

La poursuite de la récession au Japon et l'ajustement à la baisse des marchés boursiers, notamment aux Etats-Unis, sont les deux facteurs déterminants de l'évolution économique mondiale. Telle est l'analyse de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), qui considère que les effets macroéconomiques de la crise en Russie vont rester, quant à eux, négligeables pour le reste du monde. Les économistes de l'OCDE ont annoncé, mardi 2 septembre à Paris, que la récession au Japon sera encore plus grave que prévu en 1998. Le même scénario vaut pour la Corée du Sud. La croissance aux Etats-Unis et en Europe restera, elle, « globalement sur la voie prévue », même si « la correction nécessaire » des marchés boursiers aux Etats-Unis devrait contribuer à un léger ralentissement de la croissance américaine (2,7 % en 1998 selon les dernières prévisions de l'OCDE). Aux Etats-Unis comme en Europe, le principal facteur d'inquiétude est la confiance des consommateurs.

Bill Clinton a donné à Moscou un cours d'économie de marché

LE PRÉSIDENT Bill Clinton a donné à la Russie, mardi 1er septembre, un véritable cours d'économie de marché et obtenu de Boris Eltsine une nouvelle promesse de ne pas revenir sur les réformes entreprises en Russie. Dans un discours à l'université de Moscou, le président américain a donné une série de conseils pour sortir la Russie de la profonde crise économique qu'elle traverse, appelant le gouvernement russe à ne pas « faire marcher la planche à billets », à favoriser les investisseurs, à « bien traiter ses créanciers » et à « assurer « des revenus stables » par une réforme des impôts. « Ce ne sont pas des idées américaines, ce sont les impératifs de l'économie mondiale », a-t-il lancé, ajoutant : « Votre avenir peut être très

très brillant, mais vous ne pouvez pas ignorer les règles du jeu. »

La Russie peut s'en sortir, car elle est « riche en ressources matérielles et humaines », a encore affirmé Bill Clinton, mais elle ne pourra le faire que si elle « continue d'avancer résolument sur le chemin des réformes ». « Vous pouvez le faire si vous restez fermes et si vous complétez la transformation commencée il y a sept ans », a-t-il ajouté. C'est ainsi que la Russie pourra attirer « sa juste part des investissements ».

Sur un ton très pédagogique, allant jusqu'à marteler parfois du poing le pupitre, le président a expliqué que le sort des Etats-Unis et celui de la Russie étaient liés, en

prenant pour exemple les turbulences que l'incertitude politique en Russie avait suscitées sur les marchés européen, asiatique et américain : « Que nous le voulions ou non, nous devons construire l'avenir ensemble », a-t-il conclu.

«DISCIPLINE BUDGÉTAIRE»

Tout en affirmant qu'il était « venu en ami et qu'il croyait en l'avenir de la Russie », M. Clinton a confirmé que les Etats-Unis ne fourniraient une nouvelle aide financière à la Russie que si celle-ci poursuivait les réformes.

Même une superpuissance économique comme les Etats-Unis « ne peut pas contrôler ce que des millions de gens font de leur

argent », a-t-il souligné, en référence aux mouvements de capitaux entre les marchés. A propos des remous sur les marchés aux Etats-Unis, il a estimé que « la politique économique fondamentale (des Etats-Unis) était saine », faisant valoir, en particulier, le faible taux de chômage, et il a promis de maintenir la « discipline budgétaire qui nous a menés là où nous sommes » malgré la baisse de Wall Street.

Prodigue en conseils, M. Clinton est cependant arrivé à Moscou les mains vides. « Quand la Russie aura un gouvernement et un plan, nous lui fournirons une aide mais, pour l'instant, il n'y a ni l'un ni l'autre », a expliqué le sous-secrétaire au trésor Lawrence Summers. - (AFP)

Clifford Gaddy, économiste, spécialiste de la Russie à la Brookings Institution à Washington « Le danger le plus immédiat, c'est le contrôle des armes nucléaires »

WASHINGTON
de notre correspondant
Pourquoi les réformes économiques qui ont réussi dans d'autres pays ex-communistes ont-elles échoué en Russie ?

Il y a trois séries de raisons. D'abord, l'héritage économique : la difficulté de la transition vers une économie de marché était beaucoup plus lourde en Russie. Les fondations de l'économie industrielle russe ont été construites sous le communisme, par les diktats de la planification centrale, alors qu'en Pologne les fondations de l'économie industrielle avaient été jetées avant l'arrivée du communisme. Des choses aussi élémentaires que la situation géographique des usines et même de grandes villes ont été déterminées en URSS en fonction des exigences de l'industrie de la défense, par exemple.

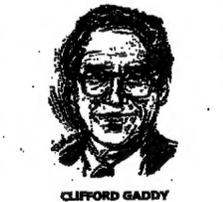
Le deuxième facteur tient à la nature de la transition vers l'économie de marché : elle est, par essence, douloureuse, au moins à court terme. Un minimum de consensus social sur le prix à payer afin de pouvoir, à long terme, en recueillir les bénéfices est essentiel. En Europe centrale, le démantèlement de l'économie communiste faisait partie du processus général de libération de l'occupation soviétique, et il y a eu un soutien de ce processus suffisamment long pour accompagner la dynamique de réforme. En Russie, c'était plus complexe.

Enfin, il y a toujours le risque que ce processus douloureux de

transition échoue. L'Occident était prêt à accepter ce risque pour la Pologne et d'autres pays plus petits car, si la Pologne s'effondrait, c'était malheureux mais cela n'avait pas de graves conséquences pour nous. La Russie, en revanche, c'était beaucoup plus sensible, et nous étions toujours prêts à fournir une aide aux Russes, même s'ils ne remplissaient pas les conditions dont cette aide était assortie, parce qu'on avait peur de trop tirer sur la corde. Alors ils se sont dits « pourquoi nous donnerions-nous tant de mal, alors qu'on va nous donner l'argent de toute façon ? ».

Les erreurs commises l'ont donc été à la fois par les Russes et par les Occidentaux ?
« Tout à fait. Mais il ne faut pas dissocier l'économie du politique : c'est très facile de prescrire des solutions économiques, comme de fermer les entreprises qui soustraient de la valeur, mais cela veut dire que l'on jette des millions de gens à la rue, et il faudra en affronter les conséquences sociales et politiques. »

Cette dégradation du processus de transition en Russie ne s'est pas produite du jour au lendemain. L'Occident était-il aveugle ou avons-nous délibérément fermé les yeux ?
« L'administration américaine porte une part de responsabilité. Les signes de la dégradation se sont manifestés progressivement : si l'on regarde la chronologie de la réforme en Russie, il y a eu un énorme élan fin 1991-dé-



CLIFFORD GADDY

but 1992, puis la dynamique s'est ralentie à la mi-1992. Jusqu'à 1994, la dynamique de réforme l'emportait encore sur la dynamique de retour en arrière. En 1994, les choses ont vraiment commencé à stagner ; si l'on prend le nombre de petites entreprises ou de fermes privées créées, ce nombre n'a pas évolué depuis 1994. Donc, en 1994-1996, continuer à parler de la poursuite des réformes en Russie sans demander ce qui se passait dans ces secteurs clés était une erreur.

Ensuite, l'évolution de ce mécanisme très particulier de troc, d'échanges non monétaires, de manipulation de la fiscalité, et la manière dont il était utilisé pour dissimuler la réalité, maintenir la fiction d'une inflation basse et d'un déficit budgétaire contenu sans faire marcher la planche à billets, a été ignorée presque jusqu'au mensonge. Si un pays continue à emprunter de l'argent plutôt que d'en imprimer pour couvrir son déficit, on sait bien que l'addition devra être payée à un moment ou à un

autre ; on voit bien que l'argent emprunté n'est pas investi. Le problème, c'est que la Russie était le plus gros succès de la politique étrangère de l'administration américaine, c'était une histoire dans laquelle elle s'était engagée. Et elle s'est prise au piège. Il est devenu très difficile de dire « on s'est trompés, on fait demi-tour ».

Le Fonds monétaire international a-t-il aussi sa part de responsabilité ?

« Le FMI s'est retrouvé coincé au milieu. Tout le monde adore critiquer le FMI, mais il ne peut pas être le principal coupable. C'est une institution bureaucratique qui, au bout du compte, suit les directives de ses maîtres. »

Certains critiques accusent le « modèle américain », que l'on aurait tenté d'appliquer à un pays qui n'y était pas adapté.

La vraie question est : comment intégrer la Russie, de manière viable, à l'économie mondiale ? Je ne vois pas trop en quoi le « modèle américain » diffère tellement des autres. On ne peut pas continuer à avoir une activité économique déficitaire à une échelle aussi massive sans que le pays s'appauvrisse de plus en plus. Le vrai problème est la nature fondamentale de l'économie soviétique : les Russes ont du mal à admettre la non-compétitivité de leur économie, ils préfèrent imputer leurs problèmes à des erreurs stratégiques ou à la discrimination de l'Occident, bref à des facteurs extérieurs.

Aujourd'hui, pensez-vous

que l'Occident doit faire preuve de souplesse sur les solutions que Moscou peut trouver pour sortir de cette crise ?

« Tant que les Russes continueront à nous faire des promesses, nous continuerons à les croire. On n'a pas le choix. Nous n'avons pas vraiment de moyens de pression sur eux, alors qu'ils en ont sur nous. Nos menaces n'ont guère de crédibilité, alors que leur menace ultime en a : si le pays s'effondre, on ne contrôle plus rien. Ce n'est pas tant la montée du sentiment antioccidental ou l'émergence d'un leader communiste qui nous inquiètent que l'absence de pouvoir en Russie, la désintégration du pays ; le danger le plus immédiat dans ce contexte étant, bien sûr, le contrôle des armes nucléaires. »

Nous avons su gérer la question de l'armement nucléaire au temps de l'URSS parce qu'il y avait une certaine rationalité dans tout cela. Mais il est beaucoup plus difficile d'envisager une situation où personne n'a vraiment le contrôle de cet arsenal. Les Etats-Unis n'ont aucun scénario prêt pour parer à cette éventualité. Donc nous n'allons pas le dire publiquement, mais les Russes peuvent s'imaginer que tout ce qu'il leur reste à faire, c'est de continuer à promettre, à faire semblant de vouloir corriger leurs erreurs, et nous continuerons à acquiescer. »

Propos recueillis par Sylvia Kauffmann

MASTERS ESG

12 formations de 3ème cycle en alternance pour titulaires Bac+4 et plus et cadres

- FINANCES
- AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ASSURANCES ET PROTHÈSES
- FISCALITÉ, DROIT DES AFFAIRES
- GESTION DES ENTREPRISES
- MARKETING
- COMMERCE INTERNATIONAL
- TOURISME ET LOISIRS
- EUROPEAN MBA
- AMERICAN MBA
- LATIN AMERICAN MBA

Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambroise 75011 Paris
Tel : 01 53 36 44 00
Fax : 01 43 55 73 74
Internet : http://www.esg.fr

Le conflit entre le secteur public israélien et le gouvernement de M. Nétanyahou s'aggrave

La rentrée scolaire a été retardée du fait de la grève des enseignants

La rentrée scolaire en Israël a dû être repoussée, mardi 1^{er} septembre, du fait de la grève lancée par les enseignants qui réclament des augmen-

tations de salaires. Ce mouvement social risque d'être conforté par la grève générale prévue jeudi dans les services publics. La rigueur bud-

gétaire favorise les écoles gérées par les partis orthodoxes, qui ont obtenu du gouvernement d'importants crédits.

TEL-AVIV
de notre correspondant
Pas de rentrée des classes mardi 1^{er} septembre pour la majorité des petits Israéliens : les négociations salariales entre les syndicats des enseignants et le ministère des finances ont capoté quelques heures avant le début des cours, et leurs parents ont appris par la radio que les enseignants des écoles publiques entamaient une grève illimitée en attendant la conclusion d'un accord. Or celui-ci risque de se faire attendre : le gouvernement a en effet commencé mardi soir un round de négociations décisif avec les représentants des salariés des services publics, qui se préparent de leur côté à une grève générale jeudi. Mardi soir, une journée de négociations entre le ministère des finances et les syndicats des enseignants s'est soldée par un nouvel échec, et les syndicats enseignants ont annoncé vers minuit la poursuite de la grève mercredi. Selon le négociateur des enseignants du secondaire, Ran Erez, aucun accord n'interviendra dans l'éducation tant que la négociation avec la centrale syndicale Histadrout n'aura pas abouti. « De fait, la négociation avec nous n'a pas d'objet », a-t-il estimé.
Fidèle à sa profession de foi ultra-libérale, le gouvernement de Benyamin Nétanyahou entend se montrer inflexible sur la limitation du déficit budgétaire. Les enseignants, remarquablement mal payés en Israël par rapport aux autres pays industrial-

isés (le salaire de départ est de 2 616 shekels par mois, moins de 4 200 francs), réclament une amélioration de 8 % de leurs émoluments, soit une augmentation mensuelle moyenne brute de l'ordre de 350 shekels (550 francs). Toujours selon les enseignants, le gouvernement leur propose une hausse brute de 70 shekels. Aux salariés des services publics, le ministère des finances a proposé une augmentation de moins de 1 %, jugée « humiliante » par la Histadrout, qui réclame une hausse de 5 % et un accord sur le calcul des retraites.
L'appel à la modération salariale du gouvernement aurait davantage de chances d'être pris au sérieux si les ministres et députés ne s'étaient pas octroyés une généreuse augmentation de 5 % de leurs salaires. Lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des finances Yaakov Neeman, M. Nétanyahou a annoncé qu'il renonçait personnellement à l'augmentation de 1 574 shekels qui lui revient. Se référant à la crise qui secoue l'économie mondiale, il a assuré qu'« Israël est une île de stabilité au cœur d'une tempête mondiale » grâce aux « mesures courageuses et douloureuses » prises par son gouvernement. Le ton est donné pour les marchandages salariaux : si le gouvernement cède, la crise atteindra Israël.
L'opposition s'est vivement récriée. « Populisme », s'est écrit Amir Peretz, le chef de la Histadrout, qui

reproche au gouvernement de refuser de conclure un accord salarial depuis un an et demi. Le parlementaire travailliste Dalia Itzik a souligné qu'il y a un M. Nétanyahou avant déjà promis de geler son salaire... et s'était gardé de tenir sa promesse.
DOUBLE DISCRIMINATION
Les marchandages salariaux à l'arraché accompagnés de grèves générales du service public font partie du rituel social israélien. En revanche, il est rare qu'il en résulte un décalage pour la rentrée scolaire. A noter que les écoles orthodoxes, qui fonctionnent de manière indépendante des écoles publiques laïques et religieuses, n'ont pas participé à la grève. Ce n'est pas un hasard : ces deux dernières années, la plupart des demandes d'augmentation des budgets de l'éducation religieuse sous toutes ses formes présentées par les partis religieux membres de la coalition ont été satisfaites.
Amnon Rubinstein, ministre de l'éducation du gouvernement d'Yitzhak Rabin, souligne dans un article publié mardi par le quotidien Haaretz la double discrimination structurelle dont est victime l'enseignement laïc au sein du système éducatif israélien. La première, au sein de l'école publique (largement majoritaire), qui privilégie l'enseignement religieux par rapport au laïc. La seconde tient au plus faible nombre d'élèves dans les classes de l'enseignement religieux

du fait du grand nombre de petites écoles publiques religieuses, y compris dans des agglomérations peu peuplées, et de la règle de la séparation des garçons et des filles. Pour les écoles orthodoxes, gérées par les partis orthodoxes Shass (séfarade) et Agoudat Yisrael (ashkénaze), le nombre d'enfants par classe est encore plus bas : à Jérusalem par exemple, il est inférieur à 20. En théorie, les budgets accordés par l'Etat à l'enseignement orthodoxe sont les mêmes que ceux du secteur public.
En fait, les salaires des enseignants de ces écoles orthodoxes sont inférieurs à ceux du secteur public, ce qui permet aux écoles orthodoxes d'offrir des services additionnels tels que crèches, journée continue, repas et ramassage scolaire. « Le résultat : dans une ville moyenne comme Afula, relève Amnon Rubinstein, 28 écoles maternelles sur 54 seront fermées dans le secteur public cette année scolaire et leurs enfants passeront au système orthodoxe. »
Dans ce contexte, la grève dans les écoles publiques aura pour probable corollaire un accroissement de l'attrait des écoles orthodoxes pour bien des parents, même laïcs. Le mouvement est déjà engagé : le réseau éducatif de Shass, qui comptait 27 500 élèves en 1996-97, soit 2,7 % de la population scolaire juive, en accueillait 31 000 en 1997-98, tandis que son budget passait de 121 à 139 millions de shekels. (Interim.)

Slobodan Milosevic propose un accord intérimaire sur le Kosovo

PRISTINA. Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, s'est dit prêt, mardi 1^{er} septembre, à octroyer au Kosovo « un certain degré d'auto-administration », tandis que les séparatistes albanais ont affirmé leur détermination à combattre les forces serbes. M. Milosevic, qui recevait à Belgrade le médiateur américain Christopher Hill, a estimé qu'il fallait « renouer au plus tôt le dialogue » entre le gouvernement et les représentants des partis politiques kosovars. Ces pourparlers auraient pour but de « parvenir à un accord, sur la base duquel il serait possible d'établir un certain degré d'auto-administration, sous-entendant l'égalité de tous les citoyens et communautés nationales vivant au Kosovo », a-t-il dit, selon un communiqué. Les deux parties, « optant pour la compréhension et la tolérance mutuelles », devraient se déclarer « prêtes à analyser, au terme d'une période de trois à cinq ans, le fonctionnement de cet accord et à l'améliorer », selon le président yougoslave. (AFP)

Londres a présenté son projet de loi antiterroriste

LONDRES. Tandis que le président du Sinn Féin, Gerry Adams, affirmait que la violence appartient au passé, le gouvernement britannique a publié, mardi 1^{er} septembre, son projet de loi destiné à renforcer son arsenal antiterroriste tout en assortissant de garanties pour les suspects. Le texte, qui doit être voté mercredi et jeudi par les deux chambres du Parlement en session extraordinaire, a été assorti de garde-fous après des protestations dans les rangs même du Parti travailliste et parmi les organisations des droits de l'homme, qui craignaient un retour aux abus des années 70.
Le projet de loi s'inscrit dans l'offensive lancée contre les groupes armés nord-irlandais après le carnage d'Omagh (qui a fait vingt-huit morts le 15 août), revendiqué par l'IRA véritable, une dissidence de l'Armée républicaine irlandaise. (AFP)

Hun Sen est officiellement déclaré vainqueur des élections au Cambodge

BANGKOK. Selon les résultats officiels des élections législatives publiés mardi 1^{er} septembre, le Parti du peuple cambodgien de Hun Sen (PPC) emporte 64 sièges (41 % des suffrages) sur les 122 du Parlement. Le Funcinpec du prince Ranariddh obtient 43 sièges (32 % des voix) et le Parti Sam Rainsy (du nom de son président) les 15 sièges restants (14 % des voix). Le roi, qui doit convoquer l'Assemblée nationale, au plus tard le 25 septembre, recevra, jeudi matin, Hun Sen et Cheam Sim, qui est président à la fois de l'Assemblée nationale sortante et du PPC. Norodom Sihanouk doit accorder également une audience au prince Ranariddh.
Une majorité des deux tiers étant nécessaire pour former un gouvernement, Hun Sen a proposé au Funcinpec la négociation d'un cabinet de coalition. Le monarque doit se rendre à Phnom-Penh, fin septembre, pour y présider la première réunion de l'Assemblée énie le 26 juillet au cours d'un scrutin dont la régularité a été approuvée par des observateurs internationaux et contestée par l'opposition, en particulier par Sam Rainsy, qui a organisé un sit-in devant les locaux du Parlement. (Corresp.)

Premier jugement au Tribunal pénal international pour le Rwanda

ARUSHA. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) a reconnu coupable, mercredi 2 septembre - près de quatre ans après sa création par le Conseil de sécurité des Nations unies - Jean-Paul Akayesu, un ancien maire pour génocide et crimes contre l'humanité. Jeudi, les juges entendront les ultimes arguments du parquet et de la défense de Jean Kambanda, premier ministre rwandais pendant le génocide de 1994, le seul accusé à avoir, à ce jour, plaidé coupable. Vendredi matin, le premier « repenti » du TPR - qui a passé un accord secret avec le parquet - entendra la peine à laquelle il sera condamné et il connaîtra le pays dans lequel il purgera celle-ci.
Les trois juges de la première chambre ont mis plus de cinq mois à établir le jugement de Jean-Paul Akayesu. Ce verdict constituera une première dans l'histoire judiciaire puisque le TPR statuera sur un génocide. Le Tribunal de Nuremberg, mis en place après la seconde guerre mondiale, avait été saisi de crimes contre l'humanité. (AFP)

Trois dissidents libérés au Vietnam

BANGKOK. Doan Viet Hoat, l'un des dissidents vietnamiens les plus connus, a quitté Hanoi pour les Etats-Unis, mardi 1^{er} septembre, après avoir passé un total de vingt ans en prison pour délit d'opinion. De son côté, libéré dimanche dernier, le Dr Nguyen Dan Que, très affaibli, se repose à Vung Tau, station balnéaire proche de Ho Chi Minh-Ville. Il a passé dix-huit ans en prison. Enfin, le Comité Vietnam pour la défense des droits de l'homme, basé à Paris, a annoncé la libération du vénérable Tri Dieu, érudit bouddhiste arrêté en 1984.
Le Comité indique que deux autres moines de l'Eglise bouddhique unifiée (non reconnue par Hanoi), Thich Quang Do et Thich Tue Sy, pourraient être libérés dans les prochains jours. Washington avait évalué, en janvier, à deux cents le nombre de prisonniers politiques au Vietnam. (Corresp.)

DÉPÊCHES
■ **ISRAËL :** la Cour suprême d'Israël a rejeté, mardi 1^{er} septembre, l'appel en vue de sa libération du plus ancien des internés administratifs, un Palestinien incarcéré cinq ans sans procès et soupçonné d'être un activiste islamiste. La détention administrative permet aux autorités militaires de détenu des personnes sans jugement pendant des périodes de quatre à six mois renouvelables. Des recours peuvent être présentés devant des tribunaux militaires et la Cour suprême, mais ils sont presque toujours rejetés pour des raisons de sécurité non explicitées. (AFP)
■ **ALGÉRIE :** l'attentat à la bombe commis, lundi 31 août au matin, sur un marché de Bab el-Oued a fait vingt-cinq morts, selon le maire de ce quartier populaire d'Alger, et non dix-sept, comme l'indiquait le dernier bilan des forces de sécurité. Les corps des victimes ont été inhumés dans la journée de mardi. (AFP)
■ **INDONÉSIE :** de nouvelles violences ont éclaté au nord de Sumatra, dans la province d'Aceh, le mardi 1^{er} septembre, qui ont fait au moins deux morts parmi les manifestants. Reprenant les premiers résultats d'une enquête officielle, les manifestants accusaient les forces de sécurité déployées depuis le début des années 90 pour mater les autonomistes islamistes, d'avoir commis des exécutions sommaires et des viols sur la population locale. La veille, les activistes islamistes avaient mis à sac des commerces appartenant aux Chinois, et aidé quatre-vingt-dix prisonniers à s'évader. (AFP AP)

Le tir d'un missile nord-coréen relance le débat sur la sécurité au Japon

TOKYO
de notre correspondant
Le tir expérimental d'un missile balistique nord-coréen, lundi 31 août, a relancé au Japon le débat sur la sécurité de l'archipel. Et notamment sur la participation de Tokyo au programme américain de développement d'un système de défense antimissiles de théâtre (TMD) à laquelle la Chine est hostile.
Contrairement à ceux tirés par la Corée du Nord dans la mer du Japon en 1993, ce missile a pour la première fois survolé le territoire nippon. Par cette gestulation, Pyongyang sacrifie pour un certain temps ses relations avec le Japon, où habite une communauté de 300 000 ressortissants nord-coréens qui alimentent leurs parents en devises. Les deux pays, qui n'entretenaient pas de relations diplomatiques, avaient repris l'année dernière des négociations, rapidement entées, en vue d'une normalisation. Pour l'instant, outre le gel du financement de centrales nucléaires de Corée du Nord, le gouvernement japonais a annoncé mardi des mesures jugées largement symboliques contre Pyongyang, comme la suspension d'aides alimentaires et le maintien du gel des discussions sur la normalisation des relations entre les deux pays.



Mais il semble difficile que le Japon (qui participe financièrement au programme de 4,6 milliards de dollars de fourniture de centrales à eau légère à Pyongyang) et dont l'opinion a été ébranlée par le tir de missile, ne prenne pas de plus fortes mesures de rétorsion à l'égard de Pyongyang. D'autant plus qu'une fois de plus, Tokyo fait piètre figure, en apparaissant pris de court par une crise.
Les autorités militaires nippones ont mis dix heures à reconnaître que le missile était passé au-dessus du territoire national, après avoir été incapables de suivre sa trajectoire.
Sur le plan diplomatique, les démarches de Tokyo à Pékin pour dissuader Pyongyang de procéder à ce tir se sont en outre avérées sans effet. Pour la Corée du Nord, le seul interlocuteur valable est Washington. Et afin de rétablir un rapport de force avec les Américains, le leader nord-coréen Kim Jong-Il, qui devrait très bientôt être officiellement désigné chef de l'Etat, vient sans grands états d'âme de s'allier les Japonais en les prenant pour cible de sa démonstration de force.
Avec le tir de missile sur le Japon, le régime nord-coréen semble avoir joué une nouvelle « carte diploma-

tique » à destination des Etats-Unis. Selon un expert japonais de la Corée du Nord, Hajime Izumi, Pyongyang qui est engagé dans des négociations avec Washington sur ses exportations de missiles, a cherché ainsi à renforcer sa position en démontrant que ses engins sont capables d'atteindre des bases militaires américaines à Okinawa. Il est probable que le régime de Pyongyang exigera des Etats-Unis la levée des sanctions, voire de nouvelles compensations économiques, pour suspendre ses exportations de missiles.
Sceptiques sur l'information des services de renseignements américains selon laquelle Pyongyang serait en train de reprendre son programme nucléaire militaire dans des installations souterraines, les experts de la Corée du Nord à Séoul estiment que le régime cherche à faire monter les enchères dans le « chantage du faible » qui lui a permis d'obtenir en 1994 des Etats-Unis un accord pour la fourniture de deux centrales à eau légère en échange du gel de son programme atomique. Bien que la construction des deux centrales ait commencé, le reste de la contrepartie tardie à se concrétiser. Les 280 000 tonnes de pétrole que devaient fournir les Etats-Unis n'ont pas été livrées en raison du refus du Congrès et de Washington, qui n'a pas levé les sanctions bloquant les échanges avec la Corée du Nord.

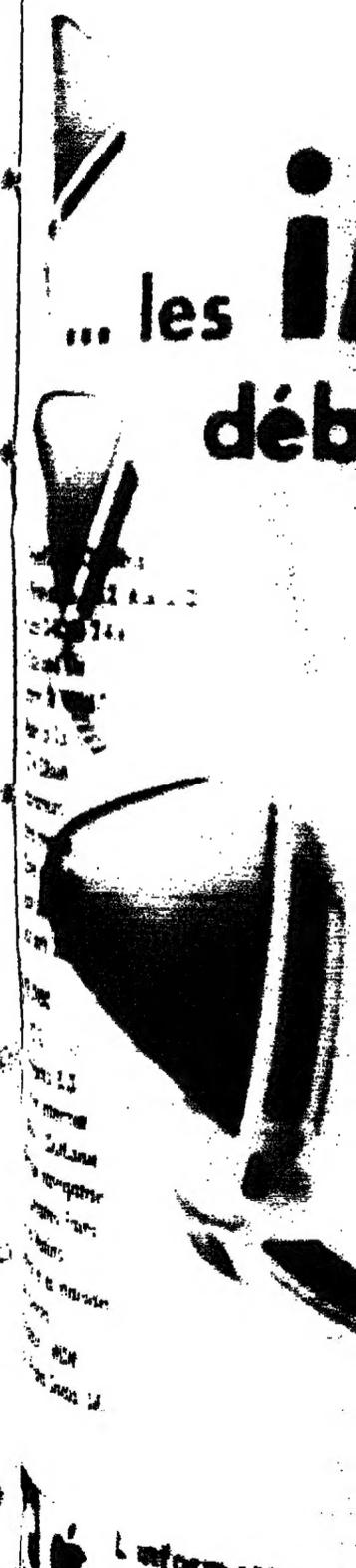
Philippe Pons

La Malaisie choisit la voie de l'isolement économique

« LES GENS ne peuvent continuer avec le prétendu système de marché libre (...). La seule façon de gérer l'économie est de nous isoler des spéculateurs », joignant le geste à ces fortes paroles, le premier ministre malaisien Mohamad Mahatir a imposé, mardi 1^{er} septembre, un contrôle des changes et une parité fixe pour le ringgit, la monnaie nationale. Avec cette série de mesures qui reviennent à contrôler totalement l'économie, les dirigeants de Malaisie rejettent les solutions libérales prônées notamment par le Fonds monétaire international.
« L'objectif principal des nouvelles mesures est de regagner l'indépendance monétaire et d'isoler l'économie malaisienne des perspectives d'une nouvelle détérioration de l'économie mondiale et de l'environ-

nement financier », a expliqué la banque centrale de Malaisie. La banque a annoncé que le cours du ringgit malaisien avait été fixé, à partir du mercredi 2 septembre, à 3,80 pour 1 dollar, soit un taux supérieur à celui du marché. Depuis le début de la crise asiatique, il y a un an, le ringgit a perdu 48 % de sa valeur et la Bourse de Kuala Lumpur a chuté de 70 %.
Les restrictions imposées empêchent notamment les investisseurs de convertir leurs ringgits. Le gouvernement exige aussi que les ringgits en circulation à l'étranger soient rapatriés dans le pays avant le 1^{er} octobre, faute de quoi ils perdraient toute valeur. Ces mesures radicales ont provoqué de nombreuses réactions tant dans le pays qu'à l'étranger. Le gouverneur de la banque centrale malaisienne et son adjoint ont démissionné pour éviter d'appliquer ces mesures. A Singapour, et à Kuala Lumpur, beaucoup de courtiers étrangers ont arrêté d'échanger les actions malaisiennes.
Le Fonds monétaire international a annoncé qu'il allait « évoluer » la décision de la Malaisie, mais « pense que toute restriction imposée sur les mouvements de capitaux ne conduit pas à consolider la confiance des investisseurs ». Les analystes estimaient que le cas malaisien pourrait devenir un test pour la région. A Hongkong, l'Etat dépense toujours des millions de dollars pour éviter la chute vertigineuse de la Bourse. A Taiwan, le gouvernement a volontairement limité l'activité sur le marché boursier au cours des derniers jours. (Bloomberg, AFP Reuters.)

Osez une grande Ecole Parisienne !
ESG
Ecole Reconnue par l'Etat
Diplôme visé par le ministère de l'Education Nationale
Des carrières au plus haut niveau en :
Marketing
Finances
Commerce International
Expertise Comptable
Filières pour les étudiants en :
Droit
Gestion
Lettres
Sciences
Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambroise - 75011 PARIS
Tél. 01 53 36 31 00
Fax 01 43 35 73 74
Internet : http://www.esg.fr



هكذا من الإهمل

(Publicité)

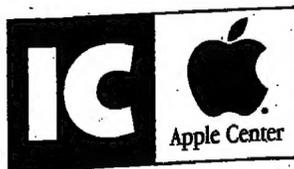
De la planète
Internet...

... les **iMac**
debarquent en masse

- PowerPC G4
- Mémoire 2 Ko L2
- Lecteur CD-ROM 24x
- Disque dur 4x
- Ethernet 10/100 BT
- Modem 56 Ko
- 32 Mo SDRAM
- Haut-parleurs stéréo intégrés
- Clavier et souris Apple USB
- Deux ports USB

Livré avec

- Mac OS 8.1
- ClarisWorks 5.0
- Microsoft Internet Explorer - Outlook
- Netscape navigator
- Tous Comptes Faits
- Les Ani'Malins
- Sammy et la maison des sciences
- Nanosaur - MDK
- Kai's Photo Soap SE.



L'informatique au service des professionnels

IC Paris Boulogne : 75004 Paris - Tél. : 01 44 78 26 26 - IC Paris 15ème : 75015 Paris - Tél. : 01 40 58 00 00 IC Cergy 3 Fontaines :
Tél. : 01 34 35 18 28 - IC Neully : Tél. : 01 46 37 17 17 - IC Arignon : Tél. : 04 90 82 22 22 - IC Aix en Provence : Tél. : 04 42 38 28 08
IC Maritz : Tél. : 05 59 74 14 14 - IC Bordeaux : Tél. : 05 56 48 14 14 - IC Lyon : Tél. : 04 78 62 38 38 - Fax : 04 78 62 80 78
IC Marseille : Tél. : 04 91 00 32 32 - IC Montpellier : 34000 Montpellier Tél. : 04 67 15 94 94 - IC Nantes : Tél. : 02 40 47 08 62
IC Rennes : Tél. : 02 99 67 21 00 - IC Reims : Tél. : 03 26 87 80 20 - IC Toulouse : Tél. : 04 94 18 53 53 - IC Toulouse : Tél. : 05 61 25 62 32
IC Tours : Tél. : 02 47 64 41 21

Tous les renseignements techniques sont de source Apple France

Photos non contractuelles.

DRÖITE Le bureau provisoire de L'Alliance, qui regroupe le RPR, l'UDF et Démocratie libérale, devait se réunir mercredi 2 septembre. Philippe Séguin, Nicolas Sarkozy, Fran-

çois Léotard, François Bayrou et Alain Madelin devaient discuter, principalement, de la situation des présidents de conseils régionaux élus avec les voix du Front national.

CHARLES MILLON, membre du groupe UDF de l'Assemblée nationale, va en être exclu, de même que Jean-Pierre Soisson, apparenté à ce groupe. Quant à Jacques Blanc, ins-

crit cet été au groupe Démocratie libérale, M. Madelin, président de DL, hésitait sur l'attitude à adopter à son sujet. LES PRÉSIDENTS des conseils régionaux Rhône-Alpes et

Picardie, M. Millon et Charles Baur, pourraient se voir opposer, lors de l'examen de leurs budgets, des « contre-budgets » soutenus par la gauche et des conseillers de droite.

L'Alliance fait un effort de clarté vis-à-vis de l'extrême droite

L'UDF, composante de la structure commune créée avec le RPR et Démocratie libérale, a décidé d'exclure Charles Millon et Jean-Pierre Soisson, présidents de région élus avec les voix des conseillers du Front national, des rangs de son groupe parlementaire

DEUX MOIS après la « fête » de lancement de l'Alliance pour la France, les cinq membres de son bureau provisoire devaient se retrouver, mercredi 2 septembre, en fin de journée, dans un lieu soigneusement tenu secret. Aux problèmes d'organisation interne demeurent en suspens au début de l'été sont venues s'ajouter, outre les mises en examen successives de François Léotard et d'Alain Juppé, deux difficultés supplémentaires : la plainte déposée par Alain Madelin dans le cadre de l'enquête judiciaire sur le financement de l'ancien Parti républicain et l'adhésion de Jacques Blanc, président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, élu grâce au vote du Front national, au groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale.

La première fait pour le moins « désordre », puisque elle oppose, devant les juges, deux des trois partenaires actuels de l'Alliance. La seconde ne contribue pas à éclaircir le message qui sous-tendait, au printemps, l'initiative conjointe de M. Léotard et de Philippe Séguin.

Dès la signature, le 14 mai, d'un protocole d'accord entre les présidents de l'UDF et du RPR, il avait bien été spécifié que « chacun des courants de pensée [pourrait] s'organiser, conduire sa réflexion et mener sa propre action de conviction en direction des Français, en refusant toute compromission avec l'extrémisme ». L'adhésion de

M. Blanc constitue-t-elle une semblable « compromission » ? Tout le monde, à droite, n'en est pas forcément convaincu. Embarrassés par cet épisode qui se voulait discret, les dirigeants de l'opposition s'en sont tenus à un silence prudent depuis le début du mois d'août. Seul Gilles de Robien, député (UDF) de Somme, avait annoncé avec éclat sa démission de Démocratie libérale, dont il avait

décliné sa carte sur un plateau de télévision.

Depuis, les choix se sont clarifiés. Sans vouloir abuser de sa position de parti dominant de l'opposition, la direction du RPR souhaite ardemment que le ménage soit fait, non seulement en direction de M. Blanc, mais aussi à l'égard de Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes, dont les velléités de

construire un nouveau mouvement constituent un défi supplémentaire. « La question de la relation des partis de l'opposition républicaine avec le Front national est une question centrale, sur laquelle nous n'avons absolument pas l'intention de renier nos principes », a affirmé, sur LCI, le porte-parole du RPR, François Fillon, à la veille de la réunion du bureau de l'Alliance, en rappelant que le mouve-

ment gaulliste a déjà exclu ceux de ses militants qui ont accepté des postes dans les exécutifs régionaux dont les présidents ont été élus avec les voix du FN. Cette ligne, partagée par Force démocrate, demeure : « Ni Front républicain ni alliance avec le Front national ». Il n'est pas question, en effet, pour la droite républicaine d'établir des accords avec la gauche pour renverser les présidents de conseils régionaux élus grâce aux élus lépétistes.

la culture a précisé au Monde que, depuis le mois de juin, il a « suspendu les cotisations » prélevées d'ordinaire sur le compte de M. Millon. La même mesure a été prise vis-à-vis de Jean-Pierre Soisson, président du conseil régional de Bourgogne et député apparenté au groupe UDF. M. Douste-Blazy a ajouté que, lors de la prochaine réunion du groupe, il proposera l'exclusion des deux députés. Pour ce qui est des membres du bureau provisoire de l'Alliance, M. Bayrou a indiqué au Monde que « les choses devront être claires sur le plan du refus de toute compromission avec l'extrémisme ». « Je crois qu'avec nos partenaires, on peut trouver un chemin », a-t-il ajouté. La tonalité est la même dans l'entourage de M. Léotard, où l'on souligne que la période impose d'être clair.

Une seule inconnue demeure : l'attitude de M. Madelin, qui, jusqu'à présent, avait justifié l'adhésion de M. Blanc au groupe DL par le maintien de la présence de MM. Millon et Soisson à celui de l'UDF. Déjà, au mois de mai, c'est son refus d'exclure ceux qui avaient tenu la main au Front national qui avait été à l'origine du départ de M. Madelin de l'UDF. Un nouveau refus de l'ancien ministre pourrait compromettre la mise en œuvre du projet original de l'Alliance.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

François Bayrou contre toute « ambiguïté »

LYON de notre correspondant régional

En campagne pour la présidence de l'UDF, François Bayrou a fait étape, mardi 1^{er} septembre, en Rhône-Alpes, région de son principal adversaire, Hervé Mariton, vice-président du conseil régional élu avec le soutien du Front national. Le président de Force démocrate, hostile à toute « complicité, complaisance, connivence et ambiguïté » avec l'extrême droite, a souligné que c'est de Lyon qu'est partie « l'onde de choc du tremblement de terre qu'a vécu l'opposition au lendemain des élections régionales ».

Pour cette journée particulière, qui a conduit d'Annecy à Lyon, M. Bayrou était entouré des principaux dirigeants régionaux de l'UDF, notamment de Bernard Bosson, maire d'Annecy, de Michel Mercier, sénateur et président du conseil général du Rhône, et de Thierry Cormillet, maire de Montélimar et président du Parti radical. Dans un souci de synthèse entre l'« humanisme chrétien et républicain », M. Bayrou a fait une visite au siège historique du parti d'Edouard Herriot, après avoir été reçu par Raymond Baur. A cette occasion, M. Cormillet a rappelé l'attitude de « vigilance républicaine » de son parti, cela à l'intention particulière de Jean-Pierre Calvet, conseil-

ler régional, président de la fédération du Rhône du Parti radical. Présent au côté de François Bayrou, M. Calvet a néanmoins déclaré vouloir « garder sa liberté de conscience » et rester fidèle à Charles Millon.

LA MORALE AVANT LA VICTOIRE

Devant cent cinquante élus et militants réunis, le soir, au Pavillon du parc de la Tête-d'Or, à Lyon, M. Bayrou a brossé les grandes lignes de son projet de constitution d'un mouvement européen, libéral et social. Se référant à Antigone, il s'est présenté comme le défenseur de « valeurs spirituelles au-dessus de la politique » pour qui « la morale est plus importante que la victoire électorale ».

Tout en se défendant d'avoir une vocation d'« éradicateur », M. Bayrou annonce qu'il demandera aux élus UDF, s'il devient président du mouvement, de « se conformer au choix fait par les militants » et de mettre un terme à toute ambiguïté envers le FN. Parce qu'il « croit à l'Alliance mais craint la confusion », M. Bayrou entend faire de l'UDF, a-t-il assuré, un parti « unifié » et « intégré », les différents courants du mouvement se nuant, à terme, en composantes. C'est ce qu'il proposera prochainement aux représentants de Force démocrate. (Interim.)

MENACE POLITIQUE

Président de La Droite, M. Millon est actuellement membre du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée nationale. Cela ne l'empêche pas d'inaugurer de nouveaux locaux, au cœur de Paris, pour son propre compte, et de revendiquer seize mille adhérents et de préparer, pour les prochaines semaines, toute une série de conventions décentralisées. En raison de son passé, notamment lors de l'époque des « rénovation » de la droite, en 1989, et de sa proximité avec Jacques Chirac depuis la campagne présidentielle de 1995, M. Millon constitue une menace politique pour l'opposition autre que plus importante que M. Blanc, dont les ambitions demeurent strictement régionales.

Le président du groupe UDF-Alliance, Philippe Douste-Blazy, est le premier à se déclarer sur la même ligne que le RPR. Mardi 1^{er} septembre, l'ancien ministre de

Scénarios pour un « arc républicain » en Rhône-Alpes et en Picardie

LORS de l'université d'été des socialistes, à La Rochelle, François Hollande, premier secrétaire du PS, a défendu une nouvelle fois la stratégie de « cordon sanitaire » des élus de gauche dans les quatre régions gérées par la droite et le Front national : « Nous refusons toute banalisation de ces alliances, a-t-il répété. Nous refusons toujours de donner une légitimité à ces quatre présidents de région » (Le Monde daté 30-31 août).

C'est principalement en Rhône-Alpes que les socialistes espèrent parvenir à leurs fins, en privant de majorité Charles Millon (ex-UDF), bloquant ainsi le fonctionnement de l'Assemblée. Pour cela, les socialistes élus de gauche s'appuient sur les neuf UDF et les huit RPR qui refusent toute compromission avec l'extrême droite. En juillet, lors de la désignation des élus dans les organismes extérieurs, des membres du groupe présidé par M. Millon avaient profité du vote à bulletin secret pour exprimer leur désaccord ; en conséquence, aucun membre du FN n'avait été désigné.

Quelques jours auparavant, Bernard Soulaire, porte-parole du groupe PS, avait déclaré que la gauche était prête « à soutenir un nouvel exécutif républicain, mais sans y participer ». C'était à la droite républicaine de choisir une personnalité susceptible d'incarner une alternative à M. Millon. Aujourd'hui, des membres du groupe UDF préparent un contre-budget : « Si la gauche le soutient, explique Dominique Chambon (FD), Charles Millon deviendra minoritaire ». Marie-Thérèse Geoffroy (RPR) est prête à participer à ce qu'elle appelle un « arc républicain ». « C'est le moment de se décider, explique-t-elle. On ne peut pas, à la fois, se réclamer du gaullisme et cautionner une alliance avec l'extrême droite ». Visant ainsi les conseillers de base, toujours membres du RPR, qui soutiennent M. Millon et n'ont pourtant pas fait l'objet de procédures d'exclusion, elle estime « urgent » de « sortir de leur isolement » les élus régionaux fidèles à la ligne officielle de leur parti.

Depuis, la « Constitution d'un arc républicain » est contestée par François Bayrou, président de Force démocrate. Selon l'ancien

ministre, qui s'est rendu à Lyon mardi 1^{er} septembre (lire ci-dessus), « il ne faut pas remplacer une ambiguïté par une autre ». « Il n'y aura pas de renversement d'alliance », assure-t-il. A gauche, cette stratégie bute sur les réticences du PCF : « La bataille est d'abord à mener contre la droite », résume Roland Jacquet, membre du bureau national et coordinateur des élus communistes de Rhône-Alpes. « Si nous parvenons à faire capoter l'alliance Millon-Gollitsch, la gauche, qui a recueilli plus de voix que la droite aux élections régionales, a la légitimité de revendiquer la présidence de la région », estime M. Jacquet.

Obscur à gauche, le paysage n'est pas non plus dégagé à droite

Pour les communistes, la situation en Rhône-Alpes ne peut être traitée isolément. Membre du secrétariat national, Pierre Blotin refuse, dans les conseils régionaux où la droite, non majoritaire, s'est alliée avec le FN, « toute combinaison politicienne » qui dédouanerait « la droite de ses responsabilités ». En principe, donc, si les présidents en place étaient mis en minorité lors du vote des budgets, leurs fauteuils devraient revenir à la gauche : au PS en Rhône-Alpes, au PCF en Picardie.

Cependant, admet M. Blotin, « on voit mal un communiste se faire élire président de la région Picardie avec des voix des élus de droite ». De fait, à Amiens, où la gauche a renoncé à faire de l'obstruction systématique, chacun s'accorde à exclure cette hypothèse.

En mars, la grande majorité de la droite républicaine avait pris prétexte de la candidature d'un communiste à la présidence de la région pour justifier son soutien à Charles Baur (ex-UDF), réélu grâce aux voix du FN. « Nous avions délibérément voté pour lui, mais le seul objectif : éviter que cette région ne soit donnée au Parti communiste »,

réaffirme ainsi Eric Woerth (RPR) dans Le Figaro du 31 août.

Trois élus de droite - Roger Mézin (RPR), Alain Gest (UDF) et Brigitte Fouré (DL) - ont ouvert des négociations avec le PS sur la mise en œuvre d'un « accord de gestion » au profit d'un candidat socialiste. Le 17 juillet, ils ont été votés avec la gauche pour éviter que des conseillers FN ne représentent la région dans des organismes extérieurs. Ce scénario, que M. Baur veut croire « complètement surréaliste », reste, pour l'heure, très hypothétique. Comme en Rhône-Alpes, il nécessite l'adhésion par le Parlement de la nouvelle procédure du « 49-3 régional ». Il impose, surtout, une délicate redistribution des cartes électorales au sein de la gauche. Dépossédé de la région qui lui avait été promise, le PCF, qui doit compter avec le bouilliant député de la Somme Madame Gremetz, pourrait exiger d'importantes contreparties.

Obscur à gauche, le paysage n'est pas non plus dégagé à droite, car un tel scénario exige le soutien de plusieurs élus qui soutiennent M. Baur. Et les regards, du coup, se tournent vers l'hôtel de ville d'Amiens. Gilles de Robien aurait une position déter-

minante, confiée ainsi un élu socialiste. Le maire de la capitale picarde, qui vient de quitter avec fracas Démocratie libérale pour protester contre l'intégration de Jacques Blanc au sein du groupe DL de l'Assemblée nationale, a pris soin de ne pas se pencher trop ouvertement sur le « cas Baur », laissant trois de ses proches - MM. Mézin et Gest, Mme Fouré - mener la bataille au sein du conseil régional. Intervient-il si l'hypothèse d'un accord de gestion au profit du PS prenait de la consistance ? « Je ne me déroberai pas à un tel débat », répond-il, en assurant que cette hypothèse « modifierait le comportement d'une partie de la droite républicaine ».

Les tenants d'un tel scénario observent en Rhône-Alpes. Qui pourrait, espèrent-ils, si M. Millon était contraint de se démettre, changer la donne en Picardie. Sans doute désireux de ne pas suggérer que son sort puisse être lié à celui de l'ancien ministre de la Défense, M. Baur a décidé, contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, de ne pas rejoindre La Droite.

Bruno Caussé et Jean-Baptiste de Montroulo

Pas d'adoption définitive du « 49-3 régional » avant 1999

ADOPTÉ en première lecture par l'Assemblée nationale, mercredi 24 juin, le projet de loi réformant le scrutin régional, qui transpose aux régions le mode de scrutin en vigueur aux élections municipales, comprend un second volet destiné à limiter, dans l'immédiat, les risques de blocage des régions. Il s'agit d'un renforcement du dispositif, pourtant récent, mis en place par la loi du 8 mars : ce mécanisme prévoyait qu'un projet de budget régional, non voté dans les délais, serait considéré comme adopté, à moins qu'une motion de défiance, comportant un nouveau projet de budget, n'obtienne la majorité absolue des suffrages.

Tout en étendant son application à différents autres actes budgétaires, l'actuel projet de loi en discussion prévoit que l'adoption

d'une motion de défiance entraîne le remplacement immédiat du président en fonction. Cette disposition, qui pourrait, le cas échéant, provoquer le départ du président de Rhône-Alpes, voire de Picardie, a suscité des réserves au sein du PS, lors de l'examen du texte au Palais-Bourbon. Certains craignaient en effet de voir fragilisés les mandats des présidents de gauche qui disposent de majorités relatives. Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) a ainsi jugé qu'« il était contradictoire de dénoncer des alliances contre nature [entre la droite et le Front national] tout en proposant la mise en place d'un dispositif incitant à la formation de ces mêmes alliances ». A l'inverse, ceux qui étaient favorables au nouveau dispositif ont estimé que l'obligation d'afficher le nom d'un président alternatif

serait une arme dissuasive dans les régions où la gauche gouverne avec une majorité relative.

Lors de la première lecture au Palais-Bourbon, le principal débat a porté sur le volet concernant la réforme du scrutin régional. Après avoir exigé, en vain, un abaissement substantiel du seuil permettant à une liste de se présenter séparément au second tour, le PCF a voté contre le texte, tandis que les Verts choisissaient de s'abstenir. Au cabinet de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, on affirme qu'il y a, de part et d'autre, une « volonté d'aboutir ». Le projet de loi, examiné en première lecture au Sénat fin octobre, ne devrait pas être adopté définitivement avant la fin du mois de janvier.

J.-B. de M.

Rafaëlle Rivais

Un ancien collaborateur de M. Léotard va être nommé préfet en Bourgogne

PIERRE STEINMETZ, préfet de la région Bourgogne et du département de Côte-d'Or, devrait être déplacé le 14 septembre. Les élus de gauche n'avaient guère apprécié que cet ancien directeur du cabinet de Dominique Perben (RPR), ministre de la fonction publique du précédent gouvernement, soit nommé préfet de la région où ce dernier, maire de Chalon-sur-Saône et député, exerce une certaine influence. De même, quelques-uns déplorent-ils la façon dont le préfet avait géré l'intervention des forces de l'ordre, juste après l'élection de Jean-Pierre Soisson à la présidence du conseil régional, le 7 avril.

M. Soisson avait requis les forces de l'ordre afin qu'elles évacuent les spectateurs qui le harcelaient pour s'être allié avec le Front national. Le préfet, tenu par la loi de s'exécuter, avait donné des consignes de modération aux policiers. Toutefois, plusieurs élus se plaignent d'avoir été malmenés. André Billardon, député (PS) de Saône-et-Loire et ancien ministre, estime notamment que « l'évacuation du public, destinée à obtenir le

huus clos, a été sélective », la presse et les partisans de M. Soisson ayant pu rester.

Cependant, Bettina Laville, tête de la liste de gauche en Saône-et-Loire et membre du cabinet de Lionel Jospin, a tenu à « rendre hommage » à M. Steinmetz, « grand haut fonctionnaire », qui avait été son « patron » au cabinet de Jacques Feller, ministre de la coopération et du développement de Michel Rocard. Les qualités de M. Steinmetz n'étant d'ailleurs nullement contestées, ni au ministère de l'Intérieur ni à Matignon, il n'a pas été placé hors cadre par le conseil des ministres du 19 août, mais affecté à la région Poitou-Charentes et au département de la Vienne.

C'est un ancien collaborateur de François Léotard, François Lépine, qui aura la délicate charge de lui succéder, alors que nombre d'incidents semblent prévisibles. La gauche essaie en effet d'interdire à M. Soisson toute présence à des manifestations officielles. Une vive altercation s'est ainsi produite dans la chancellerie d'Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire, où M. Soisson n'a pu venir fêter les dix ans d'une... épicerie. Le président du conseil régional n'a pu effectuer que deux déplacements depuis qu'il exerce cette fonction.

Des manifestations pourraient troubler l'inauguration des « antennes » que le conseil régional a décidé de créer à Nevers et à Sens. François Rebsamen (PS), chef de file de la gauche au conseil régional, estime que ces permanences, qui seront confiées à des élus RPR, sont en fait des « guichets électoraux », destinés « à acheter les voix de la droite », et « ne devant pas être financés par l'argent du contribuable ». Enfin, des protestations sont à prévoir dans les dix lycées dont les conseils d'administration accueilleraient des élus du Front national. La plupart des provinciaux de Bourgogne devraient faire voter un règlement intérieur qui rejette le principe de la préférence nationale.

Daniel Vaillant veut améliorer la concertation avec les composantes de la majorité

Le ministre chargé des relations avec le Parlement a reçu les chefs de file des députés PC, PRG, Verts et MDC

Pour éviter que ne se reproduisent au cours de la prochaine session parlementaire des incidents entre le gouvernement et les composantes non

socialistes de la majorité de l'Assemblée nationale, Daniel Vaillant a entrepris de recevoir les chefs de file des députés communistes, radicaux

de gauche, Verts et chevènementistes. De telles rencontres pourraient se renouveler afin de favoriser la concertation en amont.

LE MINISTRE des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, enchaîne depuis quelques jours des rendez-vous en tête-à-tête avec les chefs de file de la majorité à l'Assemblée nationale. Après s'être entretenu avec Michel Crépeau (PRG), lors de l'université d'été du PS dans sa ville de La Rochelle, M. Vaillant a rencontré Georges Sarre, président délégué du MDC, mardi 1^{er} septembre au matin, puis, dans l'après-midi, Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée. Enfin, le ministre devait discuter avec Guy Hascobé, représentant des députés Verts. Ces contacts bilatéraux sont appelés à se renouveler de manière « plus ou moins régulière », selon l'entourage du ministre, afin d'améliorer la concertation « en amont » de la discussion des textes au Parlement.

Le principe de telles rencontres a été arrêté au mois de juin, devant le constat des divisions de la

majorité sur plusieurs textes fondamentaux, lors de la précédente session. Au début de l'été, M. Vaillant s'était alors vu reprocher par les parlementaires du PS de ne pas jouer suffisamment un rôle de coordination de la majorité. L'immigration, la régularisation des sans-papiers, le mouvement des chômeurs, les dates d'ouverture de la chasse, la réforme du mode de scrutin régional ont donné lieu à de nombreuses tensions à gauche.

TENTATIONS « HÉGÉMONIQUES »

Les divergences ont atteint leur sommet lors de la tentative de réforme du mode de scrutin européen, qui a finalement été retirée de l'ordre du jour devant l'opposition conjointe des Verts, du MDC, des radicaux de gauche et des communistes. Le « grand frère socialiste » avait été alors sérieusement mis en cause pour ses tentatives « hégémoniques » (Le Monde daté 12-13 juillet).

Le groupe socialiste, présidé par Jean-Marc Ayrault, bénéficie en effet d'un contact privilégié avec le gouvernement. M. Vaillant, un des proches de Lionel Jospin, prend régulièrement le pouls des élus du PS, en assistant « à toutes les réunions du groupe le mardi matin », explique l'entourage de M. Ayrault. Ce dernier participe aussi aux petits-déjeuners du mardi matin, qui réunissent, autour du premier ministre, les dirigeants parlementaires du PS. Les deux hommes travaillent « dans une harmonie totale ». Ce qui n'est pas toujours le cas avec les autres formations.

Pour l'instant, M. Vaillant passe en revue avec chacun des chefs de file de la majorité les problèmes susceptibles de se poser sur les textes qui seront débattus au début de la session parlementaire : la loi d'orientation agricole, le pacte civil de solidarité, mais aussi le budget, la loi de financement de la Sécurité sociale... M. Crépeau a

profité de l'occasion pour souligner le refus par les radicaux de gauche de l'actuel projet de réforme du parquet. Le maire de La Rochelle, qui lançait au début de l'été que « les parlementaires, ils commencent à en avoir ras-le-bol », s'est radouci, estimant cette démarche de concertation « cohérente, utile », et se félicitant de cette « méthode pragmatique ».

« UN PEU D'ORDRE POLITIQUE »

A plus long terme, il s'agit de mettre « un peu d'ordre politique » dans le calendrier parlementaire. « Chaque ministre veut faire passer son texte ; au total, la demande de projets de loi est supérieure à la capacité de l'agenda parlementaire », souligne l'entourage de M. Vaillant. Les Verts attendent avec impatience l'inscription à l'ordre du jour du projet de loi sur l'aménagement du territoire, ainsi que la seconde lecture, à l'Assemblée, du texte sur la limitation du cumul des mandats, une fois qu'il aura été examiné par le Sénat. Mais la marge de manœuvre risque d'être faible. La précédente session a déjà été très chargée et Matignon prévient que « l'idée n'est pas d'en faire plus » dans l'année qui vient.

L'entourage du premier ministre rappelle aussi que, si M. Vaillant « recueille le sentiment » des députés, c'est M. Jospin qui décide, « après échanges avec les ministres ». Lundi 7 septembre, un déjeuner réunira les cinq chefs de file de la majorité de l'Assemblée nationale autour de MM. Jospin et Vaillant ; au cours de cette rencontre, le premier ministre devrait préciser à chacun dans quelle mesure leur voix a été entendue.

Clarisse Fabre

Bernard Kouchner dénonce le « chantage » des radiologues

Le boycottage des campagnes de dépistage du cancer du sein soulève l'indignation

ENTRE stupeur et indignation. Les réactions à l'annonce faite lundi 31 août, par Jean-François Mazyer, président de la Fédération nationale des médecins radiologues (FNMR), de boycotter les campagnes publiques de dépistage du cancer du sein ont un caractère d'État à la santé, Bernard Kouchner, ne s'est pas fait attendre. Sur un ton particulièrement vif, il a accusé, mardi, les radiologues d'exercer un « chantage déploratif » et de « prendre les femmes de ce pays en otage » pour des histoires de « gros sous ». Le président de la FNMR a aussitôt réagi, estimant que pour lui « les vrais otages, ce sont les radiologues », qui « s'étaient engagés dans une politique de santé publique » et « se sentent au-

jourd'hui trahis ». La Mutualité française a, elle aussi, fustigé, mardi, le « mépris » des radiologues « vis-à-vis du devoir de santé publique que devrait avoir tout médecin ». « Si cette situation devait durer, la Mutualité française pourrait demander aux 30 millions de mutualistes de s'abstenir de consulter les radiologues ayant participé à ce mouvement corporatiste et indécent », a-t-elle menacé.

DEUXIÈME CAUSE DE DÉCÈS

De son côté, Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie, tout en condamnant l'appel de la FNMR, a appelé « à l'éthique et au sens des responsabilités des professionnels pour qu'ils refusent une forme d'action qui fait fi des droits des patients ». Il constate que les radiologues entendent « protester

contre la baisse temporaire des tarifs de radiologie décidée en juillet dernier par le gouvernement », mais qu'ils ont choisi « de s'attaquer surtout à un programme important mis en place par la CNAM et répondant à une priorité de santé publique ». « Ce sont les femmes qui ont le plus de difficultés à accéder aux soins qui seront les premières victimes » de cette décision, a-t-il conclu. La CFDT a appelé, elle aussi, les radiologues à renoncer au boycottage des campagnes de dépistage du cancer du sein et à « utiliser d'autres formes d'action que de prendre en otage les assurés sociaux ».

Le cancer du sein représente la deuxième cause de décès parmi les femmes de plus de soixante-cinq ans, après les maladies cardiovasculaires. Chaque année, 26 000 femmes sont atteintes du cancer du sein et 11 000 en meurent. Les campagnes de dépistage du cancer du sein, financées par la CNAM, les collectivités locales et la Ligue nationale contre le cancer, permettent aux femmes âgées de cinquante à soixante-neuf ans de bénéficier tous les trois ans d'une mammographie remboursée à 100 %. Munies d'une lettre de prise en charge de la « Sécu », elles peuvent faire effectuer l'examen chez un radiologue de leur choix. Selon la CNAM, 270 000 femmes en ont bénéficié en 1997, et 300 000 devraient y accéder en 1998, dans 31 départements.

Alain Beauve-Méry

Le classement des hôpitaux critiqué

Le « palmarès des hôpitaux » que vient de publier Sciences et Avenir (le Monde du 2 septembre) suscite le mécontentement des élus défendant les hôpitaux dits de proximité. L'Association des petites villes de France, que préside Martin Malvy (PS), maire de Figeac (Lot) et président du conseil régional de Midi-Pyrénées, estime, dans un communiqué diffusé mardi 1^{er} septembre, que les trois critères pris en compte (activité, mortalité, notoriété) ne sont « pas pertinents » pour ces hôpitaux de proximité, et que la démarche du mensuel « ne peut que contribuer à l'aggravation des inégalités ».

La conférence des directeurs généraux de centres hospitaliers régionaux et universitaires juge que « la pondération des critères » utilisés est « arbitraire ». Elle met notamment en cause le calcul de l'indice de mortalité, qui, « portant sur de faibles quantités », « pose le problème des séries statistiques ». Elle regrette également l'absence de prise en compte du « secteur privé à but lucratif ».

Les prix du tabac et des cigarettes augmenteront d'environ 2,5 % en 1999

CHAQUE ANNÉE, quand le gouvernement boucle son projet de loi de finances, il se pose la même question : est-il opportun ou non de majorer quelques recettes fiscales dites « de poche » ? Pour 1999, la décision est maintenant prise, en tout cas, pour le tabac : il n'y aura pas de majoration d'impôt. Ce qui ne veut pas dire pour autant que les fumeurs n'aient pas à mettre la main au portefeuille. L'effort qui leur sera demandé n'aura cependant rien de spectaculaire.

Le statu quo fiscal qui prévaudra en 1999 était prévisible. Des années durant, les gouvernements successifs ont, en effet, cédé à la tentation de majorer les différents prélèvements (droits de consommation et TVA) qui pèsent sur le tabac, au point que ceux-ci représentent désormais près de 76 % du prix pour le public. La hausse continue de la pression fiscale a cependant eu un effet pervers : craignant un effritement de la consommation, les grands indus-

triels présents sur le marché ont voulu s'engager, au début de 1997, dans une guerre des prix. Or, pour l'État, une telle guerre aurait été meurtrière : assises sur les prix à la consommation, les recettes de l'État se seraient effondrées.

DES INTÉRÊTS COMMUNS

Le ministère des finances a donc joué les « casques bleus », et, pour 1998, une autre solution a été trouvée. Une réforme fiscale complexe a été mise en œuvre, notamment pour dissuader les fabricants de baisser leurs prix par le biais de nouveaux paquets de 25 ou 30 cigarettes, et les industriels ont finalement accepté d'augmenter modestement leurs prix en 1998. Dans ce système, tout le monde y a trouvé son compte : les fabricants, qui n'avaient rien à gagner à une guerre commerciale, aussi bien que l'État, qui, via les hausses de prix, a vu ses recettes fiscales augmenter. Le gouvernement a, dans le même temps, pu faire valoir que ces hausses de prix répondaient

aux impératifs de santé publique, par leur effet dissuasif sur les consommateurs.

Pour 1999, le gouvernement n'avait donc aucun intérêt à relancer un conflit commercial qui est pour l'heure désamorcé. La même logique l'emportera : les prix du tabac devraient augmenter, majorant du même coup les recettes de l'État, mais sans que celui-ci ait à relever les prélèvements. La hausse moyenne des prix du tabac pourrait, ainsi, être de l'ordre du double de l'inflation prévisible. Même si l'on ignore encore la prévision officielle d'inflation que le gouvernement dévoilera le 9 septembre, en même temps que le projet de loi de finances pour 1999, on peut raisonnablement estimer que la hausse des prix ne devrait guère dépasser de 1,2 % à 1,3 % en 1999. Les fumeurs peuvent donc s'attendre à ce que, l'an prochain, la hausse du tabac et des cigarettes avoisine 2,5 %.

Laurent Mauduit

Mme Aubry prévoit « une petite remontée » du chômage en septembre

LA FRANCE est « engagée dans une réduction sans doute structurelle du chômage » même s'il y aura « sans doute une petite remontée au mois de septembre » avec « l'arrivée de beaucoup de jeunes des universités et des écoles sur le marché du travail », a estimé, mercredi 2 septembre, Martine Aubry. La ministre de l'emploi et de la solidarité a ajouté, sur RTL, que « pour la première fois depuis très longtemps, avec 3 % de croissance, la France crée énormément d'emplois, 260 000 cette année ». Elle a jugé que « la croissance est d'abord tirée par la consommation intérieure ». Le chômage a baissé de 4,8 % en un an selon le baromètre officiel pour s'établir en juillet à 11,8 % de la population active.

Européennes : M. Séguin est « la tête de liste la plus crédible » selon le RPR

LE PORTE-PAROLE du RPR, François Fillon, a estimé, mardi 1^{er} septembre, que le président du RPR, Philippe Séguin, est la personnalité de l'opposition « la plus crédible » pour conduire une liste unique de l'opposition aux européennes de 1999. « Si on veut bien mettre de côté les positions des fédéralistes qui devraient nous faire sourire tellement elles sont du domaine de l'utopie, et écarter celles des nationalités impénitentes qui décrivent un monde qui n'a plus rien à voir avec celui dans lequel nous vivons, je suis persuadé qu'il y a une possibilité de mener une liste unique représentant l'ensemble des formations politiques qui composent l'Alliance », a déclaré M. Fillon sur LCI.

DÉPÊCHES

■ PCF : Robert Hue a proposé, mardi 1^{er} septembre, dans une lettre ouverte à Jacques Chirac, l'inscription de « nouvelles priorités » pour sortir la Russie de sa crise actuelle. Critiquant les « thérapies de choc ultralibérales appliquées à doses massives par les institutions financières internationales », le secrétaire national du PCF « regrette la prise de position solennelle [de M. Chirac] appelant à la « poursuite des réformes » engagées sous l'égide du FMI ».

■ PARTIS : Jean-Pierre Michel menace de quitter le Mouvement des citoyens, fondé par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur, si le commissariat de Lure, en Haute-Saône, département dont il est député, est supprimé dans le cadre du redéploiement des effectifs de sécurité. Pour la même raison, le conseiller régional Eric Houllé a annoncé, le 28 août, sa démission de la présidence du MDC de Haute-Saône et de son poste de conseiller national du mouvement.

■ UNEDIC : le régime d'assurance-chômage a recensé 2 535 300 allocataires des Assedic, au 31 juillet, soit une hausse de 1,7 % par rapport à juin. Sur un an, le nombre des allocataires a baissé de 0,2 %, a précisé, mardi 1^{er} septembre, l'Unedic. Par catégorie, il y a 2 207 700 demandeurs d'emploi indemnisés, soit +1 % en un an, 99 300 bénéficiaires en formation ou en conversion (-13,7 %) et 228 300 préretraités (-5 %).

■ SYNDICAT : l'Union régionale CGT d'Ile-de-France (URIF-CGT) a souligné, mardi 1^{er} septembre, les « fragilités lourdes et préoccupantes » de la région en termes d'emplois, en lançant une campagne de mobilisation des salariés « pour plus de progrès social ». L'URIF a recensé 29 accords sur les 35 heures en Ile-de-France.

■ SÉCURITÉ SOCIALE : le projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui devait être présenté le 23 septembre, en conseil des ministres, a été reporté au mercredi 7 octobre. Aucune explication officielle n'a été donnée à cet ajournement.

SCIENCE ET AVENIR

SPECIAL

Hôpital

1998

Le palmarès des 512 hôpitaux français

La mortalité dans votre hôpital

هكذا من لاجل

SOCIÉTÉ

LE MONDE / JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998

ÉDUCATION Claude Allègre et Ségolène Royal ont présenté à la presse, mardi 1^{er} septembre, un programme de mesures concernant l'éducation nationale qui laisse, cette

année encore, une grande place à l'expérimentation. ● À L'ÉCOLE PRIMAIRE, la présence d'aides-éducateurs et d'intervenants extérieurs devraient permettre de mieux gérer la

journée scolaire et l'apprentissage d'une langue vivante sera mis en place pour les élèves de CM2. ● EN COMPARAISON des grands chantiers ouverts à l'école et au lycée, le col-

ège reste le grand oublié des mesures annoncées. ● EN SEINE-SAINT-DENIS, parents et enseignants restent vigilants après leur forte mobilisation du printemps. ● À PARIS, à la veille

de la rentrée, des élèves ne savent toujours pas dans quel collège ils sont inscrits. ● M. ALLÈGRE a reçu les syndicats le 1^{er} septembre dans un climat plus détendu que d'habitude.

Une rentrée scolaire placée sous le signe de l'expérimentation

Claude Allègre et Ségolène Royal ont présenté à la presse, le 1^{er} septembre, un volumineux catalogue de mesures. Peu d'entre elles concernent le collège, qui reste le grand oublié des grands chantiers annoncés

LA DEUXIÈME rentrée d'un ministre de l'éducation nationale est en général la première qu'il ait vraiment préparée. Claude Allègre et Ségolène Royal n'ont pas dérogé à la règle, proposant, mardi 1^{er} septembre, un programme, un programme qui a laissé chacun près de l'indigestion. Il accorde pourtant, cette année encore, une très large place à l'expérimentation, maître mot de cette rentrée.

● A l'école primaire : les changements inscrits dans la « Charte pour bâtir l'école du XXI^e siècle », présentée par Claude Allègre le 28 août (*Le Monde* du 29 août), seront expérimentés dans deux mille écoles dès janvier 1999. La présence massive d'aides-éducateurs dans les écoles, ainsi que d'intervenants extérieurs, devrait permettre de mieux gérer la journée scolaire, dans laquelle les arts, les sports, les langues, les nouvelles technologies, auront une meilleure place qu'aujourd'hui.

— Langues vivantes : au CM2, dès cette rentrée, tous les élèves devraient voir dispenser l'enseignement d'une langue vivante étrangère, durant une heure et demie par semaine, par « des personnels linguistiques compétents ». Ce seront les maîtres lorsqu'ils le peuvent ou des « personnels bilingues, locuteurs natifs, diplômés d'universités étrangères, étudiants étrangers, étudiants français diplômés en langues vivantes ».

Les aides-éducateurs justifiant d'une compétence en langue pourront également participer à ce dispositif, ainsi que les professeurs de langues du second degré. Le ministre fait état de « 3 300 assistants étrangers de langues vivantes [recrutés à cette rentrée] qui assisteront les professeurs dans l'enseignement ». A la rentrée 1999, cette mesure sera étendue au CM1.

— La « revitalisation » de l'école rurale : « Il faut avoir le courage de mettre sur la table l'aménagement du moratoire Balladur. Je ne dis pas la suppression mais l'aménagement », a déclaré Ségolène Royal. Mis en place en 1993, ce moratoire était destiné à surseoir à la fermeture de petites écoles de campagne, souvent à classe unique. Dans la ligne des propositions du rapport Lebossé (*Le Monde* du 27 juillet), M^{me} Royal a affirmé qu'il était « plus constructif de fermer certaines écoles qui s'étoilent », tout en conservant le poste de l'instituteur, affecté à un « réseau d'écoles », dont la mise en place commencera cette année.

● Au collège : malgré un « audit » (effectué sur dix collèges) par une équipe de chercheurs (*Le Monde* du 9 juillet) et en comparaison des chantiers ouverts à l'école et au lycée, le collège reste le grand oublié. Une évaluation de la réforme Bayrou « est en cours ». Ségolène Royal a cependant annoncé que des « mesures



consensuelles » allaient être prises « dans un certain nombre de collèges » : notamment la revalorisation des équipes de direction ou des mesures de vie scolaire. Et Claude Allègre semble décidé à mener « une consultation analogue à celle menée pour les lycées l'an dernier », mais sans fixer de calendrier.

— La classe de quatrième : un nouveau module de vingt heures « d'éducation à la santé » est mis en place dès cette rentrée. Une brochure concernant l'éducation sexuelle sera distribuée au cours du premier trimestre. Bénéficiaires cette année de nouveaux programmes, progressivement renouvelés depuis 1994-1995, les élèves de quatrième auront des manuels « allégés ».

raire (*Le Monde* du 2 septembre) — et des principes déjà édictés, la réforme du lycée reste à bâtir. Une des mesures les plus originales de la réforme initiale, celle de Lionel Jospin, à savoir l'aide aux élèves sous forme de « modules » en français, langue, histoire et géographie, mathématiques serait appelée à disparaître, malgré un avis nuancé de l'inspection générale sur leur utilité. « Mais pour être réinjectés sous une autre forme », fait valoir au ministre. Reste à la définir avec précision. En attendant, la suppression des modules permettrait au ministère d'économiser 6 heures de cours par semaine, pour environ 500 000 élèves de seconde.

● Le budget : le projet de budget pour 1999 prévoit la création de 3 916 emplois au 1^{er} septembre, dont : 5 050 emplois de personnels du second degré, 250 emplois de conseillers principaux d'éducation, 216 emplois de non-enseignants, 400 emplois de personnels de santé. Ces emplois proviennent de redéploiements de crédits et de transformations d'emploi, ce ne sont pas des créations nettes.

forme du service national, doit être mis en place dans les collèges et les lycées. Il s'ajoute à l'enseignement expérimental de morale civique mis en place cet automne dans une centaine d'établissements. Sans oublier la nouvelle épreuve d'éducation civique au brevet.

● La violence : le nombre des « classes-relais », destinées aux adolescents en difficulté, sera porté de 60 à 100 en 1998-1999 et à 250 en 1999-2000. Ségolène Royal compte beaucoup sur l'expérimentation lancée à cette rentrée, d'internats à la campagne pour les adolescents des villes, avant qu'ils ne soient « happés par la spirale de la rue ». Une campagne contre le racket est également prévue.

Il faudrait encore citer la création d'un « médiateur », en la personne de Jacky Simon, inspecteur général, chargé avec des correspondants locaux qui pourraient être d'anciens syndicalistes d'améliorer les relations entre les enseignants et leur administration. Mais aussi la relance des zones d'éducation prioritaire, le développement des nouvelles technologies, la déconcentration du mouvement des enseignants et la modernisation de l'administration, etc. Un programme à la mesure de l'énergie déployée par le ministre de l'éducation nationale.

Béatrice Gurrey

« Aucun élève n'est connu sous cette identité »

LE SERVEUR télématique spécialisé de l'académie de Paris est formel : « Aucun élève n'est connu sous cette identité ». L'acronyme, la formule de ce qu'on indignent les parents, les instituteurs, à deux jours de la rentrée des classes, de n'avoir obtenu aucune réponse à la demande d'inscription de leur(s) enfant(s) dans un des collèges de la capitale. Quant au téléphone, il y a bien longtemps qu'il sonne dans le vide, malgré des appels maintes fois répétés. Deux mois après le dépôt de leur dossier, certains d'entre eux commencent à manifester leur impatience et leur

colère face au mur de silence de l'administration. A priori, cette situation ne concerne pas la grande majorité des 40 000 premières inscriptions auxquelles doit procéder le rectorat dans les collèges et lycées de Paris. Elle affecterait essentiellement les familles ayant déménagé au début et durant l'été, les demandes de changement du privé au public... Cette réalité ne serait pas non plus exceptionnelle. Chaque année à la même période, les files d'attente de plusieurs centaines de personnes ne cessent de s'allonger devant les bureaux du siège des services de l'académie de Paris.

Des effectifs en baisse

● Selon les estimations, 12 627 000 élèves et étudiants des classes supérieures sont attendus à la rentrée, soit 60 000 de moins que l'an dernier : 6 610 000 dans les écoles maternelles (2,5 millions) et primaire (-40 000), 3 350 000 dans les collèges (-15 000), 1 529 000 dans les lycées généraux et technologiques (-15 000), 815 000 dans les lycées professionnels, 243 000 dans les sections de techniciens supérieurs (+5 000) et 80 000 en classes préparatoires aux grandes écoles.

« POLARISATION SOCIALE »

« Les parents ne doivent pas s'inquiéter. Tous les élèves seront affectés dans leur collège de secteur, si le dossier correspond aux procédures normales et si ne se posent pas des problèmes de sureffectifs dans les établissements très demandés », assure Pascal Jardin, le directeur des services de l'académie qui, comme le nouveau recteur, René Blanchet, suit le baptême du feu de sa première rentrée. S'il admet des retardés consécutifs à la mise en place d'un nouveau logiciel Informatique, M. Jardin doit aussi reconnaître que ces difficultés sont amplifiées par l'application drastique de la sécrétariat, nécessitant la vérification de chaque dossier.

Ministère-syndicats : éclaircie avec risques d'orage

POUR LES UNS, le climat fut « plutôt détendu », pour les autres « assez cliquet ». En somme, la réunion qu'on tenait, mardi 1^{er} septembre au soir, les représentants de la FSU et le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, accompagné de ses conseillers, marque au moins un changement de ton. La grande nouvelle est que l'on se parle. Mieux, le SNES (Syndicat national des enseignants du second degré, majoritaire) et le SNEP (éducation physique) ont trouvé dans ce nouveau dialogue, « des ouvertures » : ainsi du rattrapage promis sur l'accès à la « hors-classe » (soit 1 500 francs de plus par mois pour 8 000 enseignants en fin de carrière), ou de la promesse de demander aux jurys de concours de recruter des enseignants de réexaminer leurs délibérations, afin d'ouvrir des listes complémentaires. Celles-ci permettent de compenser les désistements de candidats reçus à plusieurs concours. Les perspectives de titularisation des maîtres-auxiliaires les plus anciens ou de réduction du service des professeurs d'arts plastiques ont également trouvé grâce aux yeux du SNES.

Mais il reste les sujets qui fâchent, comme la diminution de la rémunération des heures supplémentaires. M. Allègre s'est montré intraitable par rapport aux demandes syndicales, notamment le retrait du décret. En revanche, comme il faut savoir depuis le début du conflit, il se dit prêt à discuter du caractère obligatoire de ces heures, voire de leur disparition progressive. Sur le dossier des lycées, la discussion promet d'être longue et ardue. « Le ministre ne cesse de réaffirmer ses choix, mais nous, nous contestons le cadre même de cette réforme », explique Monique Vuillat, secrétaire générale du SNES. Le syndicat considère que la diminution de l'horaire des élèves risque d'aboutir à l'accroissement des inégalités et non à l'inverse. Bref, les bases de la négociation restent encore à définir.

UN ÉTRANGE SILENCE « Le SNES a dit : nous avons dix jours pour négocier. Peut-être que ces dix jours peuvent être mis à profit », avait déclaré Claude Allègre lors de sa conférence de presse. Ce fut le cas le soir même. Pour autant, il n'est pas question pour le syndicat de lever son mot d'ordre de grève pour le 10 septembre, souhaitant que « les choses continuent à évoluer ». Mais ce début de dialogue devrait arranger les deux protagonistes : le ministre qui aura fait preuve de bonne volonté, le SNES qui pourra attribuer l'éventuel échec du mot d'ordre de grève à cette nouvelle ère de détente.

Les autres syndicats ont, quant à eux, observé un étrange silence. Est-ce pour mieux apprécier les réformes du ministre de l'éducation nationale ? Ou pour mieux se mettre à l'écoute du nouveau dialogue noué entre ce dernier et le SNES ? Il est vrai que la plupart des organisations avaient déjà présenté leurs propres revendications lors de diverses conférences de presse tenues la semaine dernière. Il n'empêche. Le seul commentaire, mardi soir, est venu du bureau national du Parti socialiste. Dans un communiqué, le PS rappelle « son attachement à la négociation, à la concertation sur les modalités du changement et des réformes, avec l'ensemble des partenaires du système éducatif » et souhaite « l'aboutissement rapide des négociations qui ont été annoncées par Claude Allègre ». Non sans avoir longuement approuvé les réformes mises en place par le ministre.

B. G.

Rentrée sous le signe de la vigilance en Seine-Saint-Denis

HUIT SEMAINES de grève, onze manifestations, les enseignants, les parents et les élèves de la Seine-Saint-Denis ne sont pas prêts d'oublier le mouvement de protestation qui a secoué les établissements scolaires de leur département au printemps. Après avoir obtenu que le ministère de l'éducation nationale revole à la hausse son plan triennal de rattrapage, les « révoltés du 93 » se veulent « vigilants » à l'heure de la rentrée. « Il n'est pas question que l'on se moque de nous », prévient un représentant de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves). Dans un grand nombre de collèges et de lycées, la rentrée des enseignants, mercredi 2 septembre, devait comporter des assemblées générales afin de faire le point sur la réalité des moyens promis par le ministère. Le soir même, le Collectif d'animation des établissements en lutte du 93 — créé lors du mouvement et qui cherche à pérenniser son existence — devait organiser une assemblée générale des établissements et annoncer le lancement d'états généraux pour le droit à l'éducation. Quant au syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU), sa section départementale a d'ores et déjà publié un communiqué appelant les personnels à « être très at-

tentifs à la présence effective de tout ce qui a été annoncé, et cela dès le premier jour de la rentrée ». Les huit cents nouveaux emplois promis ont été répartis fin juin et privilégiant les collèges, où le taux de réussite au brevet ne cesse de diminuer depuis quatre ans. « Les collèges représentent le problème essentiel du système éducatif en Seine-Saint-Denis », considère Odile Roze, la nouvelle inspectrice d'académie. Dans ces établissements, les moyens supplémentaires accordés devraient permettre d'améliorer le taux d'encadrement des élèves, d'ouvrir des classes spécifiques, de rétablir un enseignement de technologie pour les élèves en difficulté et d'organiser davantage de soutien scolaire. « Les choix des conseils d'administration sont très variés. La grève a eu pour effet positif de faire naître une vraie réflexion sur la gestion des dotations pédagogiques », estime M^{me} Roze.

En outre, les crédits permettant le classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP) ont été augmentés au cours de l'été. Trente nouveaux établissements deviendront ZEP, au lieu des dix prévus initialement. Ainsi, 36 % des élèves du premier degré et 47 % des collégiens du département vont être concernés par ce classement, contre respectivement 11,5 % et

19,5 % avant le mouvement de protestation. Les moyens prévus pour les deux prochaines rentrées (1 000 postes en septembre 1999 et 1 200 en septembre 2000) seront « ciblés sur des actions nouvelles », prévient la nouvelle inspectrice d'académie, « car la Seine-Saint-Denis doit devenir un territoire d'expérimentation ».

CING GRANDS CHANTIERS

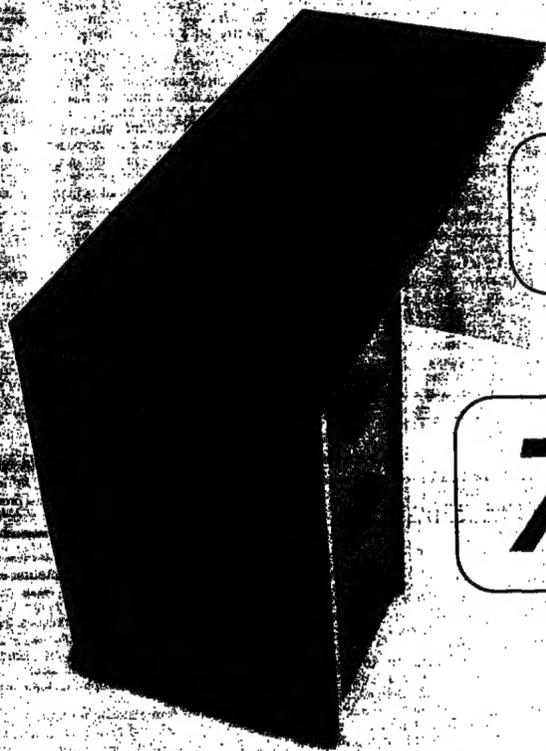
Sandrine Blanchard

هكذا من الاجل

LE MONDE / JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998 / 9

(Publicité)

SI CE N'EST PAS UN
JOLI PRIX DES 25 ANS, ALORS
QU'EST-CE QUE C'EST ?



Un bureau bleu ou jaune, avec
des tiroirs dans lesquels on
range ses premiers devoirs ou
ses derniers poèmes,

assez solide pour vous suivre
de 7 à 77 ans, c'est Mikado.

MIKADO

790 F*

Bureau d'enfant. Structure en panneaux de particules agglomérées laque
polyester bleu/blanc ou jaune/blanc.
3 tiroirs sur coulisses PVC. Poignées en hêtre laqué.
A monter soi-même.

L. 110 cm. H. 74 cm. P. 50 cm.

*Au lieu de 995 F. Prix net vendeur. Offre valable jusqu'au 31/08/98.

Tous les magasins Habitat chez les 25 ans d'Habitat
3615 Habitat (1,01 F la minute)
<http://www.habitat.fr>



habitat

La plupart des avocats du réseau Chalabi ont quitté le gymnase qui sert de salle d'audience

Dénonçant un « procès de masse », ils menacent de saisir la Cour européenne des droits de l'homme

Le procès des 138 prévenus du « réseau Chalabi », un réseau de soutien logistique aux maquis algériens, a débuté mardi 1^{er} septembre dans

une ambiance extrêmement chaotique. Dénonçant une « justice-spectacle », la plupart des avocats ont quitté le gymnase de Fleury-Mérogis, où ont lieu les audiences. Ils menacent de saisir la Cour européenne des droits de l'homme (lire aussi notre éditorial page 14).

LA PREMIÈRE JOURNÉE d'audience du procès de cent trente-huit membres présumés d'un réseau de soutien logistique aux maquis islamistes algériens s'est déroulée dans une ambiance quelque peu pagailleuse, mardi 1^{er} septembre.

Comme si prévenus et avocats s'étaient passés le mot pour mettre leurs comportements en adéquation avec l'image qu'ils ont de l'enfermement choisi pour la tenue de ce procès : le gymnase de l'École nationale d'administration pénitentiaire de Fleury-Mérogis, à quelques mètres de la maison d'arrêt. Un lieu « symbolique » qu'ils jugent bien peu conforme à l'idée d'une justice serine et équitable.

Avant l'ouverture des débats, des avocats avaient fait part de leur colère, criant au « procès de masse », dénonçant une « justice d'exception » (Le Monde du 1^{er} septembre). Qu'à cela ne tienne donc : à justice d'exception, audience d'exception, et rien n'a été épargné au président, Bruno Steinmann. Les rites judiciaires, qui, avec le décorum, contribuent à l'image d'une justice solennelle, ont été malmenés. A l'arrivée des juges dans la salle d'audience, des prévenus refusant de se lever, comme le veut pourtant la tradition. Paraissant indifférents aux échanges qui se déroulent, à quelques mètres d'eux, entre les avocats et le tribunal, les prévenus libres discutent, rient parfois, vont et viennent dans le prétoire, font des signes de la main à leurs co-prévenus détenus, assis derrière des box pare-balles.

Certains avocats jouent aux indisciplinés, restant debout quand le président leur demande de s'asseoir sur les chaises réservées. « Trop loin, disent-ils. Trop loin du tribunal, trop loin de nos clients. » Des avocats qui parfois interrompent le président de manière impertinente, jusqu'à ce que celui-ci les rappelle à l'ordre, puisqu'il faut bien rentrer dans le vif du sujet. Ou plutôt commencer l'appel

des prévenus. Cette obligation, rapidement expédiée en temps normal, réclame ici près de trois heures. Tour à tour, les prévenus se lèvent, se présentent au tribunal, se voient rappeler les faits qui leur sont reprochés. Certains parfois osent une question. « J'ai un travail, je commence tous les jours à 17 heures, mais je veux assister au procès. Serait-ce possible de quitter l'audience vers 16 heures ? », demande l'un. « Je suis cardiaque, j'habite à 900 kilomètres, je ne peux pas venir tous les jours », indique un autre. Le président Steinmann reste inflexible : « Vous êtes prévenus de certains faits, il faut que vous soyez présent. »

Pendant ce temps, la colère des avocats n'est pas retombée. Non, décidément, ils ne veulent pas s'asseoir « au fond de la salle, près du public », et réclament des places proches du prétoire. Ils exigent de pouvoir communiquer avec leurs clients détenus, ce qu'interdisent les vitres pare-balles munies seulement de quelques petits trous. « Comment voulez-vous que l'on ait une discussion confidentielle, interroge M^{me} Nathalie Jodel. Mon client est là, au fond du box, je n'ai pas pu le voir avant, je ne peux pas lui parler ici. » Le président Steinmann se dit conscient du problème. « J'avais demandé que l'on élargisse les trous, explique-t-il, mais ce n'est pas possible parce que les vitres sont recouvertes d'un revêtement spécial qu'on ne peut percer au risque de briser le verre. » Une solution est finalement trouvée : des chaises vont être ajoutées, et des vitres du box retirées.

Dans la salle, l'ambiance est surchauffée. Les rayons du soleil tra-

versent le Plexiglas de la toiture et la climatisation, louée spécialement pour le procès, est en panne. La litanie des noms se poursuit malgré tout. Voilà près d'une heure que l'appel a commencé, et le président en est encore à la lettre « C ». « C » comme Chalabi, comme Mohamed Chalabi. C'est lui qui a donné son nom au groupe que doit juger le tribunal. Il est présenté par l'accusation comme l'un des principaux instigateurs du réseau. Comme d'autres prévenus détenus, il s'est laissé pousser la barbe en prison. « Vous êtes de nationalité algérienne », demande Bruno Steinmann. « Non », répond Mohamed Chalabi, « je suis de nationalité musulmane. Je n'ai rien à voir avec la justice militaire. » Le président ne relève pas et passe au suivant.

« TOI, TAIS-TOI, RENTRE CHEZ TOI »

Sur les cent trente-huit prévenus cités à comparaître, quatre sont sous le coup d'un mandat d'arrêt qui n'a pas été exécuté. La quasi-totalité des prévenus libres sont présents. Quatre des vingt-sept prévenus détenus ont refusé de quitter leur maison d'arrêt respective pour se rendre au procès, notamment un homme très attendu : Mohamed Kerrouche, celui que l'accusation présente comme le chef et l'idéologue du réseau. Parmi ceux qui ont accepté de se rendre à l'audience, certains ne veulent pas de défenseur, comme Rachid Merad. Son avocat tente bien une intervention, mais il l'arrête : « Toi, tais-toi, rentre chez toi. » D'autres, au contraire, réclament un avocat commis d'office parce que celui qu'ils avaient choisi n'est

pas venu à l'audience. D'autres, enfin, profitant de ne pas avoir reçu leur citation à comparaître, déclinent au tribunal le droit de les juger. « J'ai déjà passé deux ans et demi en prison, c'est déjà une condamnation », lance Mustapha Daoudi, surnommé « le docteur », poursuivi notamment pour « recel de documents administratifs ».

Après une suspension d'audience, M^{me} Jean-Jacques de Felice prend la parole au nom des avocats présents. Évoquant « une mascarade, une imposture, une injustice absolue », il réclame un renvoi pur et simple du procès, où « aucune défense individuelle n'est possible ». « Nous n'accepterons pas de cautionner ce procès, d'être des avocats alibis, taissant, acceptant, car c'est la règle dans les régimes autoritaires. » A peine son intervention terminée, la quasi-totalité des avocats - environ soixante-dix - quittent la salle, suivis d'une centaine de prévenus libres. Le président Steinmann cache sa colère devant ce nouvel accroc à la règle.

Les avocats n'ont attendu ni la réponse de Bernard Fos, le substitut du procureur, ni la décision du tribunal, qui renvoie l'examen de la demande au jugement sur le fond. Le procès devait donc se poursuivre, mercredi 2 septembre, sans que l'on sache si le départ des contestataires était définitif ou pas. A l'extérieur du gymnase - salle d'audience, certains d'entre eux amoncellent déjà leur intention de déposer une requête en suspension légitime contre le tribunal et de saisir la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg.

Acacio Pereira

Un jeune père de famille meurt sous les balles d'un policier, à Tarbes

Il avait demandé une cigarette au brigadier

TARBES

de notre correspondant
Il est aux environs de 20 h 45, lundi 31 août, lorsque Eric Benfatima, qui se trouvait en compagnie de quelques amis, à Tarbes, s'approche d'un homme à moto pour lui demander une cigarette. Selon des témoins présents sur place, l'homme lui répond que la mendicité est interdite par un arrêté municipal de 1996 et l'invite, après lui avoir indiqué qu'il est policier, à partir rapidement s'il ne veut pas avoir d'ennuis. Le ton serait alors monté et les deux hommes en seraient arrivés aux mains.

C'est un buraliste ayant assisté à la scène qui est intervenu pour mettre fin à la bousculade. « Je leur ai dit de se calmer mais des jeunes l'incitaient à continuer », a-t-il raconté dans la soirée. Les insultes auraient à nouveau fusé et le brigadier, Didier Marty, aurait, comme il l'a expliqué plus tard à ses collègues, décidé d'interpeller Eric Benfatima. Selon le buraliste, ce policier, membre d'une brigade anti-criminalité, lui aurait demandé d'appeler le commissariat afin d'obtenir des renforts avant de tenter d'immobiliser Eric Benfatima en l'attrapant par le cou.

Selon des témoins, Eric Benfatima aurait bénéficié de l'aide de ses amis. Il serait parvenu à se libérer et aurait pris la fuite en courant. Le brigadier aurait alors poursuivi le jeune homme avant de le rattraper dans une impasse située à quelques dizaines de mètres du début de l'altercation. Selon ses collègues, le brigadier aurait déclaré au cours de la soirée qu'il l'aurait vu se retourner et lui faire face en faisant un mouvement brusque du bras.

Le policier lui aurait alors demandé de lever les bras en l'air et

aurait tiré une fois sur sa droite et une fois sur sa gauche avant de lui demander de ne plus bouger. Eric Benfatima, toujours selon ces témoignages, se serait retourné et brusquement déplacé. Le brigadier Marty aurait alors tiré vers le bas. Selon des proches de l'enquête, quatre coups de feu auraient été tirés. Eric Benfatima aurait été touché dans l'aine par l'une des balles. Malgré l'arrivée rapide des pompiers et du SAMU, le jeune chômeur, père d'une petite fille de treize ans et d'un bébé de quinze mois, est décédé des suites de ses blessures.

MARCHE SILENCIEUSE

Le préfet des Hautes-Pyrénées, Gérard Bouquier, a demandé au ministre de l'Intérieur de diligenter, parallèlement à l'enquête judiciaire, une enquête de l'Inspection générale de la police nationale. Ces investigations devraient notamment permettre de savoir si le brigadier, qui allait prendre son service lorsqu'il a rencontré Eric, avait le droit d'avoir son arme sur lui et de s'en servir. Le policier a été placé en garde à vue et devait être présenté, mercredi 2 septembre, à un juge d'instruction du tribunal de Tarbes.

Après le transport de la dépouille d'Eric Benfatima à la morgue de l'hôpital et le départ de la dernière voiture des policiers sous leurs insuites et les coups de poing, les proches de la victime ont saccagé, puis brûlé, la moto du brigadier Didier Marty. Des amis de la victime se sont ensuite rassemblés devant la mairie de Tarbes autour de banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « Trois balles pour une cigarette. » Ils pourraient organiser une marche silencieuse vendredi. (Unifim.)

Opération anti-ETA au Pays basque français

AUCUN DIRIGEANT de premier plan de l'ETA ne figure parmi les quatorze personnes interpellées, mardi 1^{er} septembre dans la matinée, au Pays basque français. Deux d'entre elles, Feliciano Sarriegi et Arantxa Otamendi-Munagorri, une femme, arrêtés à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) ont été remis

en liberté, mercredi 2 septembre, et deux autres, Marcel Iturburu et Begonia Jauregui, avaient déjà été relâchés dans la nuit de mardi à mercredi, sans qu'aucune charge soit retenue contre elles. Jose-Mari Pagoga, interpellé à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), a, quant à lui, été expulsé vers l'Espagne.

Selon une source proche de l'enquête, c'est essentiellement « un réseau de soutien logistique » de l'organisation basque qui était visé par les policiers de la division nationale antiterroriste (DNAT) et de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Diclec). Agissant dans le cadre d'une commission rogatoire du juge d'instruction Laurence Le Vert dérivée pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et d'une enquête préliminaire ouverte par la section antiterroriste du parquet de Paris, les policiers ont opéré simultanément à Biarritz, Bayonne, Hendaye, Arbonne et Villefranque, dans les Pyrénées-Atlantiques, et à Tarnos (Landes).

UNE FILLETTE DE DOUZE ANS

Treize des quatorze militants interpellés sont des Basques espagnols. Un seul d'entre eux possède la nationalité française. Tous âgés de quarante à cinquante ans, ils étaient connus des services de police pour leur proximité avec l'ETA. Ni armes, ni explosifs n'ont été découverts lors des perquisitions menées à la suite de l'opération. Seule la documentation a pu être saisie. Une fillette de douze ans, arrêtée avec sa mère à Tarnos, a été rendue à sa famille espagnole. Isabel Arísti Muñoz, la mère de l'enfant, est l'épouse d'un dirigeant historique de l'ETA, Isidro Garañe, connu sous le surnom de « Matorra ». Il est actuellement incarcéré en Espagne, après avoir purgé en France une condamnation pour association de malfaiteurs en relation avec l'ETA.

Sept des personnes arrêtées au cours de ce coup de filet étaient en situation irrégulière en France. Jose-Mari et Enrique Pagoga, frères de Pei Xoto, un ancien dirigeant de l'ETA, avaient fait l'objet d'arrêts d'expulsion du territoire en 1991 et 1996. A Madrid, Jaime Mayor Oreja, le ministre de l'Inté-

rieur, a adressé ses remerciements à la France. Les militants interpellés font, selon lui, « partie de l'infrastructure de l'ETA en France, où ils servaient de couverture et d'agents de liaison interne à l'organisation terroriste ».

Cette opération intervient au moment où une polémique vient d'opposer le ministre de l'Intérieur espagnol au quotidien madrilène *El Mundo*. Dans son édition du mercredi 26 août, le journal écrivait que les trois principaux dirigeants de l'ETA avaient quitté la France pour s'installer en Belgique. *El Mundo* précisait, en se référant à des confidentiels de la Guardia civil et des services antiterroristes espagnols, que l'organisation basque avait pris cette décision pour contourner la pression exercée par la police française, et que le « déménagement » en Belgique pouvait être temporaire. M. Oreja avait fermement démenti ces informations. L'ETA « maintient son commandement en France », avait-il indiqué, lors d'une conférence de presse, jeudi 27 août.

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **ALIMENTATION** : la réglementation européenne sur l'étiquetage des aliments contenant du soja ou du maïs transgénique entre en vigueur mercredi 2 septembre, alors que la Commission européenne n'a pas encore défini ses modalités précises. Industriels de l'agroalimentaire et distributeurs seront tenus d'informer le consommateur de la présence éventuelle de dérivés d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans leur alimentation. La Commission a prévu d'instaurer une liste de produits qui seraient exemptés d'étiquetage, mais cette liste n'a pas encore vu le jour.

■ **VIOL** : une jeune Slovaque victime d'un viol a tenté de mettre fin à ses jours le week-end dernier en se jetant sous les roues d'un train en gare de Gagny (Seine-Saint-Denis). La jeune femme, qui a eu les deux mains et une jambe sectionnées, a été admise à l'hôpital Avicennes de Bobigny, où ses jours ne sont pas en danger. En France depuis une dizaine de jours, elle a expliqué aux enquêteurs qu'elle avait été enlevée en pleine rue par trois hommes circulant en voiture qui l'avaient conduite dans un appartement où elle a été battue puis violée avant d'être relâchée. Une enquête a été ouverte.

■ **SANS-PAPIERS** : environ soixante-dix sans-papiers et militants ont manifesté mardi 1^{er} septembre devant la préfecture du Val-de-Marne, pour demander le réexamen des 3 000 dossiers de régularisation refusés dans le département. Une douzaine de sans-papiers ont entamé, lundi 31 août, une grève de la faim dans un local de la cathédrale Notre-Dame de Créteil, pour demander « la régularisation de tous les sans-papiers sans condition ».

■ **COLIS PIÉGÉ** : deux hommes, dont un médecin retraité, ont été blessés, mardi 1^{er} septembre à Amcey (Haute-Savoie), par l'explosion d'un pli piégé. Selon les premières informations, l'un du médecin a été gravement atteint au ventre par l'explosion, qui s'est produite au moment où il ouvrait le courrier devant les boîtes aux lettres de l'immeuble.

TUNISAIR
Appel d'offres international n° 21/98
Vente de 7 avions B.727-200 et de leur stock de rechange

La Société tunisienne de l'air « Tunisair » se propose de lancer un appel d'offres international pour la vente de 7 avions B.727-200 et de leur stock de rechange.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges au siège de la société sis à Tunis-Carthage, boulevard 7-Novembre 1987, 4^{ème} étage, bloc « F » bureau n° 5.

Les offres établies conformément au cahier des charges doivent être placées sous double enveloppe : l'enveloppe extérieure ne doit faire aucune mention de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention « Ne pas ouvrir - Appel d'offres international n° 21/98 - Vente avions ».

L'enveloppe extérieure doit contenir :

- Le cahier des charges dûment paraphé, daté et signé par le soumissionnaire
- Un certificat de non-faillite ou de concordat préventif valable pour l'année en cours (pour les soumissionnaires étrangers)
- Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de cessation de paiement (pour les soumissionnaires locaux)
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (pour les soumissionnaires locaux).

L'enveloppe intérieure doit contenir l'offre financière du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir sous pli postal fermé et recommandé à l'adresse de Tunisair, secrétariat permanent des commissions des marchés, boulevard 7-Novembre 1987 Tunis-Carthage au plus tard le 10 septembre 1998, (dernier délai de réception des plis).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 180 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

RAY CHARLES
en concert avec
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE EUROPEEN

LUNDI 26 OCTOBRE 98 / PALAIS DES CONGRES 20 30

LOCATIONS : FNAC, VIRGIN, FRANCE SILET 01 42 31 31 31, PALAIS DES CONGRES 01 40 66 00 05, 3515 PALAIS

مركز من لامل

DISPARITIONS

Gérard Blanchard

Un typographe et graphiste passionné

DÉCÉDÉ le 26 août des suites d'une affection cardiaque, Gérard Blanchard aura été probablement celui qui, en France (avec Maximilien Vox, auquel il succéda à l'École de Lure), fit connaître la typographie à nombre de gens qui s'en tiennent habituellement éloignés. Avec lui, le graphisme est sorti du ghetto où il se trouvait encore il y a vingt ou trente ans.

Né en 1927 dans le Forez, typographe de formation, Gérard Blanchard obtint en 1954 le prix Blumenthal et est coopté par Maximilien Vox, qui vient de fonder les Rencontres internationales de Lure avec la bénédiction du voisin de Manosque, Jean Glono. Secrétaire général (avant d'en devenir président, et enfin chancelier) de ce rendez-vous annuel des Alpes-de-Haute-Provence, Gérard Blanchard commence une carrière de graphiste aux côtés d'Excelfior, travaille pour la fonderie Olive, le Club Méditerranée, les éditions Grasset. En 1969, il enseigne à l'ESAG et à l'université Paris-XIII; il soutient, en 1980, à l'École pratique des hautes études, un doctorat, entretenu avec Roland Barthes et Christian Metz.

Conférencier, Gérard Blanchard parle d'Apollinaire, de Dada, de Claudel, de Resnais de la Bretagne ou de Noddy, lance une « Revue parlée et projetée », initie ses élèves à la peinture (de Cranach à Picasso), organise des expositions dans le « Gymnase typographique d'Hollenstein » (un autre passionné de typographie, disparu prématurément), crée un département « communication » à l'École des beaux-arts de Besançon, enseigne le script visuel au département de la Sorbonne nouvelle Paris-III, donne des cours sur la publicité et les médias, organise un séminaire de maîtrise sur le décor de cinéma et les lieux de mémoire. En 1993, il est fait docteur honoris causa à l'université Laval du Québec.

Typographe, concepteur-graphiste, directeur artistique, illustrateur, graveur, historien d'art, pédagogue, c'est vrai que Gérard Blanchard aura été tout cela à la fois, en même temps qu'un prodigieux catalyseur d'énergies. Il avait l'art de communiquer sa passion pour la lettre à travers même les métamorphoses successives dues aux technologies nouvelles. Dépassant le cadre étroit de la spécialisation, il aborde, dans ses conférences et dans ses livres, les sujets les plus divers, pratique dans l'espace et le temps des enjambements audacieux, forçant ainsi l'attention d'un Roland Barthes pour l'intérêt de cette démarche. Car le mérite essentiel de Gérard Blanchard venait de faire entrer l'étude de l'écriture typographique dans le domaine des sciences humaines.

En tant que graphiste, non seulement j'ai suivi avec curiosité tous ses travaux, mais je garde en permanence à portée de main sa bible, publiée il y a vingt ans, Pour une sémiologie de la typographie. Gérard Blanchard venait de faire paraître, à l'Atelier Perrousseau, Aide au choix de la typographie.

Massin, graphiste

WANDA RAMOS, écrivain angolais, est morte samedi 29 août à Lisbonne à l'âge de cinquante ans. Née en 1948 dans le Dundo, dans le nord-est de l'Angola, Wanda Ramos a mené sa carrière littéraire et universitaire au Portugal, où elle s'était installée dès l'âge de neuf ans. Ses premiers textes publiés s'étaient installés dès l'âge de neuf ans. Ses premiers textes publiés sont le roman, souvent marqué par ses ascendances africaines, qu'elle acquiert une notoriété : *Inconfessables*, *Os Dias*, *Depois* (Les Jours, après), et *Litoral* (Ara Soltis) (Littoral), ce dernier publié chez Phébus. Professeur à la faculté de lettres de Lisbonne, Wanda Ramos a déployé d'autre part une grande activité comme traductrice d'écrivains étrangers, tels que John Le Carré, Octavio Paz, José Luis Borges et Rabindranath Tagore.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

« Et comme l'aigle se renouvelle sa jeunesse... »
Psamme 103.
Marianne et Alain AZÉMAR et Elisabeth ont la joie d'annoncer la naissance de François, André, Martin, à Paris, le 31 août 1998.

Marie-Claude ASTIER, Ingénieur RENAULT et Gallien sont heureux de faire part de la naissance de Maëlis, le 30 août 1998, à Paris.

Anniversaires de naissance
- Moornach, 2 septembre 1948, 2 septembre 1998.
Un demi-siècle d'efforts pour façonner un jeune homme beau, intelligent, généreux...
Mais le résultat est magnifique. La sculpture justifie les grandes foules autour du piédestal.
Bravo ! Claude, te disent ceux des Bontes.

Décès
- Le docteur Claude Aziza, Et ses enfants ont la douleur de faire part du décès du docteur Evelyne AZIZA, née BURGUIÈRE.

- Uchizy, M. et M^{me} Martin Lajoinie, M^{me} Marianne Lajoinie, M^{me} Claire Lajoinie, Ses enfants, petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} Simone BAILLEAU, survenue à l'âge de quatre-vingt ans.

Selon la volonté de la défunte, son corps sera incinéré le jeudi 3 septembre 1998, à 11 heures, au crématorium de Sarré.
Inhumation de l'urne à 16 heures, au cimetière d'Uchizy.

M^{me} Jean Becker, née Denise Horviller, M. et M^{me} Michel Becker, Olivier et Laurent, Le docteur Géo Gotschel, ses enfants et petits-enfants, Les familles Oury et Horviller, ont la grande douleur de faire part du décès de M. Jean BECKER, survenue le 1^{er} septembre 1998.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, le jeudi 3 septembre.
On se réunira à 15 heures, à la porte principale du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.
Ni fleurs ni couronnes.
11, rue Croix, 75016 Paris, 130, rue Saint-Charles, 75013 Paris.

Les Rencontres Internationales de Lure ont la douleur de faire part du décès de leur chancelier, Gérard BLANCHARD, survenue à Paris, le 26 août 1998, dans sa soixante-deuxième année.

Typographe de formation, illustrateur, graveur, enseignant, écrivain, chercheur en typographie passionné par les nouvelles technologies et le multimédia, remarquable animateur, il restera dans nos mémoires et dans nos cœurs comme un maître et un ami, un homme d'un savoir et d'une générosité exceptionnels.
(Lire ci-dessus.)

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de M^{me} Raymonde BRENOT, le 17 août 1998.

De la part de Chantal Brenot, sa fille, Béatrice et Jean-Paul Vendimi, François Lamberberg-Linval et Isabelle, ses petits-enfants, Samuel, Victor et Salomé, ses arrière-petits-enfants.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 21 août, au cimetière du Père-Lachaise.

Les Parcs de la Nove (bât. 7 A), 93170 Bagnolet.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Étudiants 98

- Le SECAS (Société d'encouragement pour la conservation des animaux sauvages) a la tristesse d'annoncer le décès de son président, M^{me} François BRETEAU, avocat à la cour d'appel de Paris, survenue à son domicile, le 27 août 1998.

Les funérailles auront lieu le vendredi 4 septembre, à 15 heures, au crématorium du Père-Lachaise.
SECAS, parc zoologique de Paris, 53, avenue de Saint-Maurice, 75012 Paris.
(Le Monde du 2 septembre.)

- Marieke Lanoye, 54 ans, Toute sa famille, Et ses proches, L'Enf de Vauver, ont la douleur de faire part du décès de Roland LANOYE, survenue le 17 août 1998, à l'âge de quarante-cinq ans. Les obsèques ont eu lieu le 20 août.

- Laurent et Chantal, Cyril, Julie, Mathieu Levy-Marchal, Claire Levy-Marchal, Clotilde Levy-Marchal et Antoine Léon, Ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de Jacques LEVY, le 1^{er} septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Il reposera à côté de sa femme, Claude, au cimetière de Boulogne-Bicêtre (Seine-et-Marne).
Les obsèques auront lieu le vendredi 4 septembre, à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
L. Levy-Marchal, 39, rue de la Vallée-du-Bois, 92140 Clamart.

- Henri Lvovsky, Noémie Lvovsky, sa fille, Cadres Ramsamy, Pierre-Olivier Mattei, Paolo Mattei, son petit-fils, ont la douleur de faire part du décès de Geneviève LVOVSKY-CARNAJAC, survenue le lundi 31 août 1998, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques auront lieu le samedi 5 septembre, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.
Ils rappellent à votre souvenir la mémoire de son enfant, Jacques Mathieu, décédé le 2 mai 1963.
40, rue Bazout, 75014 Paris.

- Croix (Morbihan), Royan (Charente-Maritime), Paris.
M^{me} Suzanne Marrec, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Emile Marrec, son frère et sa belle-sœur, Ses neveux et nièces, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre MARREC, ingénieur en chef, chevalier de la Légion d'honneur, survenue le 1^{er} septembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées vendredi 4 septembre, à 14 heures, en l'église de Croix.
Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

- M. et M^{me} Martin Lévy et leurs filles, M. et M^{me} Pierre Lagay et leurs enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès, le 27 août 1998, de Nicha.

M^{me} Roland Lévy, née Kahn, 22, rue Pierre-et-Marie Curie, 75005 Paris.

- Clermont-Ferrand, M^{me} Terrasse, son épouse, M. Philippe-Jean Terrasse, Jean-Benoît, Alexandre et Olivier, M^{me} Olivier Terrasse, Natacha et Olivier, M. et M^{me} François Poussard, Tristan, Grégoire et Laure, ses enfants et petits-enfants.

M. et M^{me} Bernard de Saint-Léger, M^{me} Olivier Callies, M. et M^{me} Jean Lequeux, M^{me} Marie-Geneviève Terrasse, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du professeur TERRASSE, médecin honoraire des Hôpitaux, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, commandeur des palmes académiques, grand officier de l'ordre du Saint-Sépulchre de Jérusalem.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 septembre 1998, à 15 heures, en l'église abbatiale de Souvigny (Allier).
« Il n'est si longue nuit qui n'atteigne l'Aurore. »
Boocherolles-Treban, 05240 Le Montet.

Anniversaires de décès
- Il y a deux ans, le 3 septembre 1996, Gilles TIMORAU nous quittait. Tu es toujours aussi présent dans nos cœurs.

Messes anniversaires
- A la mémoire du Père André ROCHE S.J., ancien aumônier national de la JEC, décédé le 3 juillet 1998.
Une messe sera célébrée le mardi 15 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sévres, Paris-6^e.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Toutes les sorties, tous les horaires, toutes les salles
Le 9 septembre aden ressort... vous aussi.
Le guide des arts, du divertissement et de la nuit

Un jeune père de famille meurt sous les balles d'un policier à...
WANJIE LEBEZE
RAY...
CERN...
MAS...

Les richesses méconnues du patrimoine naturel d'Ile-de-France

Malgré l'urbanisation galopante, la forêt couvre près d'un quart du territoire de la région. La flore francilienne est aussi variée que celle de la Grande-Bretagne. Mais le cloisonnement croissant des espaces naturels menace ces éléments essentiels du cadre de vie

L'ÎLE-DE-FRANCE n'est pas seulement riche du poids de son économie : elle l'est aussi d'un patrimoine naturel longtemps méconnu, pour avoir été souvent sacrifié sur l'autel du développement et de l'urbanisation effrénée des trois dernières décennies. La région, point de jonction des influences « atlantique, continentale, méditerranéenne et montagnarde », selon une formule de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif) jouit d'une faune et d'une flore exceptionnelles. Elle présente, également, des milieux naturels diversifiés - plaines, prairies, vallées, tourbières, zones humides -, et offre enfin des massifs forestiers d'intérêt national et européen.

Avec près de 1 400 espèces, la flore francilienne est, à elle seule, aussi fournie que celle de la Grande-Bretagne tout entière. La diversité animale n'est pas en reste, puisque la région accueille 225 espèces d'oiseaux, 50 espèces de mammifères terrestres, 30 espèces d'amphibiens et reptiles et plusieurs milliers d'espèces d'insectes.

Près d'un cinquième de la surface régionale appartient à une zone naturelle d'intérêt écologique, faunique et floristique (Znieff), dont une grande partie est occupée par les zones humides et les forêts. Selon un « état des lieux », présenté en avril au Comité régional pour l'information économique et sociale (Cries), ces milieux naturels sont classés en deux catégories.

« LA FRANCIENNE DES CERVIDÉS »
La première catégorie regroupe environ 615 sites abritant des éléments précis du patrimoine naturel : marais, tourbières ou étangs, comme ceux de la Bassée, au sud de la Seine-et-Marne, ou ceux de Hollande et de Saint-Hubert dans les Yvelines. La seconde catégorie

- 90 sites - s'intéresse aux grands espaces possédant une cohérence écologique et paysagère comme les forêts domaniales de Fontainebleau, de Rambouillet, de Sénart... Car la première région urbaine de France est aussi une région forestière. Son taux de boisement moyen est de 23 % (278 000 ha environ), soit à peine moins que la moyenne nationale (26 %). Les surfaces boisées sont concentrées sur un grand croissant qui traverse

le sud des Yvelines, le centre de l'Essonne et le sud de la Seine-et-Marne. La Brie humide, au centre de ce dernier département, constitue un autre noyau forestier, mais de moindre importance. Le taux de boisement des départements en petite couronne est compris entre 4 % et 10 % et en grande couronne entre 18 % et 28 %.

La forêt publique couvre 81 000 hectares, avec la particularité d'être à 81 % propriété de l'Etat, à 7,4 % celle de la région, et d'être faiblement représentée au niveau communal (42 communes sur 1 281). La forêt privée couvre 197 000 ha, partagés entre 100 000 propriétaires environ. Après avoir progressivement reculé devant l'agriculture jusqu'au début du siècle, puis devant l'urbanisation, la superficie forestière s'est stabilisée et semble en petite augmentation depuis quinze ans.

Seul les spécialistes, l'intégrité des forêts n'est plus menacée par le défrichement, mais par leur fragmentation, l'encerclement et le cloisonnement causés par les infrastructures : « La continuité des espaces naturels est primordiale pour assurer la survie de certaines espèces », souligne Thérèse Ferré, chargée d'études à l'Insee IDF, dans son rapport au CRIES. Ainsi, le grand arc forestier du sud de l'IDF, dénommé « la Francilienne des cervidés », présente de nombreuses coupures. Les populations sont séparées les unes des autres et les cervidés disparaissent des massifs les plus petits, comme celui de Dourdan.

0,1 % de la surface régionale. Aux sites de grande valeur patrimoniale, il faut ajouter d'autres milieux plus communs, bords de route, friches, bosquets, jardins etc. « Cette nature "banale" mérite aussi notre attention, estime Jean-Philippe Siblet, chargé de mission à la Diren, car elle crée souvent, dans des espaces très appauvris, des îlots de diversité qui peuvent être gérés à moindre frais et devenir des composantes à part entière d'une grande trame naturelle. »

Si la forêt résiste bien, en revanche les autres composantes du patrimoine naturel s'appauvrissent constamment. « La comparaison des données floristiques anciennes avec les travaux de terrain menés ces dernières années montre une régression forte du patrimoine », s'alarme-t-il.

Qu'il s'agisse de flore ou de faune, « globalement, le degré de rareté des espèces a progressé d'un cran en un siècle (les espèces rares sont devenues très rares, celles assez rares sont devenues rares, etc.) ».

Enfin, lieux de détente, de plaisir et de beauté « en l'état », deux parcs naturels régionaux, celui de la haute vallée de Chevreuse et celui du Vexin français (identifié complétement par le Gâtinais français et à moyen terme, peut-être, par les boucles de la Marne et de l'Ouq et les trois forêts, à cheval sur l'Ile-de-France et la Picardie) font également partie du patrimoine naturel francilien.

Pour éviter que ces sites ne deviennent des îlots de protection au milieu d'espaces plus vastes dégradés, rappelle-t-on à la Diren, il faut faire en sorte de ne pas négliger la nature « ordinaire », celle de notre environnement de proximité. « Car quotidiennement, l'on perd toujours plus que l'on ne protège, et ce, d'une manière irréversible », affirme Jean-Philippe Siblet.

All Habib



ATTENTION À LA NATURE « BANALE »
Une politique systématique d'acquisition tente, par ailleurs, d'inverser le rapport entre forêt privée (sensiblement 2/3) et forêt publique (1/3). Faute de moyens financiers, les objectifs d'acquisition de 89 000 ha supplémentaires à l'horizon 2000 n'ont cependant pas été tenus. Alors qu'il aurait fallu acquérir 3 200 ha par an, le rythme n'a guère dépassé 800 ha chaque année.

La direction régionale de l'environnement (Diren) dans son répertoire des espèces protégées, relève dix réserves naturelles (toutes catégories confondues) et dix-huit arrêtés de protection du biotope, pour une surface de 1 292 ha, soit

Une réserve naturelle au cœur de la ville

« SIX CENTES HECTARES de verdure et d'eau », rappelle le dépliant qui vante les atouts du parc de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, à tout au plus une vingtaine de kilomètres de Paris. Ilot naturel (eau, bois, prairies...), en pleine zone suburbaine, doté d'un étang de 130 hectares, le parc offre des activités de loisirs, mais il accueille aussi, sur 90 hectares, la première réserve naturelle de la région francilienne et la seule implantée au cœur des cités.

L'étang de Saint-Quentin, dont un tiers environ relève d'une zone protégée, est un héritage de l'extraordinaire réseau hydraulique mis en place au XVIII^e siècle pour alimenter les jeux d'eau du château de Versailles, à partir des étangs de Hollande et de Saint-Hubert, en forêt de Rambouillet.

LA MAÎTRISE DE L'EAU
« C'est donc un milieu artificiel, façonné par l'homme, mais où la nature, en deux siècles, a repris ses droits », assure Olivier Deruelle, le conservateur de cette réserve naturelle créée en 1986.

Le site tire sa richesse de la diversité de ses milieux naturels : eau libre, vasières, roseaux, prairies, bois. Il fait surtout fonction d'escalade obligée et de lieu d'hiver-

nage pour de nombreux oiseaux migrateurs. Plus de 230 espèces d'oiseaux, dont 160 régulières et 70 niches, y ont été observées : chevaliers, grèbes, bécassines, hérons, foulques, mouettes, fauvettes...

La flore, elle, présente un double attrait : son organisation en « ceintures » successives et son évolution en fonction des variations du niveau de l'eau, qui en assurent la richesse et la diversité. Ces variations - pouvant atteindre, suivant les saisons, quelque 90 centimètres - « sont vitales pour la bonne santé de l'écosystème », estime Olivier Deruelle. Pour lui, le plus grand danger auquel doivent faire face les responsables de la réserve est justement de voir leur échapper la maîtrise du niveau d'eau, face aux besoins des collectivités locales.

Grâce « au "béton vert" que représentent pour nous le parc et son environnement boisé, notre réserve est quelque peu protégée des nuisances des communes très proches, souligne encore le jeune conservateur. Mais vu la fragilité de son écosystème et l'exigence de son territoire, nous avons dû en interdire l'accès sans encadrement ». « C'est le prix nécessaire à payer », s'excuse Olivier Deruelle.

A. H.

TROIS QUESTIONS A... ALAIN RIST

1 Quels moyens le vice-président (Verts) du conseil régional d'Ile-de-France chargé de l'environnement, du cadre de vie et de la circulation que vous êtes peut-il mettre en œuvre pour que soient atteints les objectifs de protection du patrimoine naturel de la région ?

Le conseil régional encourage la création de parcs naturels régionaux : celui du Gâtinais français devrait voir le jour avant la fin de l'année et nous sommes très favorables au projet du parc des boucles de la Marne et de l'Ouq. Nous préparons également, avec des communes ou des groupements de communes de la grande couronne, ce qui pourrait devenir des « contrats de paysage », avec pour objectif la reconquête d'anciennes

carrières, de sites urbains dégradés ou de friches en marge des villes. Par ailleurs, les « contrats rivières propres », que nous finançons en partie, portant à la fois sur les cours d'eau et sur leurs berges. Dans le budget 1998 de la région, nous avons également augmenté les moyens de l'Agence des espaces verts, pour lui permettre d'augmenter le rythme de ses acquisitions.

2 Une des raisons essentielles de la dégradation du patrimoine naturel de l'Ile-de-France tient à la difficulté de maîtriser l'urbanisation de la région. Comment inverser ce processus de mitage ?

Je compte beaucoup sur les effets de la loi sur l'air à travers le plan de déplacements urbains. Celui-ci impose des objectifs rigoureux de réduction de la circulation automobile, qui devront être traduits dans les documents d'urbanisme. Ce sera le meilleur moyen de circonscire l'urbanisation sauvage de la région.

3 Les nouvelles infrastructures, spécialement routières, continuent à provoquer des coupures désastreuses pour la faune sauvage. Cet élément pourra-t-il être un jour pris en compte dans les projets de la région ?

Il faut d'abord rappeler qu'il n'y a pas de voirie régionale. Nous préparons cependant une « charte d'insertion dans l'environnement et dans le paysage » qui sera basée sur la concertation au niveau local. Je souhaiterais que cette charte recueille l'accord de tous les maîtres d'ouvrage qui reçoivent des subventions de la région. Pour la voir traduite dans les faits, je compte sur les discussions préparatoires au contrat de plan Etat-régions 2000-2006, et aux contrats régions-départements que nous souhaitons mettre en place parallèlement.

Propos recueillis par Christophe de Chenay

Le conseil général du Val-de-Marne s'engage pour Orly

CHRISTIAN FAVIER, vice-président (PC) du conseil général du Val-de-Marne, a présenté, mardi 1^{er} septembre, plusieurs propositions pour conserver à Orly sa place d'aéroport international, menacé, selon lui, par les projets d'Air France de transférer à Roissy ses activités long-courrier (Le Monde du 31 juillet).

Le conseil général, proposant d'associer Air France à une opération d'aménagement concerté, envisage la réalisation d'un espace de congrès et d'un parc d'exposition, et suggère une correspondance du métro Orlyval avec la ligne C du RER et le TGV à Rungis, le prolongement de la ligne de métro n° 7 jusqu'à Juvisy, et la réouverture de la ligne de grande ceinture aux voyageurs. (Corresp.)

Magny-les-Hameaux, entre ville nouvelle et parc naturel régional

AU SUD-EST de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux (Yvelines) a la particularité d'appartenir aussi au parc naturel régional (PNR) de la haute vallée de Chevreuse. Les défenseurs de l'environnement critiquent cette double identité : ils craignent que cède bientôt ce dernier rempart à l'urbanisation, ce qui menacerait le plus petit des 34 PNR de France. Avec ses 29 000 hectares, le PNR de la haute vallée de Chevreuse, qui englobe 21 communes des Yvelines, a été créé en 1985 pour contenir l'extension de la ville nouvelle.

Magny-les-Hameaux s'étend sur 1 669 hectares, sur un plateau agricole délimité par deux vallées. Comme son nom l'indique, la commune est composée d'une succession de hameaux dont, au sud-est, l'ancien hameau de Cressely, maintenant fortement urbanisé. C'est là que fut construit, dans les années 70, le quartier du Buisson : 1 200 logements pour 4 000 habitants, réalisés dans le cadre de fameuses « chalandonnettes ». Sy

sont ajoutés des ensembles pavillonnaires. De 1 519 habitants en 1968, Magny-les-Hameaux est passé à 8 788 aujourd'hui, dont 90 % à Cressely même.

Si, au fil des années, le village, du fait de son appartenance au syndicat d'agglomération de la ville nouvelle (SAN), a pu se doter d'équipements publics, il lui manquait un véritable centre-ville. Et c'est le dépôt des premiers permis de construire, pour 62 logements et 18 pavillons, qui a déclenché la mobilisation des associations de défense de l'environnement.

80 000 francs à un lotisseur, au SAN et à un bénéficiaire de permis de construire.

Le manque d'équipements routiers évoqué par Noël Fayard a contribué à préserver le caractère rural de Magny-les-Hameaux, entre Versailles et Saint-Rémy-lès-Chevreuse. La vallée de la Méranaise, profonde de 40 mètres, constitue un obstacle infranchissable, bien que plusieurs projets aient déjà été étudiés - comme, en 1979, un viaduc autoroutier enjambant les sites classés de la Méranaise et, plus récemment, un téléphérique. Actuellement, seule la D 938, saturée aux heures de pointe, relie Saint-Rémy-lès-Chevreuse à Versailles.

« La question de fond est de savoir quand va se terminer la ville nouvelle », s'interroge Jean-Louis Fensch, président de Magny Environnement et conseiller municipal d'opposition (div. droite) de Magny. Il souhaite « une négociation globale pour résoudre les problèmes de circulation », tout comme Da-

niel Baltzinger, secrétaire général de l'Union des amis du PNR, qui réclame, lui, « une structure regroupant la région Ile-de-France, les départements des Yvelines et de l'Essonne, afin d'établir un vrai diagnostic de circulation ». « S'il n'y a pas de déblocage possible, il ne faut plus urbaniser », affirme-t-il.

« TERMINER LA VILLE »
Il est opposé, lui aussi, au projet du maire de Magny, qu'il soupçonne d'être « poussé par le SAN pour urbaniser ». Les permis contestés ne seraient « que l'amorce de son programme d'habitat, voté en 1997 et qui prévoit la réalisation de 311 logements » ; ce qui ne correspondrait pas à l'engagement « de limiter l'accroissement de la population à 8 % sur dix ans », prévu dans la charte du PNR révisée en 1997.

Jacques Lolloz, maire PS et vice-président du SAN chargé de l'environnement, n'accepte pas ces arguments. Maire de 1983 à 1989, puis, de nouveau, depuis 1995, il met en avant ses réalisations en

matière d'environnement. Il se félicite de l'annulation, en 1995, d'une ZAC de 450 logements vouée par son prédécesseur.

Ce qui ne signifie pas qu'il renonce à toute construction : « Il faut terminer la ville », commente-t-il. L'actuelle municipalité souhaite réaliser un parc urbain, un centre culturel et sportif, y compris la maison de l'environnement de la ville nouvelle. Et entend mener à bien « une opération minimum correspondant à [ses] besoins ». Un projet de « 200 logements, dont une moitié en accession à la propriété et l'autre en location », autour du nouvel hôtel de ville. Pour lui, les problèmes de circulation ne sont qu'un faux prétexte car le trafic sur la D 938 n'est que « pour un tiers généré par Magny et le reste par Saint-Rémy ». Quant aux 8 % d'accroissement démographique de la charte du PNR, Jacques Lolloz rappelle « qu'il s'agit en fait d'une moyenne sur l'ensemble des 21 communes du parc ».

Jean-Claude Pierrette

HORIZONS

ENQUÊTE

Les nouvelles ressources tirées du pétrole devraient permettre à l'Etat de doubler son budget. Mais la fièvre de l'or noir risque de vider les champs et de relancer la rivalité entre le Sud, où se trouvent les gisements, et le Nord, qui concentre tous les pouvoirs



Le Tchad face aux sirènes pétrolières

En surface, il y a du mil et des cotonniers, que l'on sème en début de saison des pluies et que l'on récolte au moment où l'automne arde en Europe. Il y a la brousse, de petits arbres qui ont à peine le temps de grandir avant d'être abattus pour fournir du combustible. Et puis des villages de cases en banco, aux toits de paille. Pas de routes goudronnées, pas d'électricité, peu d'écoles, peu de dispensaires. Quand il est riche, un paysan gambay du sud du Tchad s'offre un toit de tôle, une bicyclette.

En dessous, il y a du pétrole. Neuf cent millions de barils d'une huile noire et visqueuse. Malgré cette médiocre qualité, le dépôt est suffisamment important pour qu'un consortium réunissant Esso, Shell et Elf s'approprie à l'exploitation. Les travaux devraient débuter d'ici à la fin de l'année, dès que le financement du projet - 1,5 milliard de dollars pour l'exploitation, 1,9 milliard pour le pipeline - dans lequel intervient la Banque mondiale, sera bouclé. D'ici à 2001, plus de 300 puits seront forés à une trentaine de kilomètres au sud de Doba, dans la préfecture du Logone oriental, une région éloignée de la côte atlantique de plus de 1 000 kilomètres où alterne jungle et brousse. Un pipeline traversera le sud du Tchad et tout le Cameroun, jusqu'au port de Kribi.

A la difficulté géographique s'ajoutent les risques politiques. Depuis vingt ans, le Sud a perdu le pouvoir au profit des nordistes : Goukouni Oueddei, Hissène Habré et Idriss Déby, l'actuel président. Avant d'être champ pétrolier, la région fut champ de bataille. La défaite sudiste, consommée dès le début des années 80, reste toujours aussi mal supportée. Les guérillas se succèdent dans le Sud, réprimées dans la violence. Le dernier épisode, qui a opposé, d'octobre 1997 à mai 1998, le chef rebelle Laouén Bardé et ses Forces armées pour la République fédérale (FARF) aux troupes gouvernementales, a fait plusieurs centaines de morts. Des commerçants mu-

sulmans originaires du Nord, brûlés vifs par les FARE, des paysans massacrés par la Garde nomade venue du Nord. Animistes, chrétiens ou protestants, agriculteurs ou fonctionnaires, les sudistes vivent comme une occupation étrangère la domination des musulmans, éleveurs ou commerçants, qui détiennent les postes clés dans l'armée et l'administration territoriale.

En Afrique subsaharienne, l'injection d'une forte dose de pétrole dans une situation conflictuelle a déjà entraîné des catastrophes. Aux Etats-Unis, en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, écologistes et défenseurs du tiers-monde n'ont pas manqué de faire le rapprochement entre l'éventuelle exploitation du pétrole tchadien et la situation au Nigeria. Dans le delta du Niger, les Ogonis et d'autres peuples ont tout perdu - leur environnement, leurs richesses agricoles, leur liberté - pour que le pétrole coule au profit des multinationales (Shell, en l'occurrence) et d'un pouvoir corrompu par un groupe de militaires originaires du Nord.

La lutte des Ogonis pour une meilleure répartition des revenus pétroliers et la réparation des dommages faits à leur pays s'est conclue, en novembre 1995, par la pendaison de neuf de leurs dirigeants, parmi lesquels l'écrivain Ken Saro Wiwa. Sur Internet, plusieurs organisations, au premier rang desquelles l'Environnement Défense Fund américain, mènent une bataille farouche contre le projet tchadien, suscitant la création de sites de contre-propagande par ses promoteurs, Esso ou la Banque mondiale.

Au Tchad même, personne ne s'oppose à l'exploitation du pétrole. Ngarleji Yorngar, élu de la région qui se proclame fierement « député des trois cents puits », a violemment critiqué les risques pour l'environnement, la faiblesse du gouvernement tchadien dans la négociation avec le consortium et la répression qui s'est abattue sur la région, qu'il estime essentiellement due à la volonté du gouvernement d'Idriss Déby de s'accaparer les richesses pétrolières. Son opposition viru-

lente, qu'il manifeste par des envolées verbales parfois très violentes, a fini par conduire Ngarleji Yorngar en prison. Son immunité parlementaire a été levée par un Parlement fidèle au président Déby et le « député des trois cents puits » est détenu depuis le mois de juin 1997 à la prison de N'Djamena, dans des conditions très dures. Mais même « Yoro », comme l'appellent ses fidèles nombreux dans la région pétrolière, ne s'est jamais opposé au principe de l'exploitation pétrolière.

L'éventuel désastre redouté par les organisations écologiques occidentales n'est, pour l'instant, pas la préoccupation première des paysans de Bero, un village sur le territoire duquel une partie des

champs sont touchés. Comme le dit un habitant de Bero : « Il faut que quel'un de chanceux pour que ton champ soit impacté. » Le tarif des indemnités a été revu à la hausse après négociation entre le consortium et les ONG impliquées dans le développement rural de la région. C'est ainsi que le propriétaire d'un manguié adulte touchera 550 000 francs CFA (5 500 francs) si son arbre est abattu.

Pour diffuser son message, Esso a organisé une campagne d'information dans les villages de la région. Ce jour-là, elle s'arrête à Doina, un gros bourg un peu éloigné des champs pétroliers, mais dont il faut conquérir les bonnes grâces : c'est le berceau de la guérilla des

trouver du travail », raconte l'abbé Gabriel Reoutar, responsable d'une ONG d'obédience catholique. Avec d'autres associations, il a participé aux négociations sur l'indemnisation des paysans et estime qu'on est arrivé à des chiffres « assez raisonnables ». Ses inquiétudes sont ailleurs, du côté des déséquilibres sociaux et économiques que va entraîner la mise en œuvre du projet pétrolier.

NON seulement « les jeunes partent des villages pour aller travailler du côté du futur site », mais l'abbé Reoutar redoute que cette désaffection pour la culture, jointe à l'afflux de main-d'œuvre étrangère à la région, ne provoque une flambée des prix des produits alimentaires dont il affirme percevoir les premiers symptômes. Dans les villages, certains redoutent la famine. A Bero, on éconduit les étrangers qui voudraient s'établir dans le canton, afin d'être sur place lors des embauches sur le chantier. Dans les villes de la région, Doba et Moundou, la spéculation foncière a commencé. Le préfet-adjoint de Doba explique, effaré : « Des hommes d'affaires viennent de tout le Tchad pour acheter des parcelles afin de pouvoir monter un commerce pendant le chantier. Le prix du mètre carré est passé de 200 à 400 francs CFA. »

Tout le monde se demande aussi comment sera assurée la sécurité du chantier. Les employés d'Esso sont systématiquement escortés par des gendarmes lors de leurs déplacements pour les protéger contre les « coupeurs de route », ces bandits qui opèrent dans toute l'Afrique centrale. Il y a quelques années, cette tâche était dévolue à l'armée tchadienne, jusqu'à ce que, en 1994, un militaire abatte un paysan qui, selon le responsable d'une association de défense des droits de l'homme de la région, Félix Béassoundam, « s'était approché d'un avion pour le montrer à ses enfants ». Les pétroliers ont alors fait appel à la gendarmerie, censée être plus respectueuse des populations.

Reste que de nombreux habitants de la région redoutent le déploiement massif de forces de l'ordre qu'entraînera l'ouverture

des travaux. « La population va-t-elle pouvoir vaquer en paix autour du chantier ? » se demande l'abbé Reoutar. En cas de litige entre le consortium et les paysans, quelle attitude adopteront les gendarmes ou soldats tchadiens ? Récemment, à Bero, un paysan a vu son champ endommagé par l'un des sous-traitants d'Esso, mais il n'a pas osé se plaindre. Il reprend l'attitude que l'on entend dans toute l'Afrique en cas de conflit avec l'Etat : « Pauvre a tort. »

Malgré ces peurs, ces incertitudes, tout le monde - au sud comme à N'Djamena, la capitale - est pressé de voir le pétrole couler. Aujourd'hui, le budget annuel de l'Etat tchadien est sensiblement égal à celui du film *Titanic* : 200 millions de dollars. Pendant la phase de l'exploitation du gisement, cette somme doublera. Pour l'instant, le Tchad n'a pas les moyens de se sortir du cycle du sous-développement. « On peut imaginer qu'on leur donne l'argent nécessaire à la construction de routes », explique le représentant d'un bailleur de fonds, mais, de toute façon, le budget ne permettrait pas de les entretenir. »

L'ARGENT du pétrole changerait tout à condition qu'il soit bien employé et, pour l'instant, le régime d'Idriss Déby, comme ceux de ses prédécesseurs, jouit d'une réputation « moyenne » en matière de transparence et de lutte contre la corruption, comme en convient Abderrahmane Dadi, secrétaire général adjoint de la présidence, responsable des négociations avec le consortium et la Banque mondiale.

Voilà pourquoi cette dernière, dont le rôle théorique est de financer le développement, va aider trois multinationales du pétrole à construire un pipeline. En théorie, tout le monde (pétroliers, Etat tchadien et Banque mondiale) y trouve son compte. Esso et ses

partenaires comptent sur la Banque pour veiller à l'utilisation judicieuse des revenus pétroliers, stabilisant ainsi la situation politique et fournissant un argument de poids à opposer aux détracteurs occidentaux du projet. L'Etat tchadien sera le bénéficiaire d'un prêt de 45 millions de dollars et le Cameroun empruntera 70 millions, ce qui permettra aux deux Etats de prendre une participation dans la société gérant le pipeline.

En échange, la Banque mondiale voudrait que le Tchad place ses revenus pétroliers sur un compte spécial de la Banque des Etats d'Afrique centrale, qui serait contrôlé par les représentants de Bretton Woods. Après avoir réagi très violemment à cette atteinte à sa souveraineté, il semble que le Tchad s'y soit résigné.

Face au consortium, N'Djamena a déjà dû avaler bien des couleuvres : si la redevance versée par les pétroliers a été fixée à 12,5 % du prix du brut, le consortium a bénéficié d'une exemption fiscale presque totale, qui ne serait levée - hypothèse improbable pour le moment - que si le prix du baril dépassait 17 dollars ; d'autre part, le financement par la Banque mondiale se fait au taux du marché, après que certains pays occidentaux ont refusé de voir un projet pétrolier bénéficier des conditions accordées à l'aide au développement, ce qui diminuera d'environ 5 millions de dollars les revenus tchadiens.

L'accord sera bouclé d'ici à la fin de l'année. On peut toujours brandir des menaces de part et d'autre : la Banque pourrait se retirer si les atteintes aux droits de l'homme s'aggravaient au Sud, le gouvernement tchadien se tournerait alors vers d'autres sources de financement, la Libye par exemple. Mais les chiffres parlent plus fort : le consortium a déjà investi plus de 700 millions de dollars autour de Doba et les premières équipes établissent les relevés nécessaires à la construction des routes et des ponts qui entoureront le chantier. Pour le meilleur et pour le pire, le Tchad arrosera le troisième millénaire avec du brut de Doba.

Thomas Sotinel
Dessin : Nicolas D'olce

سكذامن لامل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00, Télécopieur : 01-42-17-21-21, Tél. fax : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Justice à l'abattage

Après la vague d'attentats de 1986, une loi a centralisé les dossiers terroristes au sein de la 14e section du parquet de Paris et les a confiés à une escouade de juges antiterroristes. Il fallait...

Le Pakistan en proie à une « crise totale »

LE RÊVE de Mohamad Ali Jinnah de donner aux musulmans du sous-continent indien une patrie, avec la création, le 14 août 1947, du Pakistan, est-il en train de se fracasser? Brutale, la question est aujourd'hui débattue publiquement...

« Les Fables » de La Fontaine par Lionel Koechlin

LIVRE PREMIER FABLE I
LA CIGALE ET LA FOURMI
- Vous chantiez! j'en suis fort aise.
Eh bien! dansez maintenant.



Françoise Chipaux

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde
Au secours de la paix

L'HISTORIEN Toynebee formule en termes saisissants la question que pose l'anxiété présente du monde. Sur les vingt civilisations qui se sont succédées sur la planète, dix-neuf ont déjà péri, soit par la guerre, soit par les conflits intérieurs, ou par le concours de ces deux causes...

Maxime Clouzet (3 septembre 1948.)

Le Monde sur tous les supports

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minutail : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-39-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le millénarisme high-tech

Suite de la première page

Et encore, à condition que les surprises ne soient pas trop nombreuses. D'ores et déjà, un certain nombre de grandes compagnies d'assurances ne veulent plus couvrir les risques liés au bug de l'an 2000. Elles s'estiment incapables de mesurer l'ampleur potentielle des sinistres et leurs conséquences juridiques...

firmes Ed Yourdon, un consultant américain spécialisé dans les problèmes informatiques et coauteur d'un livre intitulé Time Bomb 2000. Certains experts estiment vraisemblable de voir, par exemple, les transporteurs aériens fermer une grande partie de leurs lignes pendant les premiers jours de l'année 2000. Le danger ne vient pas seulement des milliards de lignes de codes informatiques à vérifier, mais aussi et surtout des 20 milliards de puces scellées au cœur des systèmes de maintenance, de sécurité et de contrôle dans les usines, les hôpitaux, les centrales, les stations d'épuration, les raffineries, les relais de télécommunications, les ascenseurs, les avions... Un système de maintenance géré par une puce défaillante peut considérer, le 1er janvier 2000, que la dernière révision a été faite quatre-vingt-dix-neuf ans auparavant... et tout arrêter!

chercher des pièces d'argent, qui pourront être utilisées pour de petites transactions au cas où le système monétaire s'effondrerait. Plus sérieusement, Philip Menico, le responsable de la stratégie sur les marchés de la banque néerlandaise ING Barings, recommande de réduire progressivement la part des actions dans les portefeuilles de placement: « Les échanges commerciaux dans le monde vont se réduire en l'an 2000 », affirme-t-il. L'assureur suisse Zurich conseille, lui aussi, dans son bulletin du troisième trimestre de cette année, de se préparer à une forte baisse des marchés financiers: « Des preuves évidentes et accablantes démontrent qu'actuellement la plupart des sociétés et des autorités municipales ne sont pas préparées (...) et vont au devant de grandes perturbations. Ces perturbations feront ricochet sur les réseaux de vente et de clientèle et ralentiront l'économie à l'échelle planétaire. » Il reste à souhaiter qu'au moins une chose ne change pas avec le nouveau millénaire: la capacité des experts à le tromper dans leurs prévisions.

Eric Leser

هكذا من الإجمال

Il faut mettre le FMI hors jeu en Russie

par Jacques Sapir

LA déroute financière de la Russie était prévisible, et fut d'ailleurs prévue. Elle ne fait que signer l'état de chaos de l'économie et du budget qui perdure depuis plusieurs années. Elle traduit, aussi, l'échec d'une stratégie économique, la transition par la financiarisation et le libéralisme, articulée à une stratégie politique, la décision minoritaire prise au nom d'une prétendue expertise économique. Ce n'est donc pas de cet échec que date la nécessité d'inventer une autre voie.

Les positions du Fonds monétaire international ont longtemps fait obstacle à une solution alternative. A bout de ressources financières, discrédité et désormais sans crédibilité après l'échec de son intervention en Russie, survenant après sa désastreuse gestion de la crise asiatique, le FMI doit être mis hors jeu. L'entêtement de sa direction à exiger la poursuite d'une politique dont la faillite est patente relève d'une persévérance dans l'erreur que l'on pourrait qualifier de diabolique.

Une autre politique économique n'est donc pas seulement souhaitable : elle est indispensable au relèvement de la Russie. Ses principes stratégiques sont simples. Au lieu de se concentrer sur la lutte contre l'inflation, erreur justement

dénoncée par l'économiste en chef de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz, il faut s'atteler à la construction simultanée d'un marché intérieur et de ses institutions. Ceci revient à dire qu'il n'y a pas de marché sans Etat, et que l'on ne fait pas vivre un pays de cent quarante-huit millions d'habitants par les exportations de matières premières. Le dogmatisme libéral, qui s'est si bien accommodé de la corruption et de la collusion quand il croyait qu'elles servaient ses desseins, ne laisse hélas aujourd'hui qu'un champ de ruines.

Avant de pouvoir mettre en œuvre une politique alternative, des mesures conservatoires s'imposent. Dans les considérations qui suivent on trouvera une réaction à la situation actuelle tout comme l'écho des travaux menés depuis 1991 dans le cadre d'un séminaire réunissant spécialistes français et russes des questions économiques et financières.

Il est clair que l'on ne fera pas l'économie d'une déconnexion provisoire avec les marchés financiers internationaux. Ceci signifie l'établissement d'un contrôle des changes limitant les mouvements de devises aux strictes opérations commerciales et l'instauration d'un taux de change administré. La contrepartie de ces mesures, un marché noir du change, doit être

acceptée désormais comme un moindre mal. Les opérations sur devises liées aux importations et exportations devraient, pour une période transitoire, être uniquement gérées par la Vneshtorgbank.

Il faut ensuite restructurer rapidement le secteur bancaire. On ne pourra ici éviter une nationalisation de fait de certaines banques. Au-delà, il serait souhaitable d'instaurer en Russie la séparation entre banques de dépôts et banques d'affaires, qui fonctionna en France après 1945, et surtout restaurer un circuit de la liquidité alimenté par la banque centrale. Que cette dernière opère à travers un marché du réescompte des titres privés, marché qu'il faudrait créer d'urgence, ou par l'entremise de prises en pension de titres publics, il est clair qu'elle doit réintroduire l'économie russe en liquidités pour éviter une explosion du troc et l'émergence de monnaies locales : ce sont aujourd'hui des risques plus graves et plus probables que l'hyperinflation.

Enfin, tout ceci n'aurait pas de sens si la crédibilité de l'Etat n'était pas restaurée d'urgence. Cette dernière passe par la combinaison de deux mesures.

Une réforme provisoire de la fiscalité doit mettre l'accent sur la taxation des importations et des exportations. On peut ici facile-

ment combler le déficit des ressources de l'Etat en attendant que la situation permette l'instauration d'un code fiscal adapté à la situation réelle de l'économie russe. Une taxe de 10 % sur les exportations de biens et une taxe supplémentaire de 10 % sur les importations pourraient rapporter, à un taux de change fixé à 8,5 roubles pour un dollar, environ 4,7 % du PIB, soit de quoi faire facilement face au déficit courant.

Le dogmatisme libéral ne laisse hélas aujourd'hui qu'un champ de ruines

Cette action sur les ressources doit s'accompagner d'un engagement solennel de l'Etat d'exécuter désormais ses engagements budgétaires. L'exécutif doit abandonner la faculté discrétionnaire de modifier en cours d'exercice les dépenses prévues, faculté dont il a abusé et qui est à l'origine de la crise fiscale. Dès lors, la dette interne pourra être restructurée, sous la forme de titres à faible taux dont les banques devront détenir réglementairement un volume mini-

mum, en compensation de la possibilité qui leur sera offerte de les mettre en pension à la banque centrale. Un tel mécanisme a existé, rappelons-le, en France durant les « trente glorieuses » d'après-guerre.

De telles mesures ont pour objet d'éviter un effondrement total. Elles devraient permettre la mise en place d'une politique structurelle visant à créer ou à renforcer les institutions du marché intérieur. Les dépenses publiques, orientées vers la reconstruction des infrastructures matérielles et humaines, joueraient dans ce cadre un rôle-clé. La politique de change serait mise au service du développement du marché intérieur, en adoptant une logique d'ancrage réel - le taux fixé au départ étant ajusté tous les mois de la différence des taux d'inflation entre la Russie et ses principaux partenaires.

Les droits de douane seraient progressivement différenciés en fonction de la nature des produits. Une politique industrielle procédant aux concentrations nécessaires, à la suppression de la pratique du *volting*, forme désastreuse de travail à façon qui vide la Russie d'une partie de sa valeur ajoutée, et favorisant l'implantation d'entreprises étrangères sur un marché protégé viendrait compléter le dispositif. Il serait accompagné d'une

réforme générale de la législation fiscale transférant au pouvoir fédéral la totalité de la chaîne de la collecte en échange d'une garantie de la solvabilité des pouvoirs fédérés, dans le cadre d'un système de Trésor public enfin séparé des banques privées. Une refonte de la législation bancaire et des droits de propriété s'impose aussi. Elle ne pourra avoir lieu que progressivement.

Ces mesures sont en rupture avec celles défendues par le FMI. Mais on sait où mène, pour la Russie, la politique libérale. Le chaos social et politique peut surgir à tout instant du chaos économique engendré par le libéralisme. Que le FMI soit dirigé par un Français ne devrait pas - du moins on l'espère - affecter le bilan que l'on doit tirer des conseils prodigués par cette organisation.

Ces mesures ne sont nullement un retour au système soviétique. Elles s'inspirent de ce qui fut fait, en France, en Italie, mais aussi au Japon, après 1945. Rétrospectivement, nul ne peut le nier : elles ont considérablement aidé à la reconstruction et au développement de ces pays.

Jacques Sapir est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Taxe professionnelle : les vraies questions

par Gilles Carrez

QUI pourrait contester la hausse de la taxe professionnelle (TP), cet impôt local qui frappe l'emploi et l'investissement ? Il est donc normal que la décision du gouvernement de supprimer en cinq ans la part salariale de cette taxe reçoive un accueil favorable, en particulier auprès des entreprises. Mais, à y regarder de plus près, ce choix fiscal soulève deux grandes questions. La première, de nature économique : est-ce le meilleur moyen d'abaisser le coût du travail et de relancer l'emploi ? La seconde, de nature politique : la responsabilité fiscale des collectivités locales n'est-elle pas un fondement de la démocratie locale ?

Diminuer le coût du travail, notamment pour les bas salaires, constitue une priorité absolue dans notre pays. Les gouvernements d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé avaient ouvert la voie avec la « ristourne dégressive » permettant de réduire de plus de 15 % le coût pour l'employeur des salaires proches du SMIC. Toutes les études économiques ont démontré les effets heureux de telles mesures sur l'emploi. L'économiste Edmund Malinvaud le confirme à son tour. Malheureusement, ce mouvement a été interrompu dès la loi de finances de 1998, et un retour en arrière a même été opéré s'agissant du temps partiel. Depuis, la loi sur les 35 heures est venue alourdir le coût du travail de plus de 11 %.

Le ministre de l'Économie, Dominique Strauss-Kahn, évalue, sans aucune précision à l'appui, à cent mille les emplois susceptibles d'être créés par la suppression de la part salariale de la TP. Les 30 milliards de francs de pertes de recettes fiscales nettes de cette mesure auraient à coup sûr été mieux employés dans la poursuite de la baisse directe du coût du travail. Aucune étude n'a mis en évidence la liaison entre emploi et TP, dont la part salariale, rappelons-le, est passée au cours des dix dernières années de la moitié à à peine plus du tiers des bases totales. Aujourd'hui, la structure de la TP pose au moins autant la question de l'investissement que celle de l'emploi.

La seconde grande question concerne les collectivités locales. Il semblerait que la baisse de la TP qu'elles perçoivent fasse l'objet d'une compensation budgétaire par l'Etat, et non pas d'un dégrèvement fiscal direct auprès du contribuable. En lieu et place d'un impôt voté par elles, les collectivités lo-

cales vont dorénavant percevoir une subvention de l'Etat. Le montant de cette confiscation du pouvoir fiscal local par l'Etat est considérable : au terme des cinq ans de la réforme, il portera sur plus d'un tiers d'un impôt qui, à lui seul, représente plus de la moitié de la fiscalité directe locale.

Le gouvernement vient donc d'annoncer que le cinquième environ de la fiscalité locale est supprimé et remplacé par une dotation. Sur la forme, on ne peut qu'être surpris par l'absence totale de concertation avec les associations d'élus locaux, qui ont appris cette réforme par la presse. Sur le fond, il faut se demander si les principes de décentralisation et de responsabilité locale ne sont pas gravement mis en cause.

Si le gouvernement maintient son choix pour la compensation, de préférence au dégrèvement, comment évoluera cette compensation dans l'avenir ? Sera-t-elle, par exemple, comme il serait normal, indexée sur la croissance ? Sera-t-elle modulée selon la richesse en TP des collectivités locales, voire selon d'autres critères, avec les risques de manipulation politique bien connus dans ce domaine ? Beaucoup de communes, les plus petites entre autres, verront disparaître une bonne partie de leur TP dès l'année prochaine du fait que la réforme concerne, en priorité, les petites entreprises (réduction forfaitaire de 100 000 francs de bases salariales). De surcroît, il semble que cette réforme accentue les inégalités de répartition de taxe professionnelle, par exemple au détriment des villes-centres.

Victimes d'une perte de recette fiscale d'un côté et d'une compensation par l'Etat insuffisante de l'autre, les collectivités locales, face à des charges incompressibles, ne vont-elles pas être contraintes de taxer plus lourdement les ménages ? Le gouvernement ne pourra pas échapper à une concertation approfondie avec les élus locaux. Les débats au Parlement, cet automne, seront après. L'Etat ne cède-t-il pas une fois de plus à la tentation, plutôt que de se réformer lui-même, de faire supporter les nécessaires efforts par les autres, en l'occurrence les collectivités locales ?

Gilles Carrez est député (RPR) du Val-de-Marne, maire du Perreux-sur-Marne, président de la commission des finances de l'Association des maires de France.

CE N'EST PAS MALIN D'ASSISTER A UNE REUNION IMPORTANTE

sans avoir pris sa douche.



Quand vous êtes pressé, rien ne vaut une bonne douche. Mais si vous devez assister à une réunion importante, c'est pour vous, pas pour votre toilette. United Airlines vous propose un service repassage pour repartir impeccable, sans attendre. Vous pouvez également bénéficier d'un service d'équilibre pour retrouver votre tonus et les services de notre compagnie pour envoyer des faxes, téléphoner, surfer sur Internet... et reprendre pied dans vos affaires. Chaque jour sur UNITED AIRLINES, nous ne faisons que ça : vous aider à dépasser vos attentes. Notre mission ne s'arrête pas quand l'avion atterrit, elle se poursuit au sol pour faire décoller votre journée en flèche. Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages, ou UNITED AIRLINES au 0 801 72 72 72 (0*Azur), composez le 3615 UNITED (1,29€/min) ou retrouvez-nous sur Internet : www.ulfair.com

UNITED AIRLINES
RISING.

STAR ALLIANCE
The global network. In French.
*Le réseau global de United

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998

RISQUES La concentration se poursuit et s'accroît dans le secteur de la réassurance. Six groupes ont changé de mains au cours des deux derniers mois.

En début de semaine la cession de ses activités de réassurance, pour 4,5 milliards de francs, au réassureur des Bermudes Partner Ré.

Le fonds d'investissement du financier américain Warren Buffett, avait battu le record des transactions, en rachetant le troisième mondial, General Ré, pour 132 milliards de francs.

LES PRIMES COLLECTÉES par les quatre premiers mondiaux (Munich Ré, Suisse de Ré, General Ré et Employers Ré) représentent désormais 41 % des primes totales.

La société de Bourse Oddo. LES RÉASSUREURS n'ont jamais été dans une aussi bonne santé financière. Ils en profitent pour diversifier leurs risques et attirer les investisseurs.

La réassurance se concentre et attire les investisseurs

Après des catastrophes naturelles d'un coût sans précédent, comme le cyclone Andrew aux Etats-Unis en 1992 ou le tremblement de terre de Los Angeles en 1994, les compagnies se portent aujourd'hui beaucoup mieux

LA RÉASSURANCE, dont l'activité consiste à assurer les assureurs pour tout ou partie des risques, poursuit sa concentration à grands pas. A la veille des traditionnels rendez-vous de Monte-Carlo entre réassureurs venus du monde entier qui se tiennent du 7 au 11 septembre, pas moins de six groupes de réassurance ont changé de mains en deux mois.

un peu plus de 20 % de Partner Ré. Cette opération est l'exception qui confirme la règle, car les dernières transactions ont pris les américains pour cible. Une semaine auparavant, l'allemand Hannover Ré, cinquième mondial du secteur, rachetait l'américain Clarendon pour 3 milliards de francs.

Si les opérations concernent surtout des Américains, cela prouve que le marché a plus ou moins achevé sa restructuration en Europe, estime Jacques Blondeau, président de la SCOR, premier français et neuvième mondial. « Depuis les années 80, le nombre total d'opérateurs en réassurance est passé d'environ 400 à 200. Les primes collectées par les quatre premiers mondiaux (Munich Ré, Suisse de Ré, General Ré et Employers Ré), représentent désormais 41 % des primes totales du marché accessible (90 milliards de dollars) », explique une étude de la société de Bourse Oddo.

Les incertitudes liées à El Nino

Les deux sont certes plus cléments pour les réassureurs, mais cette industrie demeure hautement cyclique et les réassureurs ne sont jamais à l'abri. Les 348 catastrophes naturelles ou humaines survenues dans le monde en 1997 ont fait 22 315 morts et disparus et 28,8 milliards de dollars de dégâts, selon une étude publiée en avril par la Suisse de Ré, deuxième réassureur mondial.

En 1996, la Suisse de Ré mentionnait 22 000 tués dans des catastrophes et... 50 milliards de dollars de dégâts. Reste des incertitudes. Le phénomène climatique El Nino « a fait moins de dégâts que son épisode de 1982-1983 », appelé « El Nino du siècle », explique la Suisse de Ré. Mais la compagnie ajoute que, si ce phénomène climatique a des conséquences aujourd'hui limitées, et difficilement identifiables, « les réassureurs doivent cependant accorder la plus grande attention aux phénomènes météorologiques extrêmes ».

semaine la cession de ses activités de réassurance, pour 4,5 milliards de francs, au réassureur des Bermudes Partner Ré, propriétaire depuis un an de la SAFR, troisième réassureur français. La stratégie de Winterthur consiste à poursuivre son recentrage sur ses activités d'assurance directe. Le Crédit suisse détient en outre 12 % de la Suisse de Ré (deuxième réassureur mondial), qui contrôle elle-même

américain Warren Buffet, a battu le record des transactions, en rachetant le troisième mondial, et premier américain, General Ré, pour la somme record de 132 milliards de francs.

General Ré avait déjà pris le contrôle de l'allemand Rubeck Ruck et son compatriote National Ré. L'allemand Gerling avait pour sa part racheté Constitution Ré au groupe Exor (Agnelli) pour 4,2 mil-

iards de francs. Et GE Capital a acquis Kemper Ré, le douzième américain. Si les opérations concernent surtout des Américains, cela prouve que le marché a plus ou moins achevé sa restructuration en Europe, estime Jacques Blondeau, président de la SCOR, premier français et neuvième mondial. « Depuis les années 80, le nombre total d'opérateurs en réassurance est passé d'environ 400 à 200. Les primes collectées par les quatre premiers mondiaux (Munich Ré, Suisse de Ré, General Ré et Employers Ré), représentent désormais 41 % des primes totales du marché accessible (90 milliards de dollars) », explique une étude de la société de Bourse Oddo.

FOUDS PROPRES Ces concentrations tiennent à deux grands éléments. Primo, les sociétés de réassurance veulent diversifier leurs risques sur le plan mondial afin de se prémunir d'un retournement brutal de cycle. Secundo, les réassureurs n'ont jamais été dans une aussi bonne santé financière, ce qui les fait reposer de fonds propres, les incitant à une croissance externe rapide.

Après les années noires, de 1990 à 1993, qui ont vu des catastrophes naturelles d'une ampleur sans précédent, la plus coûteuse étant le cyclone Andrew aux Etats-Unis en 1992 (16 milliards de dollars), sans parler des tempêtes en Europe fin 1990 ou du tremblement de terre de Los Angeles en 1994, ces deux événements se chiffrant à quelque 10 milliards de dollars chacun, les deux sont depuis quelques années beaucoup plus cléments pour les

Table titled 'Les plus coûteux sinistres depuis trois ans' showing events like 'OURAGAN FRAN SUR LA COTE EST DES ETATS-UNIS' and 'INONDATIONS EN GRANDE-BRETAGNE' with dates and estimated costs.

En 1997, les catastrophes naturelles survenues dans le monde ont causé 28,8 milliards de dollars de dégâts. Seul un petit quart était assuré. En 1996, les dégâts s'élevaient à plus de 90 milliards de dollars.

réassureurs. Le cyclone Bonnie, qui a touché ces derniers jours la côte ouest des Etats-Unis, est pour l'heure évalué entre 1,5 et 2 milliards de dollars pour le marché de la réassurance. A ce niveau-là, les assureurs sont plus touchés que les réassureurs. L'ouragan Danielle qui menace outre-Atlantique est toutefois regardé avec attention. Quant aux inondations en Chine, dont le coût en vies humaines et financier ne cesse de s'alourdir, elles pèsent peu sur les assureurs, et a fortiori les réassureurs, car les entreprises chinoises ne sont prati-

quement pas réassurées. Dans ce contexte, les banques d'affaires ne cessent de présenter des dossiers de réassureurs américains à vendre aux conseils d'administration des sociétés, ces derniers ayant les yeux rivés sur le retour sur investissement. « Il existe de nombreuses sociétés de taille moyenne aux Etats-Unis dont la plupart ont une activité concentrée à 80-90 % sur le marché américain, ce qui les conduit à s'interroger sur leur stratégie », souligne Hervé Cachin, président de la SAFR. Il reste que cette sinistralité dé-

mente à une conséquence que beaucoup déplorent : la baisse des prix, ce qui fait stagner le chiffre d'affaires. Deux thèses s'affrontent : « On commence un cycle ascendant », comme l'affirme M. Blondeau, ou le prix de la réassurance va encore baisser, réplique M. Cachin. De plus, « l'apurement de certains risques sur des engagements passés, notamment les pertes liées aux branches responsabilité civile aux Etats-Unis (pollution, amiante), reste une source d'incertitude et doit rappeler que la réassurance demeure une industrie cyclique », renchérit l'étude d'Oddo. Et de rappeler que « des insuffisances de provisions techniques pourraient survenir chez certains acteurs ». Ainsi l'agence de notation AM Best indique que les pertes futures liées aux risques pollution et amiante aux Etats-Unis seraient encore de 42 milliards de dollars à fin 1996. Autant d'éléments qui incitent à la prudence.

Enfin, il reste à savoir quelles seront les conséquences de la crise actuelle des marchés financiers sur les assureurs et réassureurs. Elle pourrait quelque peu fragiliser les assureurs, qui avaient tendance à prendre plus de risque et à acheter moins de réassurance. La tendance est assez notable en Asie, où la demande de réassurance croît, explique M. Blondeau. La crise pourrait également avoir des répercussions en termes d'actifs. Mais, au stade actuel, les assureurs et réassureurs sont assez épargnés. En tout cas, la concurrence n'en sera que plus vive.

Pascalie Santi

Le gouvernement américain élargit ses accusations contre Microsoft

BILL GATES, le PDG de Microsoft, devait à nouveau être entendu, mercredi 2 septembre, par les autorités antitrust américaines. Ces dernières affirment avoir réuni de nouveaux éléments montrant que le fabricant de logiciels a fait preuve d'un comportement anti-concurrentiel et abusé de sa position dominante dans les logiciels personnels pour ordinateurs personnels. Non seulement à l'égard de sociétés comme Netscape ou Sun - accusations qui ont conduit au lancement d'une vaste

offensive judiciaire le 18 mai - mais aussi à l'égard d'Intel, d'Apple ou d'Intuit. Les autorités antitrust ont interrogé M. Gates les 27 et 28 août. A leur sens, celui-ci a fait preuve de « manque de mémoire ». Les nouvelles accusations des services antitrust interviennent alors que le dossier Microsoft va entrer dans sa phase judiciaire finale. Le 11 septembre, le juge Thomas Jackson, chargé de l'instruction, doit se prononcer sur la demande de classement sans suite déposée le 10 août par le fabricant

de logiciels. Le juge a déjà laissé entendre qu'il la rejettera, et le « procès » lui-même devrait débiter le 23 septembre. Il est essentiellement centré sur les méthodes utilisées par Microsoft pour imposer son logiciel d'accès à Internet aux dépens de celui de Netscape. Dans les nouveaux éléments qu'ils ont réunis, les services antitrust américains affirment que Microsoft a aussi fait pression sur Intel pour que le fabricant de semi-conducteurs renonce à « préprogrammer » le logiciel Java de la so-

ciété Sun dans ses composants. Le constructeur d'ordinateurs Apple aurait pour sa part été sommé d'arrêter la vente d'un logiciel (QuickTime) concurrent d'un programme de Microsoft et de ne pas proposer les logiciels de Netscape sur ses machines. Le fabricant de logiciels RealNetworks aurait, lui aussi, subi des pressions pour abandonner certains développements sur des logiciels vidéo. Microsoft rejette toutes ces accusations.

Philippe Le Coeur

Michel Coencas met fin à sa carrière d'industriel

« MA RÉPUTATION un peu sulfureuse est, à mon avis, surfaite, mais je ne peux pas ne pas en tenir compte ». Michel Coencas jette l'éponge. A 49 ans, le patron-fondateur du Groupe Valois, mis en cause par la justice à plusieurs reprises, ces dernières années, pour des opérations frauduleuses dans la gestion de ses affaires, et toujours sous le coup d'une interdiction de gérer ses entreprises, s'apprête à céder son principal actif industriel, le groupe Valfond, qui réalise plus de 7 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel dans les pièces de fonderie pour l'automobile (Le Monde du 2 septembre). Valois vendra ses 67,4 % de Valfond à un groupe de fonderie américain, Citation, déjà partenaire du français. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé, mais il pourrait dépasser 1,3 milliard de francs, au vu du cours actuel de l'action Valfond.

A terme, a-t-il expliqué au Monde, M. Coencas veut « sortir de toutes (ses) affaires industrielles ». Sa holding, la Compagnie financière de Valois, contrôle trois autres entreprises : Franclafex, numéro un français du store, Valois Habitat, le pôle d'ameublement, et Supervox, une société de négoce de composants automobiles qui pèse 1 milliard de francs. M. Coencas avait déjà cédé en 1995 le pôle visserie-boulonnerie de Valois au groupe américain Textron. Après la cession de toutes ses activités, M. Coencas devrait se retrouver à la tête d'un capital de quelque 3 milliards de francs.

L'homme d'affaires, qui n'en a pas fini avec la justice, met ainsi un terme à un parcours d'industriel flamboyant et cabotique, qui a amené, en vingt ans, cet ancien « ferrailleur » à bâtir, à coups de rachats, un groupe discret, de par ses métiers (visserie, boulonnerie, fonderie...), mais qu'il juge « incontournable » pour les constructeurs automobiles français. C'est son principal sujet de fierté : « Je

laisse un groupe sain, bien financé, qui ne subit pas la pression bancaire. Valfond est le leader européen et, avec Citation, nous allons acquérir la taille mondiale qui nous manque. Tout seul, je n'y serais pas arrivé ».

Ce n'est cependant pas dans les annales de l'industrie, mais plutôt dans celles de la justice, que M. Coencas risque de laisser sa trace. Sa montée en puissance, dans les années 80, n'est pas loin de rappeler celle de Bernard Tapie qu'il croiserait en tant que président du club de football de Valenciennes, au moment de « l'affaire OM-VA ». M. Coencas a commencé sa « carrière » en rachetant, à la barre des tribunaux de commerce, des fonderies en faillite.

CONCOMITANT

Ce sont précisément les enquêtes déclenchées par le parquet autour du tribunal de commerce de Nanterre qui provoqueront sa chute finale en octobre 1997. Ironie : c'est sa première société, celle à partir de laquelle il avait amorcé son empire en 1976, les Affmories de Picardie, qui lui vaudront ces ultimes déboires, ainsi que deux semaines de prison préventive en juin 1997. L'homme d'affaires a été condamné en octobre dernier, à dix-huit mois de prison avec sursis et 150 000 francs d'amende, ainsi qu'à une privation de ses droits civils et civiques. Et il est toujours en examen dans l'enquête autour du tribunal de commerce de Nanterre.

L'homme d'affaires se reconnaît « amer » de n'avoir pas pu se faire accepter par « le système », qu'il accuse de « jeter le doute sur toute réussite qui se fait en-dehors de lui ». Mais il ne se voit pas renouer en venant. « Mon souhait est de créer un fonds d'investissement qui puisse aider les petits industriels avec une vision d'industriel et pas de banquier ». On ne se refait pas.

Pascal Gallnier

De l'or en barre, c'est... devinez ?

Nous publions une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.

LE CÉLÈBRE Carambar serait-il né d'une erreur ? La légende veut qu'une machine qui fabriquait des confiseries, il y a quarante-quatre ans, se soit déréglée, donnant naissance à un bonbon d'une forme originale, sorte de caramél en barre, alors baptisé Carambar. Ce n'est qu'en 1977 que l'apostrophe originale a été abandonnée.

PRODUITS MYTHIQUES



En tout cas, les deux créateurs du produit avaient eu l'idée d'associer le cacao et le caramél dans une recette originale. Mais l'origine du produit remonte à cent cinquante ans, à la création, à Lille, de la chocolaterie Delesepaul-Havez, qui avait alors pour enseigne « Au Parraïn généreux ». Cette célèbre maison lilloise est aujourd'hui l'une des plus anciennes pour la fabrication de confiseries et chocolats.

Au-delà de sa forme inhabituelle, les créateurs ont l'idée d'associer au Carambar ses fameux points DH (pour Delesepaul-Havez) à détacher de chaque emballage. En les collectionnant, chaque enfant pouvait gagner ballons et jeux divers... En 1969 est formé un jury chargé de recueillir et sélectionner devinettes, charades, rébus, envoyés par les jeunes consommateurs. Les meilleurs sont sélectionnés et récompensés. Aujourd'hui encore, les petites devinettes qui figurent sur l'emballage de chaque Carambar font le bonheur des petits gourmands dans les cours de récréation.

La notoriété du Carambar s'est très vite propagée, poussée par son prix de 5 francs (devenu 5 centimes...). Dès 1960, on s'arrache pas moins de 300 millions de barres. Près d'un milliard d'unités sont aujourd'hui vendues chaque année, ce qui place cette friandise au deuxième rang du marché de la confiserie pour enfants, derrière Haribo. A un prix de 50 centimes actuellement, en boulangerie, soit 62,50 francs au kilo.

Mais le Carambar est distribué partout : dans les tabacs, les supermarchés, à l'unité, en paquets, il pèse 8 grammes et mesure 7,5 centimètres. Pour s'en tenir au jeu des chiffres, chaque Français en consommerait environ 17 par an. Mis bout à bout, le milliard de Carambar vendus annuellement ferait plus d'une fois le tour de la Terre ! Le célèbre caramél a fait son apparition sur les écrans télé en 1972. Depuis, les investissements publicitaires n'ont cessé d'augmenter. Le dernier slogan en date, « Carambar, c'est trop », réjouit petits... et grands. Tout le monde connaît, se félicite la société chargée de développer sa notoriété : c'est la marque la plus connue des enfants, avec 97 % de notoriété assistée.

Le produit s'est diversifié au niveau du goût. Alors le Carambar aux arômes de fruits, puis au nougat et au cola ont fait leur apparition. Puis les Carambar « deux goûts » ont été lancés. Mais les vrais adeptes restent strictement

fidèles au Carambar d'origine. On peut même débattre du sujet. Des sites Internet permettent notamment de discuter sur les blagues et devinettes de ce bonbon pas comme les autres. Le site officiel de Carambar vous annonce que « vous êtes le 4 308 gourmand » à le visiter. Dans le giron de la Générale alimentaire depuis 1966, la société Delesepaul-Havez a fusionné avec La Pie qui Chante en 1972, qui sera revenue à BSN (devenu Danone) en 1980. Mais le long bonbon qui évoque irrésistiblement l'école n'est plus complètement français. Le groupe Danone s'est délesté de La Pie qui Chante, des bonbons Michoko et du célèbre Carambar en octobre 1997, désormais propriété du groupe Cadbury-Schweppes. Voilà comment le caramél s'est retrouvé sous le flambeau britannique. Le fleuron britannique de l'agroalimentaire a repris les deux usines de Wattignies et Marz-en-Barzoul (Nord), qui emploient 440 salariés. Le groupe d'outre-Manche est surtout connu dans l'Hexagone au travers de ses boissons non alcoolisées (Schweppes, Oasis, Gini, Canada Dry...) et ses activités dans le chocolat, via Poulain, racheté en 1988, et Bouquet d'Or. La vente des Carambar a représenté tout un symbole. Antoine Riboud, fondateur du groupe Danone (alors BSN) et président jusqu'en 1996, était surnommé « monsieur Carambar ». Son fils Franck, qui lui a succédé, n'a pas hésité à vendre les célèbres bonbons pour faire plaisir à ses actionnaires et se préparer à affronter Wall Street.

P. Sa.

PROCHAIN ARTICLE : La Vache qui rit

هكذا من الإيجل

La grève s'installe sur le site camarguais des Salins du Midi

Les salariés refusent d'entamer la récolte

MARSEILLE
de notre correspondant régional
Le conflit au Salin-de-Giraud, qui tend à s'étendre aux autres sites de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est entre dans sa deuxième semaine. Les salariés des Salins ont en effet commencé leur grève mercredi 26 août (*Le Monde* du 28 août), refusant d'entamer la récolte annuelle en réponse au plan social de la direction, qui menace de fermer le site.

La réunion tenue jeudi 27 août dans le bureau de l'inspecteur du travail d'Arles n'avait donné lieu qu'à un « constat de non-conciliation », car syndicats et direction étaient restés bloqués sur le désaccord qui avait mis fin aux négociations le 11 juin. Les délégués CGT et CGC ont donc entrepris une tournée sur les autres salins de la Compagnie.

« ACTIVITÉ RUINEUSE »

Leurs collègues d'Aigues-Mortes (Gard), qui récoltent le sel alimentaire La Baleine, ont ainsi décidé d'une grève tonitruante et se sont engagés à ce qu'aucun train de sel ne parte de leurs salins vers l'usine Elf-Atochem de Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence), principal client de Salin-de-Giraud qui avait demandé en début d'année que le sel lui soit livré 20 % moins cher. La filiale chimie du groupe pétrolier Elf-Aguitaine achète 40 % de la production des Salins pour alimenter cette usine. Le groupe y produit notamment de la soude, du chlorure et du PVC (polychlorure de vinyle).

Les délégués syndicaux se sont ensuite rendus mardi à Varangéville (Meurthe-et-Moselle), où se trouvent la dernière mine de sel française et une usine de raffinage.

Selon les délégués CGT du lieu, la grève de solidarité à laquelle ils ont appelé a été suivie par 80 % du personnel.

Ces actions ont pour le moment conduit la direction à réaffirmer sa détermination et même à avancer la date de fermeture de l'exploitation de Salin-de-Giraud dans la mesure où, dit-elle, si la récolte de cette année est faible ou nulle, elle ne pourra plus livrer Atochem au-delà du 31 décembre 1999. « A moins qu'une activité de substitution ne soit trouvée », écrit-elle quand même, dans un communiqué publié lundi 31 août. Michel Derancourt, responsable du site camarguais, maintient que « la Compagnie n'a pas le choix et ne peut poursuivre une activité ruineuse » puisque l'exploitation, avant la demande de baisse du prix d'Atochem, « équilibrait à peine ses comptes internes ».

Les pouvoirs publics et les élus locaux oscillent désormais entre inquiétude et espoir. Le maire socialiste d'Arles, Paolo Toeschi, en même temps qu'il demandait au préfet la nomination d'un médiateur, a écrit au premier ministre pour attirer son attention sur la menace de fermeture qui serait « lourde de conséquences » pour sa ville et pour « les très fragiles équilibres économiques et environnementaux de la Camargue ». Hervé Schiavetti, conseiller général communiste, après des contacts avec les deux parties, croit pourtant « qu'il y a une possible sortie du conflit ». Il estime qu'en réalité on la souhaite de chaque côté, pour peu qu'une issue honorable soit trouvée : question de mots plus que de contenu réel de l'accord contesté, souffle-t-il.

Michel Sanson

Actionnaire américain et tradition française

LE CONFLIT aux Salins du Midi résulte de la confrontation entre deux mondes : d'un côté, une industrie française née sous l'Ancien Régime, ancrée dans la tradition, et, de l'autre, des financiers américains dont l'objectif est la satisfaction des actionnaires. Or il se trouve que ces derniers n'ont guère de raison de pavoiser concernant Morton International, le groupe de Chicago qui contrôle le producteur de sel français depuis 1996.

Malgré la hausse de Wall Street qui a précipité le coup de tabac de ces derniers jours, l'action Morton a perdu environ un tiers de sa valeur depuis le début de l'année. Ce groupe, qui emploie 10 500 salariés, est pourtant loin de faire des pertes. Mais son bénéfice est tom-

bé à 208,5 millions de dollars (1,2 milliard de francs) pour l'exercice terminé à fin juin 1998, contre 343 millions en 1997, pour un chiffre d'affaire de 2,5 milliards. Et le bénéfice par action s'effrite depuis plusieurs années.

Pour la Bourse, dont les paris reposent sur les perspectives d'avenir des sociétés cotées, Morton souffre d'un mal que les dirigeants d'entreprise redoutent : une « visibilité » insuffisante. Acteur trop petit sur le marché des alibags, Morton s'est déjà défait de cette activité pour répondre à leurs critiques. Cela reste insuffisant : les analystes financiers ne raffolent guère de la chimie, désormais principale spécialité de Morton, car la rentabilité de ce secteur n'est pas mirobolante, et l'américain, resté à l'écart des grandes fusions, ne peut y prétendre qu'à un second rôle.

Quant à la production de sel, pour laquelle l'américain affiche 660 millions de dollars de chiffre d'affaires, la direction de Morton a décidé de renforcer ce pôle en rachetant les Salins du Midi. Mais le marché du sel, produit fortement banalisé, n'est pas un Eldorado et la rationalisation de la production y est difficile en raison de la variété des techniques de récolte et de la multiplicité des débouchés. Le secteur, aujourd'hui, est en surproduction, synonyme de chute des prix. Ce qui explique l'événement qui a déclenché le conflit aux Salins : la demande de baisse de tarifs formulée par Atochem, gros client de l'entreprise (*lire ci-dessus*).

Pour redevenir attractif en Bourse, Morton tente, fort classiquement, de réduire ses coûts. Le projet de fermeture des salines de Giraud intervient après l'annonce, début juillet, de la fermeture de trois établissements entraînant 120 suppressions d'emplois aux Etats-Unis, en Italie et en Grande-Bretagne, pour lesquels le groupe a toutefois promis d'offrir le plus de reclassements possible.

Anne-Marie Rocco

Le PDG de Boeing conserve son poste en sacrifiant son copilote

Le patron des avions commerciaux est remplacé par Alan Mulally

Ron Woodard, responsable des avions civils du groupe de Seattle, et lieutenant du PDG Phil Condit, a été limogé à la suite des déboires in-

dustriels et financiers de Boeing, doublés des humiliations à répétition infligées par son rival Airbus. Alan Mulally, l'ancien patron des activités

spéciales et militaires, prend la relève, au risque de faire ombre au PDG du groupe. Il va s'atteler en priorité à la réduction des coûts

LE BOULET est passé tout près de la tête de Phil Condit, le PDG de Boeing. En limogeant Ron Woodard, le patron de la branche d'avions commerciaux de son groupe, mardi 1^{er} septembre, M. Condit a joué son va-tout. Le sacrifice d'un de ses lieutenants, responsable de plus de 60 % du chiffre d'affaires du géant de Seattle, est un aveu de faiblesse. « Nous ne sommes pas satisfaits des performances financières de notre branche civile », a simplement commenté M. Condit. Il en est pourtant l'un des principaux responsables. La réorganisation complète des méthodes de production, largement inspirée du travail mené quelques années auparavant par M. Condit à la tête de la division du nouveau Boeing 777, n'est pas étrangère aux déboires industriels et financiers de Boeing. Cette réorganisation est intervenue au mauvais moment, le boom du marché aéronautique ayant nécessité une brusque montée en cadence. En quelques mois, la production de Boeing est passée de 18 à 43 appareils par mois.

La chute de M. Woodard a été précipitée par le camouflet infligé par Airbus à Boeing. Déjà doublé par l'europan au premier semestre, Boeing a vu lui échapper, mardi 25 août, une commande de British Airways d'un montant de 15 milliards de dollars. La Bourse n'a pas apprécié. Le cours de l'action Boeing a atteint, une semaine plus tard, un nouveau point bas, à 30 dollars, soit un plongeon de 45 % en cinq mois. Pour tenter de redoper le cours de l'action, M. Condit a annoncé un gigantesque programme de rachat d'actions, qui pourra atteindre 15 % du capital. La quasi-totalité des 5 milliards de dollars de trésorerie disponible devra y être consacrée.

La nomination d'Alan Mulally, pour succéder à M. Woodard à la tête de la division commerciale de Boeing, est un pari risqué. M. Mulally, qui dirigeait jusqu'alors les activités défense et spatiale de Boeing, est l'un des prétendants officiels à la succession de M. Condit. Le PDG de Boeing se fera voler la vedette en cas de succès de M. Mulally. Déjà, M. Condit a

reçu la facture de sa contre-performance. Son bonus annuel a reculé de 30 %. Au total, sa rémunération globale s'est tout de même élevée à 1,6 million de dollars (10 millions de francs), en légère baisse de 2,8 %.

RESTRUCTURATIONS

M. Mulally n'a pas perdu de temps. Dans la foulée de sa nomination, il a immédiatement constitué une petite équipe de cinq personnes pour l'assister dans le redressement de la branche civile. Hommage indirect à son travail dans les activités militaires et spatiales, deux dominations sont intervenues pour le remplacer. James Albangh coiffa désormais les activités espace et communications, à Seal Beach en Californie. Et Michael Sears, l'ancien patron des activités civiles de McDonnell Douglas après avoir longtemps dirigé le programme d'avion de combat F-18, hérita des activités défense de Boeing, à Saint-Louis (Missouri).

A la tête de la branche civile, M. Mulally devra aller encore plus loin que le dernier train de mesures annoncé par son PDG (*Le Monde*

du 15 août), qui incluait des restructurations, des fermetures d'usines et des suppressions d'emplois. Les réductions d'emplois doivent toucher 28 000 personnes d'ici à la fin 1999 sur les 118 000 employés de la branche commerciale. M. Condit a pris soin de placer la barre très haut pour son potentiel rival. « Nous attendons une marge opérationnelle à deux chiffres », a fait savoir M. Condit, alors que les analystes tablent sur une marge d'à peine 4 % en 1999.

Si les problèmes de retard de production sont en voie d'être résolus, M. Mulally devra s'atteler en priorité à la réduction des coûts. Après avoir enregistré plus de 1 milliard de francs de pertes en 1997, le constructeur aéronautique américain a encore annoncé, en début d'année, qu'il serait obligé de passer une nouvelle provision de 350 millions de dollars (environ 2,1 milliards de francs). Pour Boeing, il ne s'agit plus seulement de faire du volume mais de gagner de l'argent sur ses avions.

Christophe Jakubyszyn



VOUS qui refusez qu'on vous dicte vos choix, choisissez votre classe affaires : **Club Opale** ou **Club Azur**.

Nous sommes la seule compagnie à vous proposer deux classes affaires sur les lignes intérieures : **Club Opale**, le meilleur d'AOM. **Club Azur**, la classe de vos déplacements professionnels.

0 803 00 1234*

Minitel : 3615 AOM (1.29 F/mn) ou contactez votre agence de voyages.



AOM. Vous n'êtes pas qu'un passager. Dryl Sud - Nice, Marseille, Perpignan, Toulon.

*11.08 F/mn.

RTL 9 ouvre ses écrans publicitaires à des spots prohibés

La chaîne luxembourgeoise à capitaux français a-t-elle le droit de diffuser de la publicité pour le quotidien « Aujourd'hui » ? Son initiative relance le débat sur l'accès à la publicité télévisée de secteurs interdits comme la presse, l'édition ou la grande distribution

EN CHOISISANT de diffuser sur la chaîne thématique RTL 9, en juillet, un spot publicitaire du quotidien *Aujourd'hui*, Claude Berda, actionnaire majoritaire (65 %) de la télévision d'origine luxembourgeoise, a brutalement relancé le débat sur l'accès à la publicité télévisée de secteurs interdits comme la presse, l'édition et la grande distribution. A la faveur de l'été, la première chaîne thématique du câble et du satellite a retransmis une trentaine de fois, pendant six jours, un spot pour l'édition nationale du *Parisien*, *Aujourd'hui*. Selon

annonce Alix Imbert. Le spot de 30 secondes, produit pour un peu moins de 500 000 francs, sera à nouveau diffusé sur l'antenne de RTL 9 du 7 septembre à la mi-octobre. Déjà, précise le responsable du marketing et de la communication, les premiers passages ont suscité « un retour de curiosité en faveur d'*Aujourd'hui* ».

Avec RTL 9, Claude Berda se situe à la marge du débat sur l'ouverture à la télévision des secteurs interdits. La chaîne thématique émise depuis le Luxembourg en mode hertzien mais aussi sur le

argument refusé par le CSA car l'essentiel de l'économie de la chaîne se faisait sur le territoire français. Le contentieux avait été porté, il y a plus de deux ans, devant le Conseil d'Etat, qui n'a toujours pas rendu son avis.

La situation capitalistique de RTL 9 a changé avec la prise de participation majoritaire, en mars, du groupe français AB. Son conventionnement étant arrivé à échéance en juillet, le CSA a adressé plusieurs courriers à la chaîne pour « obtenir des informations précises sur les modifications de l'actuariat ». Outre des précisions sur le tour de table, l'organisme de régulation voudrait connaître « le mode de fonctionnement de la chaîne, la localisation de ses studios et le mode d'alimentation de la grille des programmes ». Ces informations devraient permettre au CSA de « déterminer le cadre et le régime juridique de RTL 9 ».

OUVERTURE AUX TELS LOCALES

La chaîne thématique a jusqu'à la mi-septembre pour fournir ces renseignements au CSA. Si à l'issue de cette enquête, RTL 9 se trouvait « naturalisée » française, elle devrait obtenir un nouveau conventionnement pour être reprise sur les réseaux câblés, et se conformer à la législation en vigueur, notamment en matière de publicité. En revanche, si elle obtient la reconnaissance de sa nationalité luxembourgeoise, RTL 9 pourrait s'affranchir du conventionnement pour passer au simple régime déclaratif. Elle aurait simplement à respecter les obligations, beaucoup plus libérales, du Luxembourg et de la directive télévision sans frontières. « Nous sommes définitivement une télévision luxembourgeoise », insiste Pas-

cal Farcoülli, directeur télévision de la CLT-UFA. Selon lui, RTL 9 opère sous « licence luxembourgeoise ». D'ailleurs, rappelle-t-il, « au moment de la cession de 65 % des parts au Groupe AB, le gouvernement grand-ducal s'est assuré du maintien des statuts luxembourgeois ».

Pascal Farcoülli reste prudent à propos de l'accès des produits du secteur interdit aux écrans publicitaires de la chaîne : « La décision n'est pas prise et le débat est ouvert ». Précisant que depuis la reprise en main de RTL 9 par le Groupe AB « les audiences ont monté », M. Farcoülli estime que la chaîne est en passe de « rétablir sa situation financière sans faire appel

à la publicité pour les secteurs interdits ».

Pour Michel François, député socialiste (Oise) et auteur avec Jacques Vistel, conseiller d'Etat, de réflexions à la demande de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, sur la création d'un réseau de chaînes locales, l'action de RTL 9 « est un des effets pervers du manque de clarté de la législation actuelle. Cela démontre l'importance de prendre des décisions, sinon ces cas vont se multiplier ».

Le député propose « d'ouvrir, dans un premier temps, les secteurs interdits aux télévisions locales ». Pour y avoir accès, ces chaînes de-

vroient posséder un tour de table composé de 80 % d'actionnaires locaux et proposer 80 % de programmes locaux.

Pour Michel François, une vingtaine de chaînes pourraient être créées, fortes d'un budget moyen de 25 millions de francs dont 6 millions proviendraient de la publicité pour les secteurs jusque-là interdits. Michel François devrait avoir de nouvelles discussions avec Catherine Trautmann à la fin septembre. Selon lui, certaines de ses propositions pourraient être intégrées au projet de loi déposé au printemps 1999.

Guy Duthell

La justice allemande oblige Sat 1 à diffuser un spot d'extrême droite

Selon l'ordonnance de référé rendue mardi 1^{er} septembre par le tribunal de grande instance de Mayence, la chaîne allemande privée Sat 1 devra diffuser un spot publicitaire pour un parti d'extrême droite, les Républicains, qu'elle avait rayé de sa grille. Le spot affirme que « l'immigration de masse ininterrompue a fait venir des criminels étrangers dans notre pays », et que l'ancien premier chancelier de la République fédérale, « Konrad Adenauer, et Kurt Schumacher [ancien dirigeant du SPD] auraient ainsi voté Républicains aujourd'hui ». Sat 1 avait refusé de diffuser ce spot, qui heurtait « de façon évidente plusieurs règles du droit pénal » comme l'incitation à la haine raciale et l'injure. Le tribunal a estimé qu'il ne constituait aucune violation manifeste de la loi. La direction de Sat 1 a déploré cette décision.

Alix Imbert, directeur du marketing et de la communication du *Parisien/Aujourd'hui* : « Le *Parisien* a sollicité RTL 9 car nous sommes intéressés par la publicité pour la presse à la télévision. » Pour elle, « un des éléments clés de la diffusion de la presse passe par la publicité télévisée ».

Satisfait de ce premier test, le groupe Amarty prévoit de renouveler l'expédition avec la chaîne thématique. Cette fois, « la campagne sera plus importante », an-

câble et le satellite à toujours été considérée par ses anciens et nouveaux propriétaires, la CLT-UFA, puis le Groupe AB, comme une société de droit luxembourgeois. En revanche, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a toujours voulu repousser la chaîne aux couleurs françaises. Par le passé, plusieurs batailles juridiques ont opposé le CSA et la CLT. Arguant de ses origines grand-ducales, RTL 9 voulait faire fi de la législation française en matière de diffusion de films. Un

fonction de directeur de la rédaction. Plutôt que de prendre le risque d'un recrutement extérieur, il a préféré promouvoir Marc Tronchot, un ancien de la maison au poste de directeur adjoint de la rédaction, qui s'appuiera sur les six rédacteurs en chef déjà opérationnels.

Fortement engagée dans les nouvelles technologies, notamment en raison de sa proximité avec Grolier Interactive, filiale du groupe Lagardère consacrée au multimédia, Europe 1 a aussi annoncé le lancement, à partir du 1^{er} septembre, d'un site d'information sur Internet. Réalisée par une équipe d'une dizaine de journalistes, cette activité, qui s'ajoute à celle d'information en continu par téléphone faite avec SFR (*Le Monde* daté des 21 et 22 juin), offrira sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre l'information diffusée sur l'antenne mais aussi les éditeurs,

Europe 1 achève sa mue de « radio parlée »

JÉRÔME BELLAY, directeur général de l'antenne d'Europe 1, n'en finit pas d'ajuster sa grille de programmes. Depuis deux ans qu'il est à ce poste, il cherche les moyens d'atteindre les 10 % d'audience qu'il s'est fixés et dont il estime que la station « les vaut ».

Mardi 1^{er} septembre, il a présenté les derniers changements qui positionnent définitivement Europe 1 comme « radio parlée », avec informations, humour, interactivité. La musique et les jeux, ingrédients de base d'une radio généraliste, ont presque totalement disparu de l'antenne. Outre l'hommage appuyé à Laurent Gerra, sa « trouvaille » du printemps dernier qui fait lire les auditeurs avant les informations de 9 heures, Jérôme Bellay a annoncé l'arrivée de Karl Zéro, qui tiendra l'antenne un quart d'heure avant le journal de 13 heures. Durant le week-end, l'introduction de rubriques sur la santé, l'automobile et l'Europe a pour objectif « d'être diffé-

rent » des concurrents.

INTERACTIVITÉ

Quelques « voix » historiques de la station font les frais de cette rénovation. Christian Barbier, Jean-Claude Braly et Jacques Pradel disparaissent de la grille. Côté information, Bernard de la Villardière abandonne la tranche d'information du matin et quitte Europe 1 ; quant à Alain Duhamel, il perd sa chronique de 7 h 15 mais il interviendra à l'intérieur des journaux pour commenter tel ou tel événement. « Il reste le commentateur privilégié de l'actualité politique », précise Jérôme Bellay, soucieux d'échapper à son image de « coupeur de têtes » et de ne pas gâcher le meilleur climat qu'il est, semble-t-il, parvenu à rétablir à la rédaction.

En juin, après une fronde des journalistes, qui avait manifestement en de l'écho jusque chez Jean-Luc Lagardère, président du groupe, Jérôme Bellay avait dû « sacrifier » Hugues Durocher, son fidèle bras droit, en lui enlevant la

des pages services, des articles spécifiques, ainsi que des images.

Pour promouvoir cette image de « radio active », Europe 1 lance une importante campagne de publicité. Jacques Séguéla, vice-président d'Havas Advertising, s'était déplacé en personne pour présenter les nouveaux messages de la station : un micro affublé d'une masquonne, d'un nez rouge ou d'un téléphone pour symboliser l'info, le rire ou l'interactivité. Trois nouveaux thèmes devraient apparaître les 15 et 16 septembre dans cette campagne, qui est faite par voie d'affiches, dans les journaux et à la télévision.

Il reste une question dans le groupe Europe 1 : la cession de Skyrock, sans cesse annoncée et toujours pas réalisée. Promise avant l'été, elle pourrait, paraît-il, avoir lieu à l'automne...

Françoise Chivot

Contrat d'exclusivité entre Telepiù et quatre clubs de football italiens

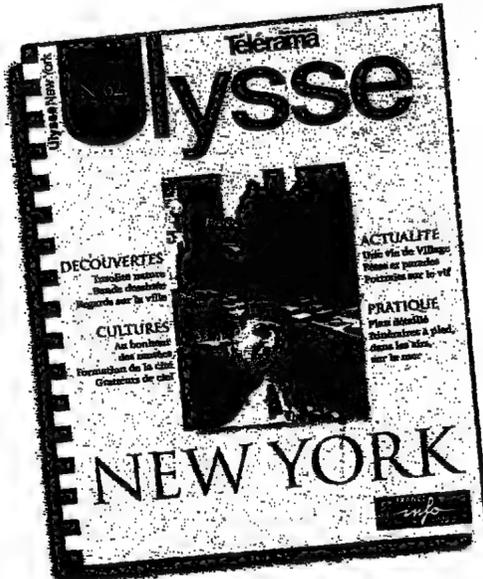
TELEPIÙ, la chaîne cryptée italienne du groupe Canal Plus, a annoncé, mardi 1^{er} septembre, la signature de contrats d'exclusivité avec quatre des plus grands clubs italiens de football. Dès la saison prochaine, les matches de l'Inter Milan, du Milan AC, de la Juventus Turin et du FC Naples seront diffusés en exclusivité sur Telepiù et Telepiù Calcio, service de paiement à la séance. L'accord est valable jusqu'en 2005. Selon la presse italienne, ce contrat pourrait rapporter près de 60 milliards de lire (environ 200 millions de francs) aux clubs.

Selon Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus, chargé de l'international, « Telepiù a passé le cap du million de décodeurs installés et compte plus de 350 000 abonnés numériques ». Après l'accord avec les quatre grands clubs italiens, M. Thoulouze se montre « assez optimiste sur une négociation intelligente » avec Telecom Italia, promoteur d'un projet de bouquet concurrent de celui de Telepiù. Selon lui, « une issue à l'espagnole mais sans le lancement d'un bouquet concurrent » n'est pas impossible en Italie.

DÉPÊCHE

■ PRESSE : Le *Canard enchaîné*, annonce avoir réalisé en 1997 « la deuxième meilleure performance » de son histoire, avec une hausse de 7,7 % de ses ventes moyennes hebdomadaires à 515 907 exemplaires (diffusion totale payée). Le chiffre d'affaires est de 227,9 millions de francs (+5 %). Si les bénéfices ont reculé de 14,6 %, à 25,7 millions de francs, le versement aux salariés s'est élevé à 2,1 millions.

ULYSSE - NEW YORK



Pour le troisième numéro de sa nouvelle formule, Ulysse vous emmène à New York. New York est devenue l'archétype de la ville cosmopolite, un lieu à la fois studieux et merveilleux. Le regard tourné vers l'avenir, New York n'a pas un cœur, une âme, mais une infinité de cœurs et d'âmes, ceux de tous les peuples qui y sont arrivés et s'y sont mêlés. En mouvement perpétuel, la mégapole semble douée d'une vie autonome et fascinante.

35 francs chez votre marchand de journaux. Prochain rendez-vous le 21 octobre avec un numéro sur la Jordanie.

Ulysse le magazine du voyage culturel.
coédité avec Télérama

Union des Assurances Fédérales

Hausse de 8,2 % du résultat semestriel

Le Conseil d'Administration de l'Union des Assurances Fédérales, réuni le 1^{er} septembre 1998 sous la présidence de M. Daniel Gonzalez, a examiné l'activité et les résultats du premier semestre 1998.

En assurance vie, le chiffre d'affaires s'établit à 6,768 milliards de francs, à comparer à 9,171 milliards de francs au premier semestre 1997 (-26 %). Les contrats en unités de compte représentent 42 % des primes collectées. Au 30 juin 1998, les provisions mathématiques s'élèvent à 114 milliards de francs, en progression de 15 % sur un an. En assurance dommages, le chiffre d'affaires atteint 605 millions de francs, à comparer à 595 millions de francs (+1,7 %).

Le résultat net consolidé s'élève à 363 millions de francs, en progression de 8,2 % par rapport au niveau atteint au premier semestre 1997, c'est-à-dire 335 millions de francs. Cette progression s'établit à 10,7 % pour l'activité vie : elle tient compte de la progression des encours qui contribuent au résultat à près de 90 % et de la baisse du chiffre d'affaires qui contribue pour les 10 % résiduels.

Compte tenu des engagements pris envers les assurés, les actifs gérés sont très majoritairement investis en instruments de taux présentant un profil d'échéances ajusté au profil prévisionnel des sorties des contrats. Cependant, en 1998, le groupe a poursuivi ses investissements en actions qui représentent près de 3 % des actifs gérés et a continué de mettre en place des protections vis-à-vis d'une éventuelle remontée des taux qui s'effectueraient de façon brutale et durable. Au total les actifs gérés s'élèvent à 123 milliards de francs (+16 % sur un an).

UNION DES ASSURANCES FÉDÉRALES - COTATION AU RH - CODE REUTERS : UAFPA

سكدا لمن لاجل

TABLEAU DE BORD

LE MONDE / JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998 / 19

AFFAIRES

INDUSTRIE

BOEING : le premier avionneur mondial a annoncé, mardi 1er septembre, une reorganisation de sa direction. (Lire p. 17)

AUTOMOBILE : le marché français des véhicules particuliers a poursuivi sa hausse en août. Il affiche une croissance de 18,3 %, tirée par les marques étrangères, qui grimpent de 27,2 %. Au premier rang : General Motors (Opel) (+70,2 %), Volkswagen (+36,9 %), ainsi que Volvo (+75,8 %) chez les spécialistes.

CHIMIE : le géant allemand de la pharmacie et de la chimie Hoechst et l'américain Mobil Corporation ont décidé d'abandonner leur projet de société commune dans les films de polypropylène, a annoncé Hoechst mardi.

HYUNDAI : les ouvriers du principal constructeur automobile sud-coréen ont rejeté à 63,5 % le compromis conclu la semaine dernière sur la réduction du nombre de licenciements, relançant les craintes d'une nouvelle grève, ont annoncé mardi les dirigeants du syndicat.

SERVICES

GARUDA : la compagnie aérienne indonésienne Garuda va licencier un minimum de 3 000 salariés dès le mois prochain afin de tenter de survivre à la crise économique actuelle, indique la presse indonésienne mercredi. Selon le journal Kompas, la compagnie, qui emploie 12 981 personnes, dispose d'un ratio de 273 salariés par appareil.

AIR CANADA : une grève des 2 100 pilotes d'Air Canada a débuté mardi peu après minuit (4 h GMT) après l'échec de discussions de dernière minute sur la négociation de la convention collective. La grève devrait clore au sol 166 avions.

FRANCE TELECOM : l'ensemble des syndicats de France Télécom ont refusé, mardi, de participer à un comité technique paritaire pour protester contre la création de la branche « ressources humaines et financières ». Celle-ci a été confiée à Jean-Louis Vinciguerra, ancien directeur de Pechiney, qui supervise désormais Paul Schietecat, directeur des ressources humaines, et Pierre Dauvillier, directeur financier.

IBM : le groupe américain veut vendre son réseau de télécommunications interne afin de se concentrer sur son métier, l'informatique.

GEMPLUS : le groupe français, leader mondial de la carte à puce, s'est associé à France Télécom, à Maitra et à la société américaine Verdigo pour créer une société de certification des échanges sur Internet (identification des correspondants, signature et chiffrement des messages...), dont il sera l'actionnaire principal.

FINANCES

MUTUELLES DU MANS-ASSURANCES : Raymond Felik a été écarté du poste de directeur général des Mutuelles du Mans-Assurances (MMA) par les deux conseils d'administration du groupe, a annoncé mardi l'assureur dans un communiqué. La décision a été prise sur proposition de l'actuel président directeur-général Jean-Claude Jolain. Ce dernier assumera désormais la charge de la direction générale, personne n'ayant été nommé en remplacement de M. Felik.

CNP : La Poste a décidé, mardi, de porter de 17,5 % à 20 % sa participation dans le capital de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) dans le cadre de la reconstitution du capital de cet assureur. Dans le domaine de l'assurance-vie, La Poste et la CNP se fixent comme objectif d'atteindre 10 % de parts de marché, contre 9 % actuellement.

Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde », www.lemonde.fr

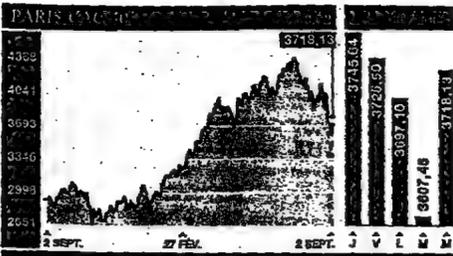


Tableau des hausses et baisses des principales actions françaises.

LES PLACES BORSIERES

PARIS

MERCREDI 2 SEPTEMBRE, la Bourse de Paris s'était reprise à la mi-séance après cinq journées de baisse. L'indice CAC 40 progressait de 2,02 % à 3 720,12 points vers 12 heures. Le titre Cofesip se reprenait après avoir été mal orienté ces derniers jours et s'inscrivait en hausse de 6,9 %. L'action Canal+ grimpait de 7,5 %. La société a obtenu la diffusion exclusive des matches des quatre principaux clubs de football italiens, ce qui devrait faciliter la réussite du groupe dans la Péninsule. L'action Via Banque enregistrait une progression de 6 % après le doublement de son bénéfice semestriel. La société a indiqué que le second semestre devrait confirmer l'amélioration des résultats. Du côté des baisses, on notait le recul du titre d'Eurodisney (-4 %) et de l'action Eridania Beghin-Say (-4,2 %).

NEW YORK

LE DOW JONES, principal indice de la Bourse de New York, a repris mardi une partie de ses pertes de la veille en progressant de 288,36 points (3,82 %) à 7 827,43 points. A la suite d'une séance très animée, l'indice a enregistré la deuxième plus forte progression en points de son histoire et la cinquième plus forte progression exprimée en pourcentage depuis 1987. Le volume d'échange à Wall Street avec 1,212 milliard de titres. L'indice de la Bourse de New York avait subi lundi la deuxième plus forte baisse en points de son histoire, avec une chute de 512,61 points (-6,36 %) sur les craintes de propagation de la crise financière qui touche l'Asie et la Russie. Les pertes du Dow Jones depuis le début de l'année s'établissent désormais à 1,02 %. Depuis ses records de la mi-juillet, la chute du Dow Jones atteint 16,2 %.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers européens et mondiaux.

Indices boursiers

Tableau des indices boursiers mondiaux.

ECONOMIE

L'OCDE s'inquiète de la faiblesse de l'économie japonaise

L'ORGANISATION de coopération et de développement économiques (OCDE) va réviser en baisse ses prévisions de croissance, déjà pessimistes pour le Japon et la Corée du Sud, et n'exclut pas un ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et en Europe si la crise financière affecte la confiance des consommateurs, a indiqué, mardi 1er septembre, un responsable de l'organisation. L'OCDE a prévu pour les Etats-Unis une croissance de 2,7 % en 1998 et 2,1 % en 1999 et pour l'Union européenne de 2,7 % en 1998 et 2,5 % en 1999. L'organisme estime en revanche que le Japon va connaître en 1998 une croissance négative « en l'absence de politique cohérente ». Enfin, aux Etats-Unis, « les marchés boursiers étaient montés plus haut que cela n'était souhaitable ». « Une correction était nécessaire » et la baisse de 20 % survenue depuis la fin juillet à Wall Street est « peut-être suffisante », a déclaré Paul Atkinson, le responsable des études économiques de l'organisation.

FMI : le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, a de nouveau pressé le Congrès, mardi, de voter sans attendre davantage l'augmentation des ressources du Fonds monétaire international (FMI). Dans une lettre au président (Speaker) de la Chambre des représentants, Newt Gingrich, M. Rubin insiste pour que le Congrès « examine immédiatement et adopte la proposition de l'administration prévoyant d'accroître de 18 milliards de dollars les ressources du FMI ». Ce montant correspond à la part des Etats-Unis dans l'augmentation de 45 % (ou près de 90 milliards de dollars) du capital décidée en septembre à Hongkong par les pays membres de l'institution pour le porter à près de 290 milliards de dollars d'ici la fin de l'année.

MALAISIE : Kuala Lumpur a renforcé, mardi 1er septembre, son contrôle des changes afin de lutter contre la spéculation et de protéger la monnaie nationale contre les influences négatives de l'économie mondiale.

Le FMI a indiqué mardi qu'il allait « évaluer » la décision du gouvernement malais de rétablir un contrôle des changes. « En général, le FMI pense que toute restriction imposée sur les mouvements des capitaux ne conduit pas à consolider la confiance des investisseurs », a indiqué un porte-parole de l'organisation. (Lire page 4.)

CHINE : l'objectif d'une croissance de 8 % cette année est réalisable en dépit des inondations catastrophiques qui ont frappé le pays cet été et de la crise financière asiatique, a déclaré mardi le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Zhu Bangzao.

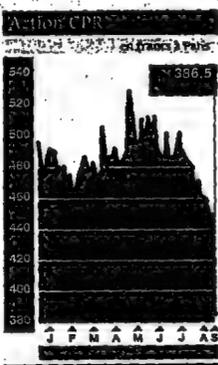
FRANCE : le ministre de l'Economie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a réaffirmé mardi que la croissance de la France « sera forte » en 1999, tout en estimant qu'elle subira quelques effets des crises asiatique et russe. « La demande de crédit devrait continuer à croître à un rythme soutenu au cours des prochains mois grâce à la bonne orientation des composantes de la demande interne, estime la Banque de France dans une enquête publiée dans son bulletin mensuel publié mardi. Les établissements de crédit interrogés soulignent que la reprise de l'immobilier, la bonne orientation de la consommation des ménages et le redémarrage de l'investissement des entreprises sont autant d'éléments justifiant ce pronostic.

PORTUGAL : le déficit de la balance commerciale a atteint, pendant les cinq premiers mois de 1998, 825,7 milliards d'escudos (27 milliards de francs), soit une aggravation de 18,4 % par rapport à la même période de l'année précédente, a annoncé mardi l'Institut portugais de statistiques.

CÔTE-D'IVOIRE : la Bourse régionale des valeurs mobilières, dont l'ouverture est attendue depuis plus d'un an, doit débiter ses activités le 16 septembre à Abidjan. Elle devrait coter les grandes entreprises de l'Ouest africain.

Valeur du jour : la CPR trébuche sur la Russie

NOUVELLE DÉCEPTION pour la CPR (Compagnie parisienne de réassurance). En annonçant mardi 1er septembre avoir passé une provision de 150 millions de francs pour risques de marché, la banque spécialisée dans la gestion d'actifs a surpris les analystes, qui s'attendaient à une amélioration de ses résultats. La sanction ne s'est pas fait attendre. L'action CPR a chuté mardi de 14,11 %, à 386,50 francs. La banque explique cette provision par « l'aggravation de la crise des marchés financiers depuis le début du second semestre, et notamment en Russie ».



Depuis le début de l'année, le titre CPR accuse un recul de 21 %. A la différence de bon nombre d'établissements financiers, la CPR ne possède pas les attraits qui ont poussé les investisseurs à donner une place privilégiée aux valeurs bancaires dans leurs portefeuilles. « Après la mauvaise anticipation sur les marchés obligataires en 1997, la provision passée au premier semestre témoigne du degré de risque des activités pour compte propre desquelles la société tire une bonne partie de ses revenus », fait remarquer Jean de Watteville, analyste à la société de Bourse Leven. De plus, les observateurs doutent de la capacité de l'établissement à augmenter significativement sa taille dans la gestion pour compte de tiers. Au premier semestre, les encouragements par CPR ont grimpé de plus de 21 % par rapport au niveau atteint à la fin de l'année dernière. « Il n'est pas certain qu'ils progressent sur le même rythme au second semestre », juge un spécialiste de l'action. Enfin, les analystes sont moins sûrs du caractère spéculatif de la valeur, propre à la plupart des titres du secteur bancaire. La communauté financière continue de s'interroger sur l'attitude du groupe Crédit agricole, actuellement premier actionnaire de la CPR.

Tableau des matières premières en dollars et en francs.

Tableau des prix du pétrole en dollars.

Tableau des taux de change en francs.

MONNAIES

Dollar : après avoir beaucoup baissé au cours des derniers jours, affecté par la dégradation de Wall Street et les anticipations de baisse de ses taux par la Réserve fédérale américaine, le dollar regagnait un peu de terrain mercredi 2 septembre dans la matinée. Le billet vert s'échangeait à 137,09 yens, 1,7493 deutschemark et 5,8675 francs contre 135 yens, 1,73 mark et 5,8260 francs mardi. « Le dollar est affecté par la chute de Wall Street et les inquiétudes concernant l'impact de l'Amérique latine sur l'économie des Etats-Unis », estime Paul Farrell, économiste de la Chase Manhattan. « Les opérateurs se rendent compte que les Etats-Unis ne sont pas immunisés contre les problèmes qui touchent les autres économies mondiales. Les marchés financiers japonais sont à des niveaux planchers et ne peuvent pas baisser davantage, mais cela n'est pas le cas pour les Etats-Unis », observe cet économiste.

Taux d'intérêt (%)

Tableau des taux d'intérêt et des devises.

Marché des changes

Tableau des devises et des taux de change.

TAUX

France : le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises, le notional, était en baisse mercredi 2 septembre. Selon un scénario devenu un grand classique, les marchés obligataires baissent quand les Bourses montent car ils ne jouent plus le rôle de refuge. Le notional septembre perdait ainsi, mercredi, 33 centimes à 108,01. Le taux des emprunts d'Etat à dix ans remontait à 4,43 % en France et à 4,35 % en Allemagne. Les marchés, très nerveux, attendent avec un intérêt particulier le discours qui doit prononcer mercredi dans la journée Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine.

هكذا لمن لا يعلم

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998

SCIENCES Les bathyscaphes développés dans les années 60, puis les submersibles spécialisés comme la soucoupe Cyana ou le Nautilus français ont permis aux scientifiques d'entamer l'exploration des grands fonds, jusqu'à - 6 000 mètres. ● **D'AUTONOMIE LIMITÉE**, ces engins habités sont réservés à des missions de quelques heures, dans un rayon restreint à quelques kilomètres. ● **LES ROV**, robots téléguidés, reliés par un câble à un navire, n'ont pas ce handicap et peuvent opérer plusieurs jours durant, transmettant images et données diverses à la surface. D'abord mis au point pour les besoins de l'exploration pétrolière offshore, ils sont aussi employés par les chercheurs. ● **CONÇU SPÉCIALEMENT** pour la recherche et doté d'une panoplie scientifique très complète, le robot français Victor vient d'effectuer ses premiers essais au large de la Bretagne et des Açores.

L'odyssée sous-marine du robot scientifique Victor

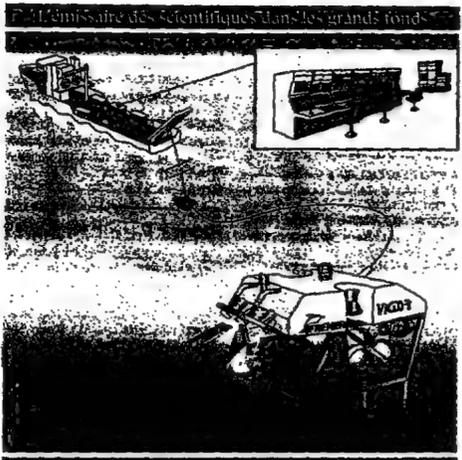
Le nouvel engin téléguidé de l'Ifremer achève sa première campagne de plongée au large des Açores. Capable de descendre à - 6 000 mètres, il devrait faire progresser la recherche océanographique et trouver des applications industrielles dans le domaine de l'exploration pétrolière offshore

LES INTERNAUTES naviguant sur le Web peuvent s'immerger dans la féerie des grands fonds marins en suivant, depuis le début du mois d'août, les premiers pas du robot océanographique Victor, sur le site de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (www.ifremer.fr). Ils y trouvent un résumé de chaque plongée, assorti d'un tracé de navigation et illustré par de superbes images de flore et de faune marines.

Le domaine océanographique profond demeure, pour les scientifiques, un champ d'investigation presque vierge, dont ils n'ont encore exploré qu'une infime partie. L'obscurité totale, les pressions énormes, les températures souvent glaciales qui règnent par 2 500 ou 6 000 mètres de fond rendent ces abysses très difficiles d'accès pour l'homme. Pourtant, les géologues rêvent de pouvoir étudier, à loisir, la structure et la dynamique de la croûte océanique, afin notamment de mieux comprendre les phénomènes sismiques et volcaniques.

De leur côté, les biologistes sont fascinés par la faune exubérante qui s'épanouit, dans un milieu que l'on a cru longtemps hostile à toute forme de vie, autour des sources chaudes hydrothermales créées, le long des dorsales océaniques, par des remontées de lave brûlante. Les climatologues ne sont pas en reste, qui souhaitent percer les secrets du couple océan-atmosphère régissant, dans une large mesure, la complexe machine thermique qu'est notre planète.

Pour assouvir leur curiosité, les chercheurs disposent aujourd'hui d'une flotte d'engins dédiés à l'exploration sous-marine profonde. Une technologie dans laquelle la France a acquis une position de pointe, avec les bathyscaphes dé-



Le robot Victor est relié à son navire support par un câble de 6,5 kilomètres de long. Ses images sont envoyées en temps réel à la surface, puis diffusées en direct sur Internet. Les données sont également envoyées à la base de données de l'Ifremer.

veloppés dans les années 60 par la Marine nationale, puis les submersibles construits par l'Ifremer: la soucoupe plongeante Cyana (- 3 000 mètres) et, surtout, le sous-marin de poche Nautilus (- 6 000 mètres).

EXTRÊME PRÉCISION

Ces modules habités, qui ont rendu d'incalculables services à la science - sans parler de la codécouverte par le Nautilus, en 1985, de l'épave du Titanic -, présentent toutefois un défaut: leur autonomie en électricité comme en oxy-

gène est limitée à environ 5 heures, ce qui réserve leur usage à des opérations ponctuelles, dans un rayon d'action restreint à quelques kilomètres.

Un handicap que ne connaît pas Victor: ce ROV (Remotely Operated Vehicle) est destiné à des missions de plusieurs jours, à des profondeurs pouvant atteindre 6 000 mètres. Six années ont été nécessaires pour mettre au point ce robot subaquatique aux performances étonnantes. Relié à un navire-support par un câble électro-opto-porteur - « cordon ombli-

Des concurrents américains et japonais

Plusieurs dizaines de ROV (Remotely Operated Vehicle) sont déjà en service dans le monde, notamment en Norvège, aux États-Unis et au Brésil, où ils sont exploités par des compagnies industrielles pour des travaux de cartographie des fonds marins et d'étude des champs pétroliers. Mais il n'existe qu'un très petit nombre d'engins de ce type dédiés spécifiquement à la recherche sous-marine. Le Japon détient, avec le robot Kalko, le record mondial de profondeur (- 10 911 mètres), atteint en 1995 dans la fosse des Mariannes, dans le Pacifique. Les États-Unis disposent de deux véhicules, l'Argo-Jason (- 6 000 mètres) de la Woods Hole Oceanographic Institution, basé sur la côte est, et le Tiburon (- 4 000 mètres) du MBARI (Monterrey Bay Aquarium Research Institute), sur la côte ouest. Enfin, le Canada s'est doté du Ropos 2 (- 5 000 mètres), après avoir perdu le premier lors d'une tempête, en 1996.

« en fibres optiques gainées d'acier servant tout à la fois à l'alimenter en énergie, à le commander depuis une cabine de pilotage et à recueillir les résultats de ses observations », il est capable, grâce à son bras télémanipulateur, de manier des instruments de mesure ou de procéder à des prélèvements d'échantillons avec une extrême précision.

Doté d'une caméra couleur à haute résolution, il est aussi bardé d'une panoplie de sondes thermiques, capteurs de salinité, analyseurs chimiques, carottiers à sédiments et autres aspirateurs à faune. Un équipement scientifique très complet qui le distingue de ses concurrents étrangers, dérivés de modèles industriels utilisés notamment par les pétroliers pour des tâches relativement simples.

BILAN SATISFAISANT

Restait à éprouver le comportement de Victor sur le terrain. Embarké à bord de la Thalysa, l'un des navires de recherche de l'Ifremer, qui a appareillé de Brest le 3 août, le robot a effectué avec succès une série de plongées par 2 000 mètres de fond, au-dessus de la zone sédimentaire de Méziadec, au large de Brest, avant de mettre le cap sur le Portugal. Après une escale à Lisbonne - dont l'Exposition internationale est consacrée aux océans -, il a rejoint la zone hydrothermale Lucky Strike des Açores, au-dessus de la dorsale médio-atlantique, où de nouvelles plongées lui ont permis de tester ses instruments scientifiques. Cette première campagne, à laquelle participaient des géologues et des biologistes portugais, ainsi que des chercheurs allemands, devait s'achever le 3 septembre, à Tenerife.

« Hormis un problème de réglage

du système de navigation acoustique [qui permet de déterminer la position du robot sous l'eau], le bilan est très satisfaisant », se félicite Guy Herrouin, directeur de l'ingénierie de l'Ifremer. En particulier, nous avons pu vérifier que la télémanipulation était rapide et efficace.

Anne-Marie Alayse, responsable de la mission, qui craignait, avant le départ, de « ne pas retrouver la magie des grands fonds d'une plongée en submersible », est enthousiaste elle aussi: « Les écrans de contrôle ne restituent malheureuse-

Pierre Le Hir

Un siècle après sa naissance, la physique nucléaire redéfinit sa voie

L'avenir de l'énergie atomique est incertain et la recherche fondamentale sur la matière est confrontée à de nouveaux défis

LES RECHERCHES fondamentales gardent toute leur importance mais les préoccupations des politiques et du public face à la physique nucléaire entrent désormais dans un cadre « plus économique que militaire-industriel ». Les chercheurs doivent « définir leurs grands objectifs au-delà de la simple connaissance de la matière » et « intégrer aussi les besoins de la société ». Ernest Moniz, sous-secrétaire d'État à l'énergie américaine, l'a souligné, vendredi 28 août à Paris, devant 800 physiciens nucléaires du monde entier: fini le temps où, aux États-Unis et en France, ils étaient choqués au nom de l'« intérêt national ». L'époque est au désarmement et à la contestation de l'énergie nucléaire. Les chercheurs concernés ont entamé une évolution profonde.

Ces derniers, qui étaient réunis pour la Conférence internationale de physique nucléaire - leur « grand-messe » triennale - en sont évidemment les premiers conscients. Un siècle après la découverte des premiers éléments radioactifs par Pierre et Marie Curie,

« nous célébrons les cent ans d'un nouveau type de civilisation, dans laquelle la science et la technique ont pris une place dominante, et qui se trouve à un tournant. Pour la première fois peut-être, grâce aux connaissances que nous avons acquises, nous avons la liberté de faire de vrais choix de société », souligne Bernard Frois, directeur de recherche au CNRS et président de la manifestation.

Ces nouveaux choix leur sont souvent imposés par le public. Ernest Moniz est bien placé pour le savoir. Les fonctions de cet ancien directeur de laboratoire au fameux MIT (Massachusetts Institute of Technology) en font, en effet, « le scientifique » responsable, auprès du gouvernement américain pour tout ce qui concerne le nucléaire, secteur contesté s'il en est outre-Atlantique. « Nous n'avons pas construit de réacteur depuis de nombreuses années et nous en ferions plusieurs qui arriveront en fin de vie dans les quinze ans à venir. Mais il n'est pas question d'en démanteler de nouveaux tant qu'un certain consensus ne sera pas obtenu du public

américain sur le traitement des déchets nucléaires », a-t-il assuré au Monde.

Le réchauffement planétaire, imputé aux émissions de gaz carbonique des carburants fossiles, pourrait, estime-t-il, « relancer le débat » et plaider en faveur du nucléaire. En attendant, scientifiques et ingénieurs américains travaillent sur la technologie du stockage en profondeur des déchets hautement radioactifs à Yuka Mountain - « une décision concernant la construction éventuelle d'un dépôt est prévue en 2001 ». Deux programmes de recherche pour l'amélioration de la sûreté des réacteurs ont été lancés. Pour toutes les nations nucléarisées, l'heure est désormais au « profil bas » et aux économies, même pour les recherches concernant la fusion thermonucléaire, réputée moins polluante que la fusion réalisée au sein des centrales actuelles. Le programme ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) évalué à quelque 10 milliards de dollars (60 milliards de francs) sera sérieusement révisé à la baisse (lire ci-dessous).

de grands instruments en préparation sur un coût moindre, notamment une source de neutrons à 1,3 milliard de dollars », corrige le responsable scientifique américain.

Car si les applications de la physique nucléaire semblent quelque peu marquer le pas dans le domaine de l'énergie, elles se développent en médecine. Et la recherche fondamentale y reste très productive. D'autant plus, souligne Ernest Moniz, qu'apparaissent « de nouveaux défis à relever, de nouvelles frontières à atteindre ». Les physiciens pensaient avoir atteint enfin les « briques ultimes » de la matière avec la famille des quarks, dont le dernier membre a été mis en évidence il y a seulement trois ans (Le Monde du 10 mars 1995). Ils commencent à en douter.

« Nous allons chercher de voir s'il existe pas un nouveau microcosme au niveau des quarks, qui pourraient

être eux-mêmes des assemblages complexes d'éléments encore inconnus », explique Bernard Frois. Il leur manque encore tout un pan de théorie pour expliquer ce qu'ils observent, et ils n'ont toujours pas réussi à réaliser leur rêve: la « grande unification » des forces fondamentales qui régissent l'univers, de l'infiniment grand à l'infiniment petit.

« A l'horizon de dix à quinze ans, on peut imaginer que nous aurons réussi à obtenir et à étudier les plasmas de quarks et de gluons », estime Ernest Moniz. Cette « soupe » de particules qui, selon les théoriciens, aurait existé durant... les premières dix microsecondes après le Big Bang, pourrait nous aider à mieux comprendre la naissance et l'évolution de l'univers. « On peut aussi imaginer que nous aurons enfin élucidé la nature de la matière noire » que pensome n'a encore « vue »,

mais qui devrait - toujours selon les théoriciens - constituer quelque 90 % de la matière du cosmos.

La mise en évidence de la structure des atomes avait bouleversé notre conception de l'univers. Découvertes à venir entraîneront-elles une révolution culturelle comparable? C'est impossible à prédire, estime Ernest Moniz. « Cela pourrait dépendre, par exemple, de la composition de la matière noire. Or, dans l'état actuel de nos hypothèses, elle pourrait être constituée banalement de roches froides, mais tout aussi bien de particules exotiques ou... de quelque chose d'autre encore insoupçonnable. De toute façon, nous aurons certainement des surprises. N'oubliez pas que la rencontre de la cosmologie et de la physique nucléaire ne date que de vingt-cinq ans. »

Jean-Paul Dufour

Coup de froid sur la fusion thermonucléaire

CELA FAIT DÉJÀ une trentaine d'années que les physiciens tentent de domestiquer, dans des réacteurs, la fusion thermonucléaire. Son principe semble, à première vue, relativement simple. Au lieu de briser un noyau d'uranium, comme dans les centrales électro-nucléaires actuelles, on fait fusionner des noyaux de deutérium ou de tritium (isotopes de l'hydrogène). La réaction dégage une énergie énorme: c'est elle qui embrase le Soleil et se déchaîne dans la bombe H.

Quelques succès ont été obtenus dans les installations européennes du JET (Joint European Torus) à Culham (Grande-Bretagne) et américaine TFTR (Tokamak Fusion Test Reactor) de Princeton. Les noyaux de deutérium ou de tritium, emprisonnés dans des « chaudrons » virtuels constitués d'un champ magnétique très puissant, y sont chauffés à des températures de l'ordre de 200 millions de degrés. Afin d'aller plus loin, les États-Unis, l'Europe, le Japon, la Russie, le Kazakhstan et le Canada prévoient de construire ensemble un nouveau réacteur expérimental géant baptisé ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor). Mais l'ampleur du projet, estimé à

quelque 10 milliards de dollars (60 milliards de francs), commençait à en effrayer certains (Le Monde du 20 août 1997).

Prenant acte de ce fait, la France a proposé « une redéfinition du programme » à la baisse lors de la dernière réunion tenue en juillet à Prague par les différents acteurs de ce programme, annonce René Pellet, haut-commissaire au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). « Nous avons le temps, souligne-t-il. C'était la seule manière de sauver le projet. De toute façon, le saut technologique entre le JET et ITER, tel qu'il était défini, était trop important. Si nous nous étions entêtés, c'était le bidon: dans trois ans, le programme était mort. »

Un avis que partage Ernest Moniz, sous-secrétaire d'État américain à l'énergie. « Il reste énormément de recherches à faire sur le sujet. On ne peut pas espérer réussir à exploiter commercialement un réacteur de fusion thermonucléaire avant quarante à cinquante ans. Dans ces conditions, une installation encore expérimentale à ce prix, c'était beaucoup trop cher. »

J.-P. D.

De l'archéologie au génome

C'est sans doute dans les « retombées » indirectes que les applications du nucléaire remportent leurs succès les moins contestés. Les marqueurs radioactifs ont permis de spectaculaires avancées en biologie moléculaire et pour le diagnostic en imagerie médicale. Dans le traitement des tumeurs malignes par radiothérapie, les accélérateurs de particules commencent à remplacer la datation au carbone 14 - ou à l'aide d'autres isotopes comme ceux de l'argon - permet de dater avec une remarquable précision les vestiges archéologiques ou paléontologiques. D'autres disciplines peuvent aussi bénéficier des instruments mis au point pour la physique nucléaire. C'est ainsi que le gouvernement américain s'approprie à lancer un programme de recherche pour la mise au point de modèles numériques qui, sur des ordinateurs extrêmement puissants, seraient capables de « multiplier par un facteur cent » la puissance des simulations en physique des plasmas, mais aussi en climatologie ou pour le séquençage en génétique.

THÉORIE MANQUANTE

« A ce niveau de coût, la réponse est "non", quel que soit le projet », lance Ernest Moniz, qui préside également le Comité physique nucléaire à la NSF (National Science Foundation), l'organisme américain chargé de distribuer les fonds publics de recherche. Les États-Unis ont abandonné le SSC (Superconducting Super Collider) - un accélérateur géant dont la construction, estimée à plus de 8 milliards de dollars, était entamée au Texas - pour investir dans celui de CERN (laboratoire européen pour la physique des particules) de Genève (Le Monde du 10 décembre 1997). « Mais nous avons quelques projets

Cyclisme : Richard Virenque nie toujours s'être dopé

LE DÉPART du Tour d'Espagne où il doit effectuer sa rentrée internationale, samedi 5 septembre, risque d'être mouvementé pour Richard Virenque. Selon une dépêche de l'AFP du mardi 1^{er} septembre citant des sources proches de l'enquête, le coureur de l'équipe Festina aurait « *avoir absorbé des substances interdites, au cours de son audition en juillet dernier* [à Lyon, les 23 et 24 juillet] par la police, après l'exclusion des Festina du Tour de France ». Niant toujours farouchement s'être dopé, Virenque a violemment démenti ces révélations sur Europe 1 : « *Rien de tout cela n'est vrai. (...) On s'acharne sur moi.* » La même dépêche AFP précise que le leader de l'équipe andorranne aurait « *assorti ses déclarations de plusieurs réserves qui empêchent de les considérer comme des "aveux" au sens strict du terme.* » Ce nouveau rebondissement diminue encore les chances du coureur de faire partie de l'équipe de France pour le championnat du monde sur route, le 11 octobre à Valkenburg (Pays-Bas). L'Union cycliste internationale (UCI) s'est, en effet, déclarée en faveur d'une suspension allant de six à douze mois pour les coureurs de l'équipe Festina concernés par les faits de dopage. Elle a également enjoint les fédérations nationales de prononcer leurs sanctions d'ici au 13 septembre.

■ Le coureur italien Francesco Casagrande (Cofidis) a été suspendu, lundi 31 août, par la commission disciplinaire de la Fédération italienne de cyclisme pour six mois. Actuellement classé 5^e mondial, il avait subi deux contrôles positifs à la testostérone lors du Tour du Trentin, en mai, et du Tour de Romandie, en juin. Son équipe (française) a entamé une procédure de « *séparation à l'amiable.* » - (AFP)

DÉPÊCHES

■ FOOTBALL : des contrôles inopinés de sang et d'urine seront effectués sur les joueurs du championnat italien dès sa reprise, le 12 septembre, a annoncé mardi 1^{er} septembre le président de la Fédération italienne de football, Luciano Nizzola. Cette mesure intervient alors que le Calcio est marqué depuis un mois par des soupçons de dopage généralisés. - (AFP)

■ Oliver Bierhoff a été nommé capitaine de l'équipe d'Allemagne par le sélectionneur national, Bert Vogts, en remplacement de Jürgen Klinsmann, mardi 1^{er} septembre. Le nouvel attaquant du Milan AC étrennera sa fonction cette semaine lors des matches amicaux opposant Malte et la Roumanie à l'Allemagne, qui s'était inclinée face à la Croatie en quarts de finale de la Coupe du monde. - (AFP)

A Flushing Meadow, Cédric Pioline cherche en vain son tennis perdu

Le Français quitte au premier tour l'US Open, battu en cinq sets par le Suédois Jonas Björkman

Le premier tour de l'US Open de tennis s'est poursuivi, mardi 1^{er} septembre, sans surprise. Le Français Cédric Pioline, demi-finaliste des Inter-

nationaux de Roland-Garros 1998, n'a pu renverser la tendance d'un été calamiteux. Le n°19 mondial a été battu en cinq sets par le Suédois

Jonas Björkman, tête de série n°12 dans le tournoi où il avait réalisé sa première grande performance en 1993, en atteignant la finale.

NEW YORK
de notre envoyée spéciale
Dans son discours toujours sobre, il grommelle une phrase chère aux sportifs : « *J'ai eu des occasions que je n'ai pas saisies.* » Mais, contrairement à beaucoup d'autres, Cédric Pioline a l'élégance de ne pas s'accorder d'excuses. Pourtant, le Français est dix-neuvième mondial, le Suédois Björkman est tête de série n°12 : « *Il y a pire que de tomber sur Jonas Björkman au premier tour, lâche-t-il, le sourire bougon. Je me suis compliqué la tâche tout seul.* » Ainsi le Français, irrégulier dans son jeu offensif, a-t-il lâché prise en cinq sets (6-2, 4-6, 6-1, 6-7 [3/7], 6-2) contre le Suédois. Finaliste en 1993, Cédric Pioline réalise à Flushing Meadow sa plus mauvaise performance depuis sa première apparition en 1991.



Il lâche encore : « *Jonas, lui, les occasions, il les a prises.* » Le match est en effet à l'honneur du Suédois, qui se remettrait d'une blessure. Björkman a profité du début ensommeillé de son adversaire pour lui souffler le premier set. C'est la perte de son service à l'entame de la deuxième manche qui réveille Cédric. A un set partout, le match promet enfin. Les tribunes se garnissent peu à peu d'un public gourmand.

SUITE DE DÉCONVENUES
Mais voilà. Depuis sa demi-finale aux Internationaux de France de Roland-Garros, Cédric Pioline n'est plus le joueur méthodique qu'il était sur terre battue au printemps. Les déconvenues avaient commencé à Wimbledon, où il s'était arrêté au premier tour contre le Suisse Marc Rosset, devenu un danger très modeste. Puis il avait subi deux défaites à Kitzbühel et à Stuttgart contre l'Allemand Boris Becker, ancien géant sorti un temps de sa retraite. Ensuite, autre avanie, infligée cette fois par le jeune Américain Jan-Michael Gambill à Cincinnati. Et ainsi de suite.

Pendant l'été, Cédric Pioline n'a pas eu le temps de retrouver la confiance, essentielle à tout joueur pour accorder son jeu et poursuivre l'édification de son palmarès. Ce matin, il cherche, souvent en vain, les fautes pleuvent, il ne parvient pas à attaquer la balle qui lui revient. Il enrage. Parfois, dans un éclair, il renoue avec son adresse. Par exemple dans ce tie break du quatrième set qu'il gagne à la force de son service et de sa volée. Et surtout grâce à ce revers de toutes formes et de toutes forces. Il égalise à deux sets partout. Il excite. Peine perdue, son tennis s'est de nouveau évaporé, comme broyé dans le poting qu'il vient de servir.

une journée finalement assez honnête pour les Français. Jérôme Golmard s'est qualifié pour le deuxième tour en dominant le Tchèque Jiri Novak ; Fabrice Santoro a vécu un match chaotique contre l'Équatorien Nicolas Pietrangeli avant de l'emporter 7 points à 4 dans le tie break du cinquième set. Issu des qualifications, le champion junior de l'US Open 1997, Arnaud Di Pasquale, a éliminé le vétéran américain David Wheaton (6-4, 6-1, 6-4). Arnaud Clément, lui, est sorti, éliminé par le Néerlandais Richard Krajicek, tête de série n°5 (6-3, 6-1, 6-1). Chez les dames, seule Léa Rub-

enchaînant deux sets à zéro face au tenant du titre, Patrick Rafter, et il obtient deux balles de break dans la troisième manche. L'Australien les efface, retrouve sa fougue et revient à deux manches partout : elles ont été belles, rythmées de points spectaculaires. Le set ultime tourne court. Enervé par l'arbitrage, Hicham laisse sa concentration dans sa coïtre. Patrick Rafter finit en route libre (4-6, 4-6, 6-3, 6-3, 6-1). La journée a été dure pour les deux finalistes 1997 : dans l'après-midi, le Britannique Greg Rusedski a sauvé deux balles de match face au Sud-Africain Wayne Ferreira avant de gagner (4-6, 7-6 [7/2], 5-7, 7-6 [9/7], 6-4). Greg et Patrick, qui n'ont pas semblé au mieux sur le plan physique, ont toutefois retenu un aspect positif de leurs mésaventures en expliquant qu'elles leur ont permis de rentrer dans le vif du tournoi.

Patrick Rafter au bout du suspense

Ludon gaucher au tennis magnifique, l'air de ne pas y toucher, Hicham Azaïz se régale. En cette soirée du mardi 1^{er} septembre, le Marocain mène deux sets à zéro face au tenant du titre, Patrick Rafter, et il obtient deux balles de break dans la troisième manche. L'Australien les efface, retrouve sa fougue et revient à deux manches partout : elles ont été belles, rythmées de points spectaculaires. Le set ultime tourne court. Enervé par l'arbitrage, Hicham laisse sa concentration dans sa coïtre. Patrick Rafter finit en route libre (4-6, 4-6, 6-3, 6-3, 6-1).

La journée a été dure pour les deux finalistes 1997 : dans l'après-midi, le Britannique Greg Rusedski a sauvé deux balles de match face au Sud-Africain Wayne Ferreira avant de gagner (4-6, 7-6 [7/2], 5-7, 7-6 [9/7], 6-4). Greg et Patrick, qui n'ont pas semblé au mieux sur le plan physique, ont toutefois retenu un aspect positif de leurs mésaventures en expliquant qu'elles leur ont permis de rentrer dans le vif du tournoi.

Björkman, rageur, expédie la manche ultime devant un Pioline amoindri par la fatigue, puis par la désillusion. « *C'est sûr, depuis quelques semaines, je cours derrière quelque chose que je n'attrape pas,* dit Cédric. *C'est peut-être une mauvaise période, j'espère que cela va s'inverser.* » A-t-il mal ? digéré ? sa demi-finale de Roland-Garros ? « *Les joueurs, sont sans doute plus motivés pour me battre.* »

bi-Ghirardi s'est effacée devant la Russe Anna Kournikova quand Mary Pierce, Sarah Pitkowski, Alexia Dechaume-Balleret et Nathalie Tauziat se sont qualifiées pour le deuxième tour. Finaliste de Wimbledon, cette dernière s'annonce fatiguée après avoir vécu un été bien rempli. Et que fait-elle pour laisser les matches et les souvenirs derrière elle ? Simple : elle dort.

Cédric Pioline avait mal entamé

Bénédicte Maillet

Les champions du monde de football faits chevaliers de la Légion d'honneur

Ils ont été décorés par Jacques Chirac à l'Élysée

QUEL ÉTÉ SPORTIF ! Et quel bonheur pour Jacques Chirac. Du foot, de l'athlétisme, du cyclisme ; une Coupe du monde, des médailles d'or et des communiqués de félicitations qui font la course avec ceux de Lionel Jospin. Après le triomphe du Mondial, le président de la République, devant sa télévision, avait encore été comblé par « *cette dernière ligne droite* » de Christine Arron, dans la finale du relais 4x100 m des championnats d'Europe d'athlétisme de Budapest, qui « *restera un moment d'anthologie du sport français.* »

An lendemain de la brassée de victoires françaises aux championnats du monde de cyclisme sur piste à Bordeaux, le chef de l'État a clos les festivités estivales, mardi 1^{er} septembre, à l'Élysée, en élevant au grade de chevalier de la Légion d'honneur les vingt-deux héros de la Coupe du monde de football et leur ancien entraîneur, « *Mémé* » Jacques.

MICHEL PLATINI OFFICIER
Quelques personnalités du ballon rond, Michel Platini, président du Comité d'organisation du Mondial, et Claude Simonet, président de la Fédération française de football, ont profité de la tournée pour devenir officiers. D'autres, comme Roger Lemerre, successeur d'Alain Jacquet, ont été promus dans l'ordre national du Mérite.

un malheureux. Placé derrière lui, avec les familles et les proches, sa jeune épouse est venue à son secours. Il y avait un cocktail d'atmosphères bon enfant et officielle quand le président de la République a fait son entrée. Ravi, il s'est installé derrière le pupitre qui faisait face à la belle équipe. A quelques pas, sur sa droite, le chef du gouvernement et sa ministre des sports. A sa gauche, Philippe Séguin, Jean Tiberi, Guy Druet et Jean-Claude Killy. Derrière lui, une tenture rouge ornée des photos historiques, comme pour prolonger une fête dont on veut tirer tous les avantages. C'était bien le sens de la cérémonie.

« *Je voudrais qu'en cette rentrée où les Français retrouvent les contraintes du quotidien et les préoccupations de chaque jour,* a dit Jacques Chirac, *le souffle de la Coupe du monde soit toujours dans les cœurs. Non pour évoquer seulement un grand exploit sportif, mais pour aborder les semaines et les mois qui viennent avec un regard différent, avec un moral de vainqueur. Quand la France veut, elle peut.* »

Ces mots sonnaient un peu l'heure de la sortie, la gestion politique de la fin de l'effet Mondial. Et la préparation de la suite. Le président n'a-t-il pas assuré que « *ce qui a donné la victoire, c'est le triomphe de la volonté, de la continuité dans les choix et dans l'action, un sens rare du jeu d'ensemble. Pas d'amateurisme. Nulle promesse. De la rigueur. Du professionnalisme. La combinaison délibérée de l'effort, de la discipline, de l'intelligence et de l'action.* » ? Touze ressemblance. Après la cérémonie, Jacques Chirac a déjeuné avec Philippe Séguin. Comme tous les mardis.

Olivier Biffaud

Quand toutes les têtes de la rentrée sont dans Télérama, la vôtre y est aussi

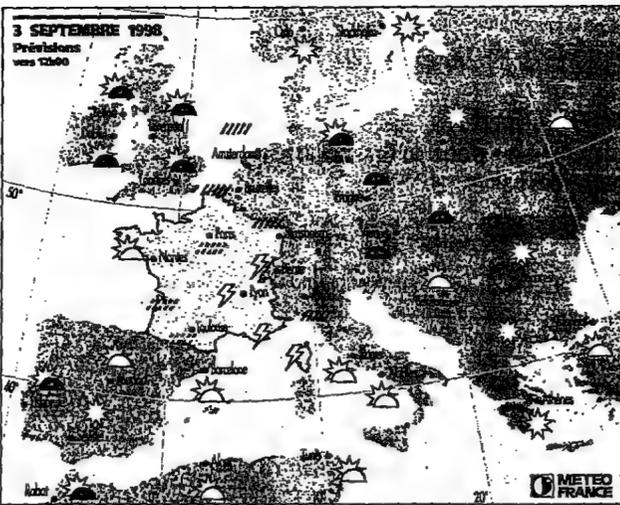
Un panorama complet des événements culturels qui valent le détour : livres, photos, théâtre, expos, cinéma, musique, télé et radio. En avant première, toutes les têtes d'affiche de la rentrée. 100 idées pour sortir cet automne.

Un numéro spécial de Télérama, chez votre marchand de journaux, 10 F.

Télérama
Prenez votre culture en main.

Orages à l'est, éclaircies à l'ouest

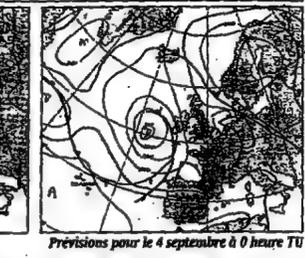
JEUDI, une dépression s'est creusée sur le nord du pays. La perturbation associée concernera la moitié est et des orages parfois forts pourront éclater. Plus à l'ouest, des éclaircies se développeront mais des averses se déclencheront par places.



LE CARNET DU VOYAGEUR
FRANCE. Jusqu'au 15 septembre, la compagnie Air France, qui, chaque année, transporte 350 000 bébés et un million de moins de douze ans, annonce la présence d'« assistants famille » pour aider les parents et leurs bambins durant l'embarquement, ainsi qu'à bord des cabines à l'heure des repas.

Table with 3 columns: City, Min/Max Temp, and State. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 3 columns: City, Min/Max Temp, and State. Includes cities like London, Rome, Moscow, etc.



JARDINAGE

Septembre permet aux dahlias et aux asters d'exposer leurs couleurs

QUE FAIT un jardinier qui rentre à la maison après les vacances ? Il inspecte son jardin. Quelle que soit l'heure à laquelle il le retrouve, à la lampe électrique s'il le faut, il va où il devine la catastrophe ou la bonne surprise.

abondamment les plantes et le sol alentour. De nombreuses plantes vivaces demandent à être nettoyées : grandes marguerites blanches simples ou doubles ; reines des prés ; hémérocalles, hostas, géraniums vivaces, lis, gaillets, sauges arbustives, lavandes, arums, dahlias, etc.

donnent aux jardins où ils sont plantés en masse une allure folle. D'autant que les rosiers remontants de certaines variétés anciennes sont plus beaux encore en automne qu'au printemps.

Le temps des arbres
Les plantes du jardin ayant atteint leur croissance maximale, c'est le bon moment pour réfléchir à d'éventuels changements pour l'année prochaine et la plantation d'un arbre ou d'un massif d'arbustes.

Septembre est justement le mois des dahlias et des asters, des plantes qui déclinent leurs fleurs dans des coloris somptueux que la lumière déjà rasante de cette fin d'été avive d'une façon extraordinaire, le matin tôt et à la nuit tombante.

Nous avons eu la surprise de voir Albéric Barbier reflleurir chez nous et dans les jardins alentour alors que cette variété ne fleurit habituellement qu'en mai.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with numbers 1-12 and letters I-X.

HORIZONTALEMENT
I. Une plante que l'on pourrait croire carnivore. - II. Toujours prête à nous mettre la main dessus. - III. Qui ont retrouvé leur calme. Rejeter le vrai. - IV. Petit bonhomme. Parlé chez les Baltes.

BRIDGE

PAS DE REPRISE AU MORT
Pour atteindre le mort, quand on ne peut y monter par ses propres moyens, il faut espérer que l'adversaire vous viendra en aide.

AUDACIEUX STRATAGÈME

Quand, un adversaire tombe dans un piège, on a tendance à croire que ce n'est pas un bon joueur. Or vous allez voir que même les champions peuvent être victimes d'une ruse audacieuse, comme dans cette donne d'une sélection américaine en 1992.

هكذا من الامل

CULTURE
LE MONDE / JEUDI 3 SEPTEMBRE 1998

CINÉMA Avec *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*, sa cinquième réalisation, l'acteur-cinéaste américain Robert Redford poursuit une œuvre qui explore le thème de

la perte de l'innocence aux Etats-Unis. ● CETTE ADAPTATION du best-seller de Nicholas Evans est un film faussement classique, elliptique, à l'atmosphère fordienne et volontai-

rement désuète. A travers le personnage d'un cow-boy dresseur de chevaux, Robert Redford évoque sa nostalgie de l'Ouest et des grands espaces perdus. ● DANS UN ENTRE-

TIEN au Monde, l'interprète de Jeremiah Johnson exprime son attachement à l'idée de frontière et revient au film *Les Hommes du Président* pour dénoncer l'information-spectacle.

tacle. ● CRÉE à l'initiative de Robert Redford en 1985, le Festival de Sundance, consacré aux films indépendants, est devenu depuis un gigantesque marché pour les studios.

Robert Redford, un Américain nostalgique des grands espaces

Pour sa cinquième réalisation, l'acteur vedette des années 70 adapte de manière très personnelle « L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux », le best-seller de Nicholas Evans. Dans un entretien au « Monde », il évoque son attachement à l'idée de frontière, en déplorant sa perte

« L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux est le cinquième film que vous réalisez, c'est aussi le premier dans lequel vous tenez le rôle principal. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour vous mettre en scène ?
- Je n'ai jamais cru que j'arriverai à travailler des deux côtés de la caméra en même temps. Cela suppose une distance et une lucidité que je ne pensais pas posséder. Clint Eastwood et Woody Allen y parviennent très bien, moi pas. Même quand je me consacrais exclusivement à mon travail d'acteur, je me laissais prendre par l'histoire et m'en remettais à la volonté du metteur en scène. J'ai beaucoup travaillé durant les années 60 et 70, une époque où je trouvais beaucoup de rôles qui me convenaient, puis je me suis fatigué. J'avais beaucoup de projets, mais les films qui ont remporté beaucoup de succès dans les années 80, fondés sur un festival d'effets spéciaux, destinés à un public adolescent, ne me convenaient guère.
- Pourquoi avoir choisi le roman de Nicholas Evans ?
- Le roman repose sur une opposition entre l'Est et l'Ouest, une dichotomie dans laquelle je suis à l'aise, puisque je suis originaire de l'Ouest. Je suis attaché à l'environnement, à l'idée de la frontière, de sa perte, sensible au fait que notre espace ne cesse de s'amenuiser. Mon existence s'est souvent résumée à une histoire de frontière. Je me suis toujours demandé si j'étais du bon côté. Mon père était laboureur, nous habitons à Santa Monica, une banlieue de Los Angeles qui était à forte majorité hispanique. Près de notre maison se trouvait une voie fermée qui délimitait quartiers défavorisés et quartiers aisés. Cette ligne de démarcation avait énormément de signification. Les gens de mon quartier se commentaient de la franchir pour aller travailler dans les maisons des riches.

- Aviez-vous déjà entendu parler de ces dresseurs de chevaux qu'évoque Nicholas Evans dans son livre ?
- Le terme de *horse whisperer* (l'homme qui murmure à l'oreille des chevaux) ne m'était pas familier, mais je savais que ce type de pratique existait, j'en avais été le témoin. Je l'avais même plus ou moins pratiquée, jamais cependant avec la densité mise en œuvre par le personnage du film. Mais j'ai une longue expérience des chevaux, j'en élève depuis trente ans. Dès que j'en ai fini avec mon travail, je retourne dans l'Utah reprendre le cours normal de mon existence. Je retrouve mon cheval et me balade avec lui six ou sept heures d'affilée. J'ai souvent vu des types accomplir avec des chevaux des choses étonnantes. La manière dont ils vous montrent les différentes manières de monter à cheval relève de la magie. Leur autorité sur un cheval est déterminée par leur façon de l'approcher ou de lui chuchoter des ordres qui ne passent jamais par un coup de cravache. Il s'agit d'établir une relation mentale avec l'animal plutôt que de chercher à l'impressionner en le brutalisant.
- Et au milieu coule une rivière et *Quis Show* comportaient un discours commun sur la perte de l'innocence. *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux* pose encore plus nettement cette idée d'un Ouest mourant appelé à disparaître.
- Ce n'est qu'une question de temps. Il ne s'agit même plus de se demander si ce mode de vie est menacé : il est en voie d'extinction. L'univers que je décris dans *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux* aura vécu dans vingt ans. Gamin, je me souviens m'être baladé dans l'Ouest et avoir vu toute cette vie, ces éleveurs, ces fermiers, ces troupeaux immenses. Une population, aujourd'hui, peu à peu déclinée par la croissance économique, les projets immobit-



Robert Redford, cow-boy condamné dans « L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux ».

liers, les compagnies minières, les boîtes d'ordinateur. Dans vingt ans, elle aura disparu. *Quis Show* parlait déjà d'un basculement comparable. Notre pays vivait avec des convictions très fortes qui ont commencé à être brutalement remises en cause. Nous regardions tous un jeu télévisé et nous avons compris du jour au lendemain que nous avions été complètement du-

pés. Tout était troqué, les candidats, les questions, les animateurs. J'ai grandi avec un sens très fort de la frontière entre l'information et le spectacle. Vous aviez les nouvelles en première page des journaux et à la dernière page les sports et les loisirs. Le sport s'est retrouvé en première page. Ce passage de frontière était capital. Le spectacle était mis au même niveau que l'information.

- *Les Hommes du président*, où vous interprétiez Bob Woodward, l'un des deux journalistes qui ont révélé le scandale du Watergate, militait déjà pour une conception de la presse très rigoureuse et éloignée de l'information-spectacle.
- Je crois vraiment qu'au moment où l'affaire du Watergate a éclaté nous étions sur le point de

perdre tous les droits relatifs à la liberté d'expression garantie par le premier amendement de la Constitution des Etats-Unis. Bob Woodward et Carl Bernstein ont joué un rôle capital dans sa défense. J'ai du mal à croire qu'en vingt-trois ans les choses aient pu à ce point changer. Que voyez-vous dans *Les Hommes du président*? Deux journalistes qui passent leur temps à vérifier leurs sources. Une grande partie du scénario reposait sur leur volonté d'exactitude, leur conviction de tenir un scoop de la plus grande importance et l'impossibilité pour eux de le révéler tant qu'ils n'auraient pas réuni les pièces nécessaires. Cette exigence a de moins en moins de sens aujourd'hui car il n'est plus souvent question de déontologie, mais de mise en scène de l'information, au détriment de toute vérité.
- Le Festival du film indépendant de Sundance, organisé près de chez vous dans l'Utah, et dont vous êtes le fondateur, a connu une croissance importante ces dernières années. Quel bilan en tirez-vous ?
- La vocation de Sundance était, à l'origine, de favoriser l'émergence d'un jeune cinéma indépendant qui puisse se distinguer des formules trop simplistes des films produits par les studios. De ce point de vue, cette manifestation est une réussite. Elle s'est malheureusement retrouvée victime depuis quelques années de son succès, qui remonte à la présentation de *Sexe, mensonges et vidéo*, de Steven Soderbergh. Le cinéma indépendant est devenu une industrie à part entière, encadrée par les studios, et Sundance un véritable marché du film. Nous avons donc dû tout recadrer et créer de nouvelles infrastructures pour continuer à en faire un lieu convivial.
Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Sundance, le grand marché des films indépendants

Créé il y a treize ans à l'initiative de Robert Redford, le Festival de Sundance consacré au cinéma indépendant n'a cessé de se développer, devenant la plus importante manifestation cinématographique aux Etats-Unis. C'est dans cette station hivernale de Park City qu'on a découvert *Sexe, mensonges et vidéo*, de Steven Soderbergh, *Reservoir Dogs*, de Quentin Tarantino, *El Mariachi*, de Robert Rodriguez. Cette manifestation, créée contre la mainmise de Hollywood sur le cinéma américain, est devenue un rendez-vous obligé des studios, qui y envoient leurs représentants faire leur marché, découvrir des talents prometteurs et de nouvelles sources d'inspiration. La notoriété de Sundance coïncide avec une augmentation vertigineuse de la production des films indépendants. En 1995, ceux-ci avaient atteint le nombre record de sept cents, soit 30 % de plus qu'en 1994.

Le crépuscule de l'Ouest fordien

L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux. Une œuvre faussement classique, à l'étrangeté et à la simplicité séduisantes

Film américain de Robert Redford. Avec Robert Redford, Kristin Scott Thomas. (2 h 40.)
Le beau visage buriné de Robert Redford, la magnifique photo de Robert Richardson, son chef-opérateur, son style ample, tout en plans larges, qui s'efforce de redonner une vision élogique de l'Ouest n'y feront rien. *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux* ne cherche pas à plaire. Et l'acharnement de Redford, tout au moins durant la première moitié de son film, à nous livrer une œuvre faussement classique mérite plus que la simple curiosité. Le cinéaste fait preuve d'une volonté, malheureusement trop rare, de déconstruire un best-seller. *L'Homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*, de Nicholas Evans (Albin Michel), de lui retirer une partie de sa lisibilité, de limiter sa force romantique pour se concentrer sur une lecture elliptique qui tire sa force de l'incompréhension qu'elle suscite chez le spectateur.
Robert Redford a acheté les droits cinématographiques du roman de Nicholas Evans, sur la simple foi d'un synopsis de deux pages. Cet enthousiasme a rendu cet

auteur riche et laissé le réalisateur américain devant une histoire dont il était bien le seul à voir ce qu'on pouvait en tirer. Il faut se laisser prendre au piège des apparences, dit Redford en substance. Tom Booker, le cow-boy qu'il interprète, a bien l'air déguisé. Son sourire, sa dégaîne faussement négligée, ses rides presque intemporelles, comme si le temps les lui avait sculptées dès le plus jeune âge, en font la réplique fidèle du cow-boy de la publicité pour Marlboro. Il incarne le cow-boy de l'enfance, un fantasme pour touristes qui auraient trop cru aux images d'Épinal. Mais la vertu de ce cow-boy, sa capacité à parler aux chevaux, d'utiliser ce don ancestral hérité d'on ne sait quel Dieu qui voudrait que l'animal soit une créature perdue et inquiète que l'homme se charge de rassurer, défie l'entendement.
L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux repose sur cette thématique, usée jusqu'à la corde par le cinéma américain depuis la fin des années 60, d'un Ouest mythique, condamné à la disparation par le monde moderne. Avec Jeremiah Johnson puis *Le Cavalier électrique*, deux œuvres signées par Sidney Pollack, l'acteur Robert Redford était un des représentants de choc de cet Ouest dénaturé, utilisé comme toile

de fond pour illustrer ses engagements écologiques. Si Redford reste fidèle, dans son film, à son personnage habituel - un homme qui tente de faire abstraction de son physique avantageux pour laisser la place à une certaine mélancolie -, il a cette fois-ci abandonné tout désir d'argumenter et de militer.
MATURE ET CULTURE
L'Homme qui murmurait... raconte une histoire simple : une jeune adolescente perd une jambe à la suite d'un grave accident de cheval ; sa mère (Kristin Scott Thomas), rédacteur en chef d'un magazine à New York, comprend que le seul moyen de remédier à la dépression de sa fille est de guérir le cheval, devenu indomptable, et défiguré, et que seul un dresseur du Montana semble capable de remettre d'aplomb. La simplicité de ce récit - et la nécessité de le mener au bout - demeure le point faible du film. In-corrigeable, Redford s'est senti obligé de jouer de son charisme et d'insérer une histoire d'amour impossible entre Tom Booker et le personnage interprété par Kristin Scott Thomas, proche de celui que mettait en scène Clint Eastwood dans *Sur la route de Madison*. Une héroïne censée illustrer le fossé entre nature et culture. Or, Redford n'est jamais à

l'aise lorsqu'il tombe dans la démonstration. Heureusement, *L'Homme qui murmurait...* fourmille de moments étranges où il n'y a littéralement rien à comprendre : la scène, très belle, où Kristin Scott Thomas découvre le visage défiguré de son cheval comme si *Elephant Man* s'imposait à son regard, la manière toute simple qu'a Redford de laisser partir ce même cheval dans les champs et de le scruter au loin tel un bateau suivi par un phare, la gestuelle de Redford entretenant les mystères de cet étrange récit d'initiation où le maître, porteur d'un savoir destiné à se perdre faute de disciples, n'a rien à transmettre. *L'Homme qui murmurait...* baigne dans une ambiance fordienne très touchante, volontairement désuète. La communauté de *ranchers* où évolue Tom Booker, avec son frère, sa belle-sœur et ses deux garçons fonctionne sur des rites rigoureux et n'est pas sans rappeler celle de *Qu'elle était verte ma vallée*. Mais Redford a l'honnêteté de ne plus chercher à nous faire croire à la pérennité d'une telle communauté, il a le courage d'assumer ses images, de désigner sa propre utopie et de se réfugier dans ses propres chimères.
S. Bd

NIXIÈME FESTIVAL PIANO AUX JACOBINS TOULOUSE
SEPTEMBRE 1998
S. Gr. Sebok 10, H. Grunwald 11, S. Treire 12, R. Goode 17, R. Murray 18, F. Binley 22, B. L. Gelber 24, C. Rosen 25, F. Say
Renseignements 05 61 22 40 05
BNP Le Monde Investir LE POINT

صكذامن لاصهل

Le Festival de Venise cherche son nouveau

Pour renouer avec le lustre d'antan, la Mostra a choisi un programme consensuel

DU 3 AU 13 SEPTEMBRE aura lieu la cinquante-troisième édition du Festival de Venise. Mais, tout autant, aura lieu à cette date la deuxième édition de la nouvelle mouture du plus ancien festival international de cinéma. Et, en même temps qu'un grand nombre de films dont beaucoup s'annoncent prometteurs, on y verra découvrir comment évolue un festival qui, depuis une bonne décennie, s'enfonçait dans les eaux d'un provincialisme vieillot, plus sûrement encore que la Sérénissime dans celles de l'Adriatique. 1997 avait été l'An 1 d'une double révolution, effectuée à la fois au niveau de l'institution au sein de laquelle fonctionne la Mostra - la Biennale de Venise - et au niveau du festival lui-même.

L'une des premières décisions du nouveau ministre de la culture (et vice-premier ministre) Walter Veltroni a été d'assurer le fonctionnement de la Biennale en la dérivant, au moins partiellement, des obligations partisanes. Et la direction de la Mostra était confiée à une nouvelle équipe, animée par le critique, organisateur de festivals et producteur Felice Laudadio. En 1997, quelques à-peu-près dans l'organisation et une programmation inégale relevaient d'un vigoureux essuyage de plaques qu'on suppose, cette fois, secs. Laudadio avait alors attiré l'attention en dénonçant un déclin du cinéma américain auquel il réserve, cette année, une place

royale. Il salue à cette occasion « le retour d'un cinéma humain », concept qu'on se promet d'aller étudier de près.

On découvrirait donc quatre films américains en compétition (*Bullworth*, de et avec Warren Beatty, *New Rose Hotel*, d'Abel Ferrara, avec Christopher Walken et William Dafoe, *Hurlyburly*, avec Sean Penn, Kevin Spacey, Robin Wright et Meg Ryan, et *Rounders*, avec Matt Damon). Et neuf autres hors compétition, dont *Il faut sauver le soldat Ryan*, de Steven Spielberg, avec Tom Hanks, *Celebrity*, de Woody Allen, avec Kenneth Branagh (et une nuée de stars dans leur propre rôle), les nouvelles réalisations de Spike Lee, Steven Soderbergh, Peter Weir, Andrew Davis, Bryan Singer... Avec le débarquement afférent de vedettes.

« EURO-NORD-AMÉRICAINE »

Pour mieux les amarrer au bord de la lagune, Felice Laudadio avait lancé un appel à tout armateur « possédant un paquebot avec au moins 500 cabines pouvant mouiller à proximité du Palais du cinéma. Nous lui assurons qu'il affichera complet et sera sous le feu des projecteurs du monde entier ».

Mais aucun transatlantique n'a répondu à cette sirène, et il a fallu renoncer à cette féminine initiative. Le problème d'une limite des possibilités d'hébergement, mis en avant par les organisateurs mais vigoureusement contesté par les



« Chat noir, chat blanc », le nouveau film d'Emir Kusturica.

hôteliers, demeure donc entier - à moins d'accéder à cette proposition d'un humoriste local de faire dormir les quelque quatre-vingts personnes composant la suite de Steven Spielberg dans des gondoles couvertes. En revanche, renouant avec un lustre formaliste disparu de la Mostra depuis les chaudes heures de septembre 1968, le smoking sera de nouveau de rigueur aux projections en soirée. Comme à Cannes, ah mais !

La comparaison ne se poursuit pas jusqu'à la programmation : alors que les grands festivals internationaux témoignent depuis le début de la décennie d'une diversification des sources de films, en particulier grâce aux apports asiatiques, la sélection vénitienne de cette année se révèle massivement « euro-nord-américaine ». Deux seulement des dix-neuf films soumis au jugement du jury présidé par Ettore Scola - *Le Silence*, de

Firani Mohsen Maktouf, et *Le Nuage*, de l'Argentin Fernando Solanas - proviennent d'une autre origine. Et aucun des vingt titres hors compétition. Il faut se tourner vers la section parallèle « Perspectives » pour trouver - un peu plus de diversité.

RENAISSANCE ITALIENNE

Aux côtés de quelques grands noms (Emir Kusturica, avec *Chat noir, chat blanc*, James Ivory, avec *Une fille de soldat* et *Ne pleure jamais*, Lucian Pintilie, avec *Terminus Paradis* ou Joao Botelho, avec *Traffic*), les Italiens et les Français dominent la sélection européenne. Eric Rohmer, Claude Lelouch, Nicole Garcia, Roger Planchon, Yves Gancel composent un éventail ouvert, à défaut d'être réellement audacieux, de la production française. Gianni Amelio, Daniele Luchetti et Francesca Archibugi en compétition, les frères Taviani,

Peter Del Monte, Luciano Ligabue, ainsi qu'Alberto Sordi et Michele Placido passés derrière la caméra sourient devant les couleurs italiennes. Felice Laudadio avait envisagé de consacrer cette année une section au cinéma italien, afin d'en souligner la renaissance tant attendue. Il y a renoncé, pour l'excellente raison qu'il ne voulait pas « enfermer dans un ghetto » une production nationale dont il affirme néanmoins la bonne santé retrouvée.

Il restera à le vérifier sur place : il n'y avait pas de hasard à ce que les riches heures du Festival de Venise aient aussi été celles du grand cinéma italien. Renforts américains ou pas, afflux de vedettes médiatiques ou non, le relèvement de celui-ci ne se fera jamais complètement sans la résurgence de celui-là.

J.-M. F.

A Deauville, le Festival du film américain offre bonnes découvertes et raisons de désespérer

DEPUIS TROIS ANS, le Festival du cinéma américain de Deauville a su échapper à son image frileuse de plate-forme du cinéma hollywoodien, destinée à assurer le lancement français et européen des grosses productions sorties pendant l'été aux Etats-Unis. La création, en 1995, d'une compétition regroupant une dizaine de films indépendants, choisis pour l'essentiel au Festival de Sundance et dans les diverses sélections parallèles à Cannes, et la présence d'un « Panorama » réservé à d'autres productions indépendantes de réalisateurs plus confirmés ont fait de Deauville un festival complet et mature.

Il permet de faire un point rigoureux sur la production américaine de l'année écoulée. Cette année encore, le festival s'enrichit d'une compétition de sept courts métrages américains inédits.

La présence dans un même festival de premiers films, réalisés le plus souvent avec un budget très serré, et de productions hollywoodiennes permet de mieux saisir les carences dont sont victimes beaucoup de jeunes cinéastes indépendants, qui envisagent leur premier film comme un devoir de bon élève destiné à satisfaire les grands studios. Si Deauville permet de nombreuses découvertes, il offre, malgré lui, de nombreuses raisons de désespérer.

Parmi les films en compétition seront présentés *Pl* de Darren Aronofsky, qui a remporté cette année le Prix de la mise en scène au Festival de Sundance, *Buffalo 66* de Vincent Gallo, *Gods and Monsters* de Bill Condon - un film sur les derniers mois de la vie de James Whale, le réalisateur de *Frankenstein* et de *La Fiancée de Frankenstein* -, *Sue* d'Amos Kollek, *High Art* de Lisa Cholodenko, *A Price Above Rubies* de Boaz

Yakin, et *Billy's Hollywood Screen Kiss* de Tommy O'Haver.

Le « Panorama » permettra de découvrir *Men with Guns*, le nouveau film de John Sayles, *Your Friends and Neighbors* de Neil La Bute (présent en 1997 avec *In the Company of Men*), *Lulu on the Bridge* de Paul Auster, et *Slam* de Marc Levin, vainqueur de la Caméra d'or cette année à Cannes.

Le Festival de Deauville rendra aussi un hommage au comédien Michael Douglas et à Harvey et Robert Weinstein, les deux fondateurs de Miramax, la compagnie indépendante la plus prospère (rattachée aujourd'hui à Disney), qui a distribué ou produit ces dernières années *The Crying Game*, *Le Patient anglais*, *Pulp Fiction*, *Copland*, *Jackie Brown*, *Smoke* et *Scream*.

Le Festival de Deauville rendra aussi un hommage au comédien Michael Douglas et à Harvey et Robert Weinstein, les deux fondateurs de Miramax, la compagnie indépendante la plus prospère (rattachée aujourd'hui à Disney), qui a distribué ou produit ces dernières années *The Crying Game*, *Le Patient anglais*, *Pulp Fiction*, *Copland*, *Jackie Brown*, *Smoke* et *Scream*.

S. B.

NOUVEAUX FILMS

D'UNE BROUSSE À L'AUTRE

Ancien assistant de Robert Bresson et documentariste pour la télévision, Jacques Kébadian livre le fruit d'une indignation. Plus essentiellement, il renoue avec un cinéma d'intervention. Tout aura commencé en mars 1996, lors de l'évacuation des familles africaines qui occupent l'église Saint-Ambroise, à Paris. Kébadian les rejoint dans le gymnase Japy où elles ont été regroupées. Il filme sans idée préconçue. Peu à peu, le film, dont le tournage durera cinq mois, va s'organiser autour d'un personnage principal, Dodo Wagué, dont le parcours devient emblématique de la situation des sans-papiers. Alternant les séquences proprement politiques (réunions, manifestations...) avec des prises qui tendent compte de la vie quotidienne des familles recluses dans l'église, le film, en dépit de ses faiblesses de construction, permet au spectateur de restituer dans sa dimension proprement humaine, et non plus seulement conflictuelle, le drame qui se déroule devant ses yeux. Cette volonté de sensibilisation, Kébadian la pousse jusqu'à terme : l'accompagnement Dodo dans son village natal, au Mali. Il rappelle ainsi une vérité toujours bonne à dire - l'exil des immigrés est le fruit du plus extrême dénuement - et montre que les villageois souhaitent la bienvenue à l'étranger qu'il est à son tour devenu. Jacques Mandelbaum Documentaire français de Jacques Kébadian. (1 h 45.)

comique. Voici *Restons groupés*, qui pourrait s'appeler *Les Touristes*. Une bande de compatriotes en périple organisé aux Etats-Unis (Californie, Arizona, Las Vegas, la vallée de la Mort, Zabriskie Point, Monument Valley...) est déviée de son programme par la faillite de leur agence de voyages. Quand le guide les accueille à Los Angeles d'un jovial « En route pour l'aventure ! », on entend qu'il cache, tout aussi mal que ses soucis matériels, un « En route pour les clichés, sur les Français, sur les Américains, sur la rencontre des uns et des autres ! » On ne sera pas déçu du voyage. On sera surpris, tout de même, d'une si obstinée indigence de tout - scénario, dialogues, jeu des acteurs, réalisation. Seul Bruno Lochet parvient à suggérer un personnage un peu intrigant et complexe. Quant à Emma de Caunes, ça y est, là, tout le monde est convaincu de son charme renversant. Il serait tant qu'elle se décide à jouer dans un film.

J.-M. F.

Film français de Jean-Paul Salomé. Avec Emma de Caunes, Samuel Le Bihan, Judith Henry, Hubert Koundakjian, Bernard Le Coq, Estelle Larrivaz, Bruno Lochet, Claire Nadeau, Antoinette Moya, Michel Robin, Bruno Solo. (1 h 41.)

L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES CHEVAUX

Lire page 25

SI JE T'AIME... PRENDS GARDE À TOI

Lire ci-contre

L'ARRIÈRE-PAYS

Lire page 27

L'HEURE MAGIQUE

Critique dans une de nos prochaines éditions

Si je t'aime... prends garde à toi. Un « film de femme » qui se contente d'inverser un regard convenu

Film français de Jeanne Labrune. Avec Nathalie Baye, Daniel Duval, Jean-Pierre Darroussin, Philippe Khorsand, Hubert Saint Macary. (1 h 50.)

Il y a une très belle image dans le nouveau film de Jeanne Labrune : la première. Daniel Duval y découvre, de dos, Nathalie Baye endormie sur la banquette d'un compartiment. Elle est belle, désirable, intrigante, bien qu'on n'en voit presque rien. Le regard de l'homme debout, qui passait là par hasard, sur la femme allongée, décide du cours du film à venir. Ce sera donc l'histoire d'amour entre une femme quarantenaire et le type de passage. Il la veut, elle veut bien, et puis ensuite moins, après beaucoup beaucoup, etc. Pour faire plus moderne, ils se disent en termes crus ce qu'ils s'inspirent, avant de le faire de l'autre côté du bord du cadre. On ne dit pas que de telles histoires n'arrivent pas, mais montrées comme ça, ce n'est pas très intéressant.

Ce qui est intéressant est la manière dont *Si je t'aime...* est un « film de femme » : souvent galvaudée, l'expression prend ici un sens très particulier. Jeanne Labrune s'applique en effet à filmer une relation amoureuse très charnelle en montrant l'homme comme les réalisateurs hommes montrent les femmes en semblable cas, et la femme comme les mêmes montrent d'habitude les hommes. L'héroïne sera donc

Une passion amoureuse vue du côté féminin

différence de ce qui se produit d'ordinaire, on le voit tout nu, et pas elle.

Si je t'aime... est donc « un film de femmes » d'une manière si simpliste qu'il ne prouve que ce qu'on savait déjà : ce n'est pas en inversant les termes d'un procédé convenu qu'on le rend moins réducteur et desséché. La conséquence étrange de ce simplisme est que l'irréfutable réussite de l'interprétation de Nathalie Baye (et de la manière dont Jeanne Labrune la met en scène) se retourne

contre le film, rendant plus artificielle encore cette opération. A la fin, le type se fâche, il reproche à la femme de ne pas vivre dans la réalité des histoires extrêmes qu'elle écrit dans ses scénarios. Bref, il n'a rien compris à la différence entre le réel et la fiction, au mieux il est un demeuré resté dans un stade infantile de l'élaboration symbolique. On voudrait être sûr que le film n'est pas d'accord avec lui.

J.-M. F.

Les meilleures entrées en France

Films	Nombre de copies	Nombre de spectateurs	Chiffre d'affaires	Evolution	Chiffre d'affaires par copie
Armageddon	4	419 591	834	-30%	3 331 916
6 jours, 7 nuits	1	352 027	362		352 027
Chapeau melon et bottes de cuir	2	228 410	615	-62%	1 000 349
Dr. Docteur	3	181 340	482	-36%	811 188
L'Arme fatale 4	6	130 729	455	-35%	2 947 248
A vendre	1	90 442	136		90 442
La Mutante 2	1	88 552	205		88 552
Taxi	21	70 000	322	-22%	5 850 648
Le Dîner de cons	20	67 623	314	-32%	7 836 273
Charité Bizness	1	60 018	249		60 018

* période du mercredi 26/8 au dimanche 30/8 inclus

Dans un box-office accusant une baisse de fréquentation de 11% par rapport à la semaine correspondante de 1997, seules deux productions américaines, *Armageddon* et *6 jours, 7 nuits* ont leur épingle du jeu, avec respectivement 400 000 (déjà plus de 3 millions de spectateurs au total) et plus de 350 000 entrées, et surtout, pour le second, film, une remarquable moyenne de 972 entrées par écran.

Chapeau melon et bottes de cuir perd 62% de ses spectateurs d'une semaine sur l'autre. Deux films français ont trouvé leur public : *A vendre* de Lucilla Massari, avec 90 000 spectateurs dans 136 salles, et *Zonzon*, de Laurent Bouhnik, avec 57 000 entrées pour 85 écrans (avec des scores encore meilleurs en semaine).

هكذا من الجمل

Zones d'ombre sous le soleil du Sud-Ouest

L'Arrière-Pays. Le premier film de Jacques Nolot évoque les non-dits de la petite ville de son enfance

Film français de Jacques Nolot. Avec Jacques Nolot, Henri Gardey, Henriette Sempé, Mathilde Moné, Christine Paolini, Raphaëlle Goupilleau, Simone Artus, Christian Sempé, Yvette Etcheberry. (1 h 30.)

Jacques, Jackie, Jacquouin revient au pays. Sa Saab immatriculée 75 détonne un peu dans les rues de cette petite ville du Sud-Ouest (Marciac) qu'il a quittée il y a longtemps et où il n'est presque jamais retourné. Il vient rendre visite à ses parents, à l'heure où sa mère décline, puis meurt. Les autres membres de la famille arrivent, les voisins, les anciennes connaissances, et les histoires. Le retour du fils prodigue puis le décès mettent en route la machine à récits, moulin à paroles collectif où chacun entre et sort à volonté. La mise en place de cet appareil est, au fond, le plus intrigant de ce qu'a filmé Jacques Nolot.

Il se met lui-même en scène, dans un rôle qui ressemble beau-

coup à ce qu'il a laissé supposer de sa propre biographie, en particulier comme auteur de *La Miroir* et du scénario de *L'embrasse pas*, tous deux filmés naguère par André Téchiné. Nolot, ce n'est pas une révélation, est un excellent acteur, il gagne ici à « faire acteur » (c'est aussi le métier de son personnage, auquel on demande des autographes à la sortie du ciné) au milieu d'interprètes au jeu nettement plus brut.

SECRETS ÉVÉNÉS
Ce naturalisme chasse pourtant sur des terres déjà très ratissées. Outre la référence inévitable aux films de Téchiné, les ombres de Jean Bustache (enfance écorchée dans le Sud-Ouest) et de Maurice Pialat (la mort de la mère) planent trop explicitement sur cet *Arrière-Pays*, pas à son avantage. L'authenticité et la sincérité, incontestables, n'y changent rien.

Surtout, la machine à souvenirs et à histoires déclenchée par le deuil fabrique un deuxième scé-

naire, qui prend exagérément le pas sur l'évocation, à fleur de réalité, d'un certain état des relations sociales et affectives, à ce moment-là, dans cet endroit-là. C'est qu'il y a des secrets, des drames enfouis, des révélations de morts douteuses, de collaborations infamantes au temps de l'Occupation, d'adhésions cachées et d'arrangements intéressés, de paternités dissimulées, de moeurs proscrites. Se voulant habile dans sa manière d'éclairer l'ombre, Jacques Nolot paraît oublier que la force et la beauté des secrets tiennent justement à ce qu'ils sont secrets. Les découvrir ainsi, comme des œufs de Pâques qu'on aurait soi-même dispersés dans le gazon, expose à les ravaler au rang de gadgets narratifs.

Le film ainsi s'alourdit, à mesure qu'on se rend compte que cet *Arrière-Pays* cache un message, décevant, comme tout message au cinéma : sous les comportements débonnaires, les accents ensoleillés et les clocheteries, le sexe

et la mort haudent ces humains-là et les tourmentent de pulsions et de phobies, comme partout ailleurs. Le cinéaste avait pourtant trouvé un dispositif très efficace en faisant du rituel funéraire le cadre organisant le déroulement de son récit, suscitant les diverses situations qui rassemblent ou séparent les personnages. Mais, de flash-back inutiles (les moqueries des copains de classe) en métaphores insistantes (*l'entrejambe cadré serré des rugbymen et des toreros*), le « sens » pousse sa course et malheureusement ce qui aurait gagné à n'être que suggéré.

La première mise en scène de Jacques Nolot s'invente parfois de belles échappatoires et elle ne se départ jamais d'un regard digne sur des personnages qu'il aurait pourtant été facile de ridiculiser. Mais c'est pour servir un discours prévisible, paradoxe qui est sans doute la rançon du poids d'un passé personnel encore trop douloureux.

J.-M. F.

Associated Press fête ses scoop à Perpignan

L'agence fondée en 1848 a fourni à la presse du monde entier des photos célèbres

ASSOCIATED PRESS, mairie (salle Arago), place de la Loge, 66000, Perpignan.
Festival Visa pour l'image, tél. : 04-68-66-18-00.
Tous les jours de 10 heures à 20 heures.
Jusqu'au 13 septembre.
LE MONDE VU PAR L'ASSOCIATED PRESS, introduction de Peter Arnett, textes de Vincent Alabiso, Kelly Smith Tunney et Chuck Zoeller, traduction (américain) de Nathalie Mège. Editions La Martinière, 208 p., 150 photos, 250 F.

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial
De la trentaine d'expositions du festival Visa pour l'image de Perpignan, celle consacrée aux 150 ans de l'agence américaine Associated Press est, de loin, la plus dense en scoop, prix Pulitzer, images célèbres, événements historiques, icônes du photojournalisme - au point d'avoir oublié les auteurs des clichés pour ne retenir que l'actualité en marche.

Qu'on en juge : des marines plantent le drapeau américain sur l'île d'Iwo Jima, prise aux Japonais durant la guerre du Pacifique, le 23 février 1945 (photo Joe Rosenthal) ; une petite fille nue hurle sa

douleur après avoir été touchée par du napalm au Vietnam en 1972 (Nick Ull) ; le chef de la police de Saigon tire une balle dans le dos d'un Nord-Vietnamien (Eddie Adams) ; le dirigeable allemand Hindenburg s'écrase au sol en 1937 (anonyme).

DEPUIS 1927
L'émémoration de ces images célèbres ne s'arrête pas là : en 1848, le président américain Harry Truman, à peine élu, savoure son triomphe en brandissant la une du *Chicago Tribune* sur laquelle on peut lire « Dewey défait Truman » - le quotidien a fait cette erreur en se fondant sur des premiers résul-

tats ; la tentative d'assassinat contre Ronald Reagan, en 1981 (Ron Edmons) ; en 1989, un Chinois s'oppose à une rangée de chars sur la place Tiananmen de Pékin.

Toutes ces photos sont signées Associated Press. Cette agence, la plus importante au monde, fournit, depuis 1848, des informations générales provenant des quatre coins de la planète, sous forme de dépêches, à des clients abonnés, notamment des quotidiens, magazines, radios et télévisions du monde entier. Pour enrichir son service, elle a créé dès 1927 un service photo. En 1935, elle était la première à transmettre des photos par câble. Aujourd'hui, AP inonde le monde d'images transmises électroniquement en quelques secondes.

L'exposition - tout comme le livre qui l'accompagne - privilégie les grands événements, souvent tragiques, rythmés par quelques clichés anecdotiques pour faire « respirer » le spectateur - et le lecteur. Mais l'AP « couvre » tout, depuis le petit fait divers américain jusqu'à la grande catastrophe naturelle en passant par un KO de Cassius Clay.

On trouve aussi nombre d'images méconnues et étonnantes, parfois anonymes, notamment les plus anciennes : Charles Lindbergh, en costume impeccable et henneté de protection à la main, devant son avion *Spirit of Saint Louis*, prêt à la traversée en solitaire New York-Paris ; la pendaison d'un noir, soupçonné d'avoir agressé une femme blanche, en Floride en 1935. Ou les pleurs, en 1948, de ce responsable indien après avoir vendu au gouvernement américain 77 000 hectares de bonne terre.

ENVAHISSEMENT CHROMATIQUE
Pourquoi les photos réalisées lors des dix dernières années sont-elles moins convaincantes ? Elles sont cette fois en couleur, techniquement parfaites, mais l'envahissement chromatique et formel prend souvent le pas sur le mouvement, la force de l'instantané et le contenu informatif. Comme si on était passé du document à la mise en scène. Comme si le photographe avait perdu sa spontanéité et sa liberté, face à une actualité factice, de plus en plus contrôlée par ses acteurs.

Le livre est encore plus dense que l'exposition - il montre cent cinquante images, quand on ne peut en voir que soixante-deux à Perpignan. On y trouve d'autres images bien connues, comme celle de Marilyn Monroe qui fait soulever sa robe blanche sur une bouche d'aération. Et quelques portraits remarquables, comme ceux de Martin Luther King, Frank Sinatra, Fidel Castro... On reprochera à l'ouvrage d'être un peu trop hagiographique et « maison », à la différence de la somme publiée en 1997, chez le même éditeur, sur la revue *National Geographic*, qui était accompagnée d'une enquête sans complaisance et de plusieurs années par un auteur extérieur.

Michel Guerrin

SORTIR

PARIS

Alain Jean-Marie Biguine
Reflections
Le swing et les mélodies de la musique antillaise et du jazz mis en commun pour une musique chaude, chaloupée, intègre grâce au talent du pianiste Alain Jean-Marie, inventeur de cette Biguine Reflections de grande tenue. Avec Eric Vinceno à la basse et Jean-Claude Montredon à la batterie, le trio prend la forme d'un vrai groupe et pas d'une réunion pour quelques soirs d'exotisme.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 7^e. M^e Châtelet. Les 2 et 3, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60.
80 F.
Pigalle Marron
Festival de l'Outre-mer
Pigalle Marron est né de la rencontre entre le Théâtre Volland (lieu de la Réunion) et une salle de spectacle de Pigalle, le Divan du monde. A l'occasion du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, ils ont décidé de rendre hommage aux « marrons »

(esclaves enfuis dans les montagnes pour échapper à l'oppression), estimant que la culture du « marronage » est toujours vivante dans les îles et que, pour beaucoup, le départ en métropole est une façon de « marroner ». Pigalle Marron confronte cet esprit « marron » au cosmopolitisme de Pigalle durant trois jours. Avec de la musique (la Comorienne Nawal, les Malgaches Fenoamby, les Réunionnais Zong...), du théâtre (*Baudelaire au Paradis*, d'Emmanuel Geny ; *La Nuit et les Diables*, de Michelle Césaire), de la danse (*Couleurs de Jérôme*, de Do Komissa), un débat (« La création outre-mer aujourd'hui : bilans et perspectives »), des ateliers (vidéo, percussions, danse, plastique), et des spectacles de rue au sein du triangle formé par le Trianon, le Divan du monde et le boulevard de Clichy.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^e Pigalle. Les 4, 5 et 6 septembre. Tél. : 01-44-92-77-66. Pass trois jours : 250 F ; pass journalier : 100 F

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Arrière-Pays de Jacques Nolot (France, 1 h 30).
D'une brousse à l'autre de Jacques Kébedjian (France, 1 h 43).
L'Heure magique de Robert Benton (Etats-Unis, 1 h 34).
L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux de Robert Redford (Etats-Unis, 2 h 40).
Raisons groupées de Jean-Paul Salomé (France, 1 h 41).
Si je t'aime... prends garde à toi ()* de Jeanne Labruère (France, 1 h 50).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

FESTIVALS

Alfred Hitchcock
La Corde : le 2, à 20 h ; *Mais qui a tué Harry ?* : le 3, à 14 h, 16 h, 20 h.
Le Champ-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60).
L'Angoisse européenne
Une femme disparaît, d'Alfred Hitchcock : le 2, à 20 h 10 ; *L'ange exterminateur*, de Luis Buñuel : le 3, à 16 h, 18 h, 20 h.
Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20).
Billy Wilder
Certains l'aiment chaud : le 2, à 19 h, 21 h 30 ; *Le Scandale de Berlin* : le 3, à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).
Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
La Momie, de Shadi Abdelsalam : le 2, à 18 h 10, le 3, à 13 h 20 ; *Gare centrale*, de Youssef Chahine : le 2, à 20 h 15.
Espace Saint-Michel, 5^e (01-44-07-20-49).
Clint Eastwood
L'inspecteur Harry : le 2, à 21 h 30.
Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65).
Jacques Desmy
Lola : le 2, à 20 h 15, le 3, à 15 h 55 ; *Les Parapluies de Cherbourg* : le 2, à 18 h ; *Les Dames de Rochefort* : le 3 à 18 h 05 ; *Lady Oscar* : le 2, à 22 h 25.
L'Entrepôt, 14^e (08-38-58-05-87, 2,23 F/min).
Pier Paolo Pasolini
Salò ou les 120 Journées de Sodome : le 2 à 19 h 10 ; *L'Évangile selon saint Matthieu* : le 2, à 21 h 10 ; *Le Décaméron* : le 3, à 17 h ; *Les Contes de Canterbury* : le 3, à 15 h 10 ; *Quatre histoires comiques* : le 2, à 17 h 20.
Accatone, 5^e (01-46-33-86-86).
Frank Capra
La vie est belle : le 2, à 19 h 15 ; *M. Smith au Sénat* : le 3, à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15.
Action Christine, 6^e (01-43-29-11-30).
Martin Scorsese
Les Affranchis : le 2, à 21 h 40.
Le Champ-Espace Jacques-Tati, 5^e (01-43-54-51-60).
John Cassavetes
Opening Night : le 2, à 18 h 30 ; *Une femme sous influence* : le 3, à 13 h 15, 17 h 30, 21 h 45.
Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77).

VERNISSAGE
Adrienne Fandé
Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré, Paris 6^e. M^e Montparnasse-Bienvenue. Tél. : 01-45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et mardi. Du 2 septembre au 19 septembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES
Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Amante anglaise de Marguerite Duras, mise en scène de

Pierre Tabard.
Studio des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^e Alma-Marceau. Le 2, à 20 h 45. Tél. : 01-53-23-99-18. 60 F et 150 F.

Avant la retraite de Thomas Bernhard, mise en scène d'Armand Delcampe.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 10^e. M^e Abbesses. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F.
La Dernière Bande de Samuel Beckett, avec Etienne Bierly.

Poche-Montparnasse, 75, boulevard de Montparnasse, Paris 6^e. M^e Montparnasse-Bienvenue. Le 2, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Les Mains sales de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel.

Théâtre Antoine, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10^e. M^e Strasbourg-Saint-Denis. Le 2, à 20 h 45. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.
Pâta feuilletée d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9^e. M^e Trinité. Le 2, à 20 h 45. Tél. : 01-42-90-01-21. 180 F et 230 F.
Road

de Jim Carwright, mise en scène d'Olivier Foguere.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17^e. M^e Place-de-Clichy. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-43-57-57-13. 70 F et 90 F.
Valse n° 6 de Nelson Rodrigues, mise en scène de Henri Ronse.

Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11^e. M^e Voltaire. Le 2, à 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. 60 F et 100 F.
Jon Gordon Quartet
La Villa, 23, rue Jacob, Paris 6^e. M^e Saint-Germain-des-Près. Le 2, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Collectif Groove

Citéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11^e. M^e Parmentier. Le 2, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.

DERNIERS JOURS

5 septembre :
Fila
Par les Colporteurs, mise en scène de Nikil.
Espace chapiteau du Parc de La Villette, Paris 19^e. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.

6 septembre :
Figures de proue
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4^e. M^e Barbuteau. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. 20 F.
Hommage à Victor Vasarely (1906-1997)

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercler, 95 Pontoise. Tél. : 01-30-38-02-40. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. 20 F.
Matinée

Mona-Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16^e. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Entrée libre.

FIAC
7-12 octobre 98
Espace Eiffel Brany - Paris
Pays à l'honneur
L'Autriche

LIONEL RICHIE

la tournée événement

PARIS-BERCY, le 03/12/98

AMNEVILLE, le 04/12/98

MARSEILLE, le 06/12/98

LYON, le 07/12/98

TOULOUSE, le 08/12/98

Chérie FM

JAMAIS LA MUSIQUE NE VOUS AURA FAIT AUTANT DE BIEN

AGENCE DE CONCERTS
10, rue de Valenciennes, 75013 Paris
Tél. : 01 47 36 20 20

EN VUE

■ Benoît Lecomte, jeune Français traversant l'Atlantique à la nage, qui, au large des Açores, affronte actuellement des vagues de 5 mètres de haut et des vents de 45 nœuds, souffre à nouveau du mal de mer.

■ Il faut signer un décharge pour consulter, à la Bibliothèque nationale les cabiers de Marie Curie, toujours radioactifs.

■ Un groupe de mystiques indiens de Poona propose aux internautes « faisant l'expérience de la dépression ou de la solitude » la technique Osho Kundalini : méditer, se secouer et danser devant l'écran.

■ Mardi 1^{er} septembre, à Huambo en Angola, le footballeur français David Ginola, « ambassadeur de bonne volonté », a pris part, dans le cadre d'une campagne de la Croix-Rouge contre les mines antipersonnel, à un match entre deux équipes d'amputés munis de prothèses.

■ Quatre adolescents, de 14 à 16 ans, collégiens et lycéens qui, entre le 15 juillet et le 23 août, ont vandalisé et cambriolé quatre fois un même magasin près de Thionville, ont été remis à leurs parents en attendant une convocation devant un juge pour enfants.

■ Quatre adolescents, de 14 à 16 ans, ont été condamnés, mardi 31 août, par un tribunal local à neuf ans de prison, pour avoir volé, l'an dernier, voler des bonbons dans une confiserie de Gaziantep en Turquie.

■ « Le Viagra chosifie l'acte d'amour. On fait de la dysfonction érectile l'essentiel. L'amour est plus vaste », a rappelé Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, avant de se prononcer, mardi 1^{er} septembre, contre l'éventuel remboursement du médicament par la Sécurité sociale.

■ De guerre lasse, Bella et Franky, tamarins labiés, de la lignée des sagouins, très actifs, installés depuis dix mois auprès des singes-lions du zoo de Bâle pour réveiller leur appétit sexuel, ont mis au monde des jumeaux, devant leurs compagnons de cage imperturbables.

■ Le premier bébé-éponge né en Irak depuis l'embargo américain pèse quatre kilogrammes et se prénomme Saddam.

■ Les autorités chinoises engagent les cadres à se montrer solidaires des 3 000 victimes des inondations en se privant de nouvelles voitures, de téléphones portables, de banquets aux frais de l'Etat et de soirées dans les night-clubs.

■ Selon le docteur Thomas Hindmarsh, de l'université d'Ottawa, et Philip Corso, de l'université Yale, l'empereur Napoléon 1^{er} serait mort d'une dose massive de laxatif.

Christian Colombani

Le parti de M. Kohl récupère la « une » de « The Economist »

Dans le cadre de la campagne électorale, la CDU publie dans des quotidiens allemands le titre, ironique, de la couverture du prestigieux hebdomadaire britannique : « Achèteriez-vous une voiture d'occasion à Gerhard Schröder ? »

LE PARTI chrétien-démocrate (CDU) de Helmut Kohl doit une fière chandelle à l'hebdomadaire britannique The Economist. Celui-ci a fait sa couverture, vendredi 29 août, sur le candidat social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder avec pour titre « Achèteriez-vous une voiture d'occasion à Gerhard Schröder ? ». Un clin d'œil à la campagne menée par les démocrates américains, qui avaient utilisé, à l'époque, le même slogan contre le candidat républicain Richard Nixon.

Les stratèges de la CDU s'en sont emparés, faisant passer mardi 1^{er} septembre une publicité repré-

nant le slogan dans le quotidien Bild Zeitung (4,5 millions d'exemplaires) et son concurrent de Cologne Express. L'annonce est signée « La sécurité plutôt que le risque : CDU ».

Dans sa publicité, la CDU a retenu quelques phrases-clés du prestigieux hebdomadaire britannique, accusant M. Schröder d'être vague, de faire des promesses sucrées, de ne rien apporter de nouveau. « M. Schröder n'a certainement pas encore mérité de gagner », accuse The Economist. La CDU « oublie » de reproduire la phrase précédente de l'édition : « M. Kohl, usé, fini, avec son regard trop souvent fixé



dans la mauvaise direction, mérite de perdre ».

La CDU fait mouche en comparant Gerhard Schröder, l'ami des automobilistes, opposé à la hausse du prix de l'essence, membre du conseil de surveillance de Volkswa-

gen, à un garagiste à moitié véreux ! L'objectif est de détruire l'image de Gerhard Schröder. La popularité du leader social-démocrate reste élevée, mais elle est passée en quelques semaines de 62 % à 55 %, selon l'Institut Emnid.

La campagne menace de déraper au-dessous de la ceinture. A Dortmund, la CDU a rendu hommage au long mariage de Helmut Kohl. Joutant la musique sur laquelle il avait connu son épouse Hannelore. Des militants se chargent d'expliquer le message en portant des tee-shirts faisant allusion aux quatre mariages de Gerhard Schröder : « Schröder n'est pas le

bon homme. Il n'est pas possible que trois femmes se trompent ».

The Economist ne parle pas de vie privée, mais s'interroge néanmoins sur la personnalité du candidat. « Alors qu'il ne reste que quatre semaines de campagne, de plus en plus d'Allemands qui pensent que Helmut Kohl a fait son temps pourraient commencer à se demander nerveusement si Gerhard Schröder est assez honnête pour prendre le pouvoir », note l'hebdomadaire. Il s'interroge sur la politique que mènerait M. Schröder une fois élu. Difficile de savoir si c'est la gauche du SPD qui imposera ses vues, voire les Verts, ou au contraire les réformateurs. The Economist doute de la capacité de M. Schröder à entreprendre les réformes nécessaires : « M. Schröder est un homme politique de talent, qui sait peut-être de quoi l'Allemagne a besoin. Il est encore temps pour lui de dire quelques vérités douloureuses aux électeurs. Mais, plus probablement, il s'en tiendra à son discours doux- doux promettant "tout-pour-tout-le-monde". On aura alors perdu une grande opportunité d'offrir aux Allemands de vrais choix ».

Seuls les libéraux allemands trouvent grâce aux yeux de l'hebdomadaire britannique. Ceux-ci « ont plein de bonnes idées pour faire maigrir l'Etat et réduire les impôts », mais, regrette The Economist, ils « n'ont pas réussi, comme d'habitude, à trouver un discours qui rencontre l'assentiment de la population ».

Arnaud Leparmentier

DANS LA PRESSE

RIL Michèle Cottu

Persone ne s'attendait que les radiologues saient avec des cris de joie la décision prise en août par le ministre de la santé, c'est-à-dire la réduction autoritaire de 13,5 % du tarif de base des actes médicaux qui les concernent. Mais chacun s'étonne pour le moins à l'idée que des médecins, quels qu'ils soient, puissent décider, en mesure de représailles, un boycott des campagnes publiques de dépistage du cancer du sein (...). On peut comprendre les routiers, ces soutiers de la route, lorsqu'ils paralyseront la France pour sortir de leurs cadences infernales. Il est déjà plus difficile de suivre les pilotes d'Air France lorsqu'à la veille du Mondial ces seigneurs de l'air, plus nantis que

bien d'autres, sont restés au sol. Impossible de comparer aux difficultés des radiologues lorsqu'ils choisissent comme monnaie d'échange des femmes qu'une absence de dépistage peut condamner à mort.

LE TEMPS (Genève) Muis Lema

Akors que le sommet russo-américain s'annonçait déjà difficile pour deux présidents mis à mal, il se déroule en outre sur fond de sérieuse tourmente financière (...). Pour parachever le tout, ces incertitudes (économiques) sont encore aggravées par un autre facteur, sous-jacent depuis quelques jours : en lançant des missiles sur des cibles lointaines présentées comme recelant de très graves risques de terrorisme, ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui ont répandé un sentiment d'inquiétude aussi sourde que

planétaire. Autant que celle d'un krach mondial, la menace d'une mondialisation du terrorisme est sans doute largement exagérée. Toutes deux ont pourtant tout loisir de progresser dans l'espace laissé vacant par la politique.

FINANCIAL TIMES

La Malaisie a introduit un contrôle général des changes, relevant de fait le régime du système financier mondial. Après les interventions récentes du gouvernement de Hongkong sur le marché boursier, c'est là un signe supplémentaire d'un début de révolte à l'égard des règles de l'économie de marché (...). La question la plus urgente est maintenant de savoir comment traiter les flux de capitaux à court terme. Les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, à la fin de ce mois, devront commencer

à envisager cette hypothèse très inconfortable : dans certains cas et dans des conditions très strictes, un contrôle sur les mouvements de capitaux peut être parfois nécessaire.

THE TIMES

Ménager Pyongyang, c'est la politique constante des Etats-Unis. Madeleine Albright a simplement exprimé sa « préoccupation » et indiqué que ce tir de missile (au-dessus de la mer du Japon) serait érogé lors des entretiens avec la Corée du Nord cette semaine. Plus Pyongyang provoque l'administration Clinton, plus celle-ci réagit avec mollesse. Les Américains devraient comprendre que cette faiblesse pourrait inciter ce régime dictatorial à procéder à un tir ultime, sur la Corée du Sud cette fois. La politique de « containment » a un sens si elle permet de contenir.

www.televisa.com/lostigres/

Un groupe musical mexicain part à la conquête des internautes hispanophones des Etats-Unis



« LA VIE emprunte de nombreux chemins, mais celui qui ne marche pas droit n'a d'autre destin que l'hôpital, la prison ou le cimetière. Alors, mes amis, Los Tigres del Norte vous conseillent de marcher droit. » Pour accueillir les visiteurs, les fameux « Tigres du Nord », groupe musical très populaire auprès des Mexicains vivant sur les deux rives du Rio Grande, ont choisi d'afficher sur leur site Web cet avertissement moralisateur, qui tranche avec leur réputation de rebelles. En trente ans, les six frères moustachus, qui ont vendu des millions de disques, ont su renouveler l'un des genres musicaux les plus populaires du Mexique, les « corridos ». A l'origine, les chanteurs de corridos, accompagnés par un accordéoniste et plusieurs guitaristes, racontaient les exploits et les drames de la révolution mexicaine. Sur cette base, les Tigres ont créé un folklore contemporain inspiré de l'actualité de leur région natale, le Sinaloa, au nord du Mexique.

En s'installant sur le Web, ils devaient toucher plus largement les Mexicains installés aux Etats-Unis et, peut-être, se faire connaître auprès des internautes de tous les pays de langue espagnole. Depuis quelques semaines, deux titres de leur vingt-neuvième album sont disponibles sur le Web, dont l'un,

« Jefe de Jefe » (le boss des boss), est illustré par un clip vidéo tourné dans l'ancien pénitencier d'Alcatraz, en Californie. Les Tigres y reprennent leurs grands thèmes de prédilection : l'émigration clandestine vers les Etats-Unis, la nostalgie de l'exilé, le trafic de drogue, la corruption... Comme il

est rappelé sur le site, le groupe a souvent eu maille à partir avec les autorités mexicaines, qui lui reprochent de faire l'apologie des trafiquants et des petits truands, mais aussi de mettre en lumière les liens troubles entre les « narcos » et les fonctionnaires locaux. A plusieurs reprises, le gouvernement mexicain a tenté de restreindre la diffusion de leur musique : en vain, car ils font partie de l'écurie Fonovisa, filiale de la puissante Televisa, la plus grande entreprise de communication du pays, présente dans l'édition musicale, la presse et l'audiovisuel.

Pour le reste, le site, à l'esthétique un peu désuète, n'hésite pas à manier les superlatifs quand il s'agit de faire l'éloge du groupe. Des photographies de ces « authentiques idoles du peuple » sont téléchargeables. Dans ce coin du Web, la veste de cuir cintrée, le col pelle à tarte et les gourmettes voyantes sont encore de mise.

Estelle Nouel et Jean-Christophe Rampal

SUR LA TOILE

PASSEPORTS A VENDRE

La police suisse a fait savoir qu'elle enquêtait sur un site Web, baptisé Privacy World, qui propose de vendre aux internautes des passeports de différents pays, des cartes de presse, des diplômes universitaires et des cartes de crédit anonymes. Un passeport de l'Union européenne peut coûter jusqu'à 100 000 dollars, mais on peut obtenir un passeport africain en vingt-quatre heures pour 5 000 dollars. Se présentant comme un site de défense de la vie privée des citoyens contre l'Etat, Privacy World affiche également des informations sur les téléphones mobiles réellement anonymes, ou les façons de payer moins d'impôts. Le site est domicilié en Suisse, mais les courriers électroniques qui lui sont adressés sont acheminés vers Londres. (AFP)

PIRATES AUSTRALIENS

Le site Web officiel du Parti libéral australien (au pouvoir) a été attaqué, lundi 31 août, par des pirates qui ont changé le contenu des pages pour afficher des textes parodiques ou militants. Les responsables du site ont rétabli le contenu original dès le lendemain. (AP)

Remontée d'égout

par Alain Rollat

CHAQUE JOUR, dans les entrailles de nos villes, des hommes patagent dans nos merdes à notre service. Rien qu'à Paris, ils sont une centaine à nettoyer, chaque matin, les 2 000 kilomètres de canalisations qui sillonnent le sous-sol de notre capitale. Une caméra allemande d'Arte les observait, mardi soir, en pleine plongée dans cet océan formé par nos immondices. Spéologues, scaphandriers, mineurs du fond de nos cloaques, ces ouvriers préposés à l'entretien de nos décharges souterraines sont bien placés pour juger de l'évolution de notre société collective.

Or ce qu'ils voient, à la lumière des lampes frontales, ce qu'ils constatent au fil de leurs explorations insalubres dans les eaux gluantes de cet envers de nos décors asseptisés, ce qu'attestent les rats crevés et les légions de cafards qui sont leurs seuls compagnons de route, c'est que, vu du

tréfonds de nos visères urbaines, l'état de santé de notre civilisation affiche en surface ne camoufflera plus très longtemps son pourrissement intérieur. Les énormes boulets utilisés pour drainer les canalisations inaccessibles à l'homme ont de plus en plus de mal à curer les profondeurs de nos cités parce que les saletés qui s'y déversent sont de moins en moins flottantes.

Rien n'est qui mal y pense, mais force est de noter que la situation se révèle particulièrement critique dans les bas-fonds du quartier de Pelyssé. Des quantités innombrables d'ordures en tout genre s'agglutinent contre les grilles posées dans le périmètre souterrain du palais pour des raisons de sécurité. Chaque vendredi, une équipe de voirie spéciale intervient pour évacuer les remontées intempestives d'eaux usées dans les caves présidentielles.

On sort de là avec l'impression

envie de se doucher dix fois par jour, la manie de se curer les ongles d'une façon frénétique, la plus extrême phobie des odeurs, les plus naturelles et, surtout, avec l'impérieux besoin de prendre rendez-vous avec son docteur pour se faire vacciner contre la leptospirose, cette maladie mortelle transmise en passant par les rats.

C'est quand l'estomac commence à gargouiller, quand le ventre commence à ballonner, quand les tripes commencent à se nouer, qu'on se dit qu'il faudrait peut-être entreprendre le drainage de ses boues individuelles et le curage de ses fanges personnelles. Mais il est souvent trop tard pour recycler toutes les petites salopettes que nous accumulons au jour le jour, en nous bouchant le nez, sous la pression de nos obscurités, de nos peurs, de nos bassesses. Si nous n'étions pas des rats stupides, nous serions tous nos propres égoutiers.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois. Includes fields for name, address, postal code, and authorization of payments.

هكذا من الامل

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.50 L'Équipage... 19.30 Le Grand Désir des... 20.30 Chloé et ses copines...

- 21.35 La Finie sur la montagne... 22.00 Tom et Jerry... 22.15 Les Indes...

NOTRE CHOIX

22.40 France 2 Les Enfants du mensonge

PROGRAMMES

Télévision TF1 19.05 Le Bigoll... 19.55 Le Journal de l'air...

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

22.45 A propos du clonage...

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs...

19.00 De l'actualité à l'Histoire...

20.00 Savoir plus santé...

20.45 Les Mercredis de l'Histoire...

20.55 Combien ça coûte ?...

21.00 Rwanda au 4...

21.00 Envoyé spécial...

21.45 TéléScope...

23.00 Le Magazine de l'Histoire...

23.15 Le Droit de savoir...

23.50 Un siècle d'écrivains...

DOCUMENTAIRES

18.50 Les Cent Ans du disque ?...

19.00 Les Cités prestigieuses d'Italie...

19.15 Septembre chilien...

19.30 Sicile, le poison de la discorde...

19.30 La Naissance du cerveau...

FILMS DU JOUR

14.00 Dimpia...

14.50 Aida...

15.30 La Lumière des étoiles mortes...

15.55 E.T. l'extraterrestre...

17.35 L'Équipage...

GUIDE TÉLÉVISION

DEBATS

21.50 Soirée thématique...

MAGAZINES

19.00 La Vie à l'endroit...

19.30 et 23.00 Les Dossiers de l'Histoire...

19.30 Les Lumières du music-hall...

19.50 Savoir plus santé...

17.00 De l'actualité à l'Histoire...

18.30 Stars en stock...

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs...

19.00 Les Rendez-vous de Ruth Elkrief...

20.05 Temps présent...

21.00 Envoyé spécial...

22.10 Émission spéciale...

22.20 Paroles de femmes...

23.15 Les Nouveaux Mondes...

Le Monde publie chaque semaine...

Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia »...

On peut voir...

Ne pas manquer...

Chef-d'œuvre ou classiques...

Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants...

MUSIQUE

19.30 Les Trois Sonates de Brahms...

21.00 The Rolling Stones...

21.50 Skunk Anansie...

0.50 Dos solides...

20.35 Les Indes...

20.55 Concert pour piano...

22.30 Deux fois vingt ans...

22.35 Les Enfants du mensonge...

TELEFILMS

20.35 Les Indes...

20.55 Concert pour piano...

22.30 Deux fois vingt ans...

22.35 Les Enfants du mensonge...

SERIES

20.30 Rocabole...

21.00 L'instinct...

22.30 La Loi de Los Angeles...

22.55 Destination danger...

23.05 Presque parfaite...

23.30 Spln City...

23.45 Clair de lune...

0.25 Profil...

DANSE

21.00 Kirov Opera...

MUSIQUE

18.00 Birdmen & Birdsongs...

20.10 The Romantic Guitar...

21.30 Concert de gala à Prague...

22.20 Norway's Hot Club Quartet...

0.00 Ciel n'est pas Mozart...

0.30 Roméo et Juliette...

TELEFILMS

18.00 Le Fleuve de l'oubli...

21.00 Le Destin de Rossel...

23.15 Agarrazzo...

SERIES

17.15 Le Caméleon...

18.30 Havel police d'Etat...

19.00 Sliders...

19.20 Mission impossible...

19.30 Équilibre...

20.30 Rocabole...

20.55 Navaro...

21.00 Le Retour de Sherlock Holmes...

21.40 Urgences...

22.20 American Gothic...

1.55 Chapeau melon et bottes de cuir...

NOTRE CHOIX

20.40 Arte Thema

Un pays centre de l'Europe

BRATISLAVA, la capitale oubliée des cartes météo...

Des images d'archives et d'aujourd'hui...

Aujourd'hui, ce « pays neuf » de cinq millions d'habitants...

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 13.55 Les Femmes de l'amour...

14.45 Arabesque...

15.40 La loi est la loi...

17.30 Beverly Hills...

18.25 Exchoc...

19.15 Le Bigoll...

20.00 Journal, Météo...

0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise...

0.45 TF 1 nuit, Météo...

FRANCE 2

13.50 Derric...

14.50 Placé en garde à vue...

15.45 Tercé...

16.00 La Chance aux chansons...

16.55 Des chiffres et des lettres...

17.25 Un livre, des livres...

17.30 Sauvés par le gong...

18.00 Hartley, comtes à vie...

18.50 1 000 enfants vers l'an 2000...

19.20 Qui est qui ?...

19.50 Au nom du sport...

19.55 Météo...

20.00 Journal, Météo, Pointe rouge...

21.00 Envoyé spécial...

21.00 Les Indes...

21.05 Expression directe...

23.15 Les Nouveaux Mondes...

0.45 Au nom du sport...

0.50 Journal, Météo...

1.05 Le Siècle des hommes...

La planète en danger...

FRANCE 3

13.00 Estivales...

13.35 Terreur à bord...

15.30 Le Chien des Basterville...

16.45 C'est l'été...

18.20 Questions pour un champion...

18.55 Le 19-20 de l'information...

20.00 Météo...

20.05 Le Radar...

20.55 Tout le sport...

20.55 Tiré à part...

22.20 Les Filles des magazines...

23.25 Météo, Soir 3...

23.50 La Case de l'Oncle Doc...

0.40 Les Diplômes de Morehouse...

0.40 Musiques de films...

LA CINQUIÈME ARTE

13.30 et 17.35 100 questions...

14.25 Les Lumières du music-hall...

14.25 La Cinquième rencontre...

14.30 Pour le plaisir de vos yeux...

15.55 Chercheurs d'aventure...

16.25 Modes de vie, modes d'emploi...

16.55 Jeunes marins reporters...

17.10 AIF...

18.00 Va savoir...

18.30 Le Monde des animaux...

19.00 Un garage four-four [26]...

19.30 Alexandre. A la recherche de la splendeur perdue...

20.00 La Cathédrale de Cologne...

20.30 8 1/2 Journal...

20.40 Soirée thématique...

Slovaquie, un voyage au centre de l'Europe...

21.50 Slovaquie, Slova... quel ?...

22.15 Films en rose II...

Film, Dusan Hanak (v.o.)...

23.40 Des minutes et des anges...

0.25 Petite promenade musicale à Bratislava...

0.35 C'est arrivé près de chez vous II...

Film, Nery Beáta, André Bonzel et Benoît Poëvelard...

M 6

13.35 Ces enfants...

Téléfilm, Georg Stanford Brown...

15.15 Les Routes du paradis...

16.10 Boulevard des clips...

17.20 M 6 Kid...

18.00 Highlander...

19.00 Sliders, les mondes parallèles...

19.54 Le Six Minutes...

20.10 Joysse pagaille...

20.35 La Météo des plages...

20.40 Décrochage info, Passé simple...

20.50 La Forêt d'Amérique II...

Film, John Boorman...

22.55 Poltergeist...

0.25 Petite promenade musicale à Bratislava...

0.40 Capital spécial été...

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.45 A la rencontre de l'Europe...

L'Europe politique [45]...

18.45 La Rage du jazz...

19.50 Chroniques du voyageur immobile...

20.00 12 rencontres des écrivains francophones...

Que reste-t-il de mai 68 ?...

21.00 La Radio à l'épreuve, Horizons...

22.40 Nocturnes, La solitude...

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Soirs de fête...

Festival international de Lucerne...

Par l'Orchestre de Los Angeles...

dir. Esa-Pekka Salonen : œuvres de Copland, Sallinen, Stravinsky...

21.30 Concert, Traditionnel des États-Unis...

dir. Santiago Jiménez Jr.

23.00 Soirée de nuit...

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir...

20.40 Les Soirées...

Festival de Saint-Jean-Leir...

Par le Chœur et l'Orchestre Northern Sinfonia...

dir. Pommer, piano, Dumay, violon, Hoffman, violoncelle : œuvres de Beethoven...

22.30 Les Soirées... (suite)...

Symphonie n° 9 en ré majeur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Rattle...

صحة من الامل

Sentinelles égarées

par Pierre Georges

C'EST un beau métier que celui de médecin radiologue, un peu celui de la sentinelle avancée contre la maladie. Un métier d'anticipation, de dépistage, de diagnostic, qui nécessite bien sûr un savoir, une formation, une adaptation constante au progrès technologique et des investissements matériels lourds lorsqu'il est pratiqué de manière libérale.

C'est un beau métier dès lors qu'il est source de victoire contre la maladie et la mort quand le diagnostic est posé tôt, quand le radiologue, plutôt que de constater les dégâts, débouche le mal naissant et somme, le premier, l'alarme. Les radiologues sont des médecins, pas de simples techniciens de l'exploration du corps qui travailleraient sur de la chair à radiographier. Ils sont médecins de vocation. Et cela doit leur être une belle satisfaction, une vraie raison d'exercer que ce sentiment d'avoir vu le premier, cette certitude d'avoir eu raison très tôt quand il est encore temps. Prendre la mort de vitesse, sauver des vies et être pour cela en première ligne, en guetier, en vigile dans la chaîne médicale, vaut certainement de vivre pleinement ce métier.

Les médecins radiologues ne sont pas réputés comme les plus démunis, économiquement, des médecins. Tous les chiffres, toutes les statistiques fiscales le prouvent : ils gagnent très largement leur vie, même s'ils peuvent estimer que ces revenus confortables ne sont que la juste rémunération d'un savoir pointu, d'un métier exigeant. N'entrons pas dans le débat de savoir s'ils gagnent beaucoup d'argent, trop d'argent, dans un système de médecine libérale largement allégué par la Sécurité sociale.

Il se trouve simplement que,

sur ce plan-là, un conflit les oppose à leur ministère de tutelle. Dans le cadre d'un plan d'économies sur l'assurance-maladie, le gouvernement a décidé, les concernant, d'abaisser par décret de 13,5 % le remboursement des actes de radiologie, estimés en dépit de 10 %, pour récupérer 450 millions de francs.

La réplique de la Fédération nationale des médecins radiologues a été immédiate. Et, disons-le tout net, indigne d'une vocation et d'une profession médicale. La FNMR a annoncé sa décision de boycotter les campagnes gratuites de dépistage du cancer du sein concernant les femmes âgées de 50 à 69 ans, campagnes auxquelles la profession s'était associée.

Ce mode d'action est proprement stupéfiant qui consiste à prendre en otage les patients et à faire ainsi un chantage à la prévention. Chaque année, en France, 26 000 femmes sont atteintes d'un cancer du sein ; 11 000 en meurent. Le dépistage n'est donc pas autre chose qu'une urgence permanente, constante, obligatoire pour toute conscience médicale. Tous les efforts d'information de tous les gouvernements et de tous les milieux médicaux depuis des années portent, en ce domaine du cancer, du sein ou autre, sur la nécessité d'une veille vigilante et d'un dépistage précoce. Et voilà que pour un conflit d'intérêts, légitime ou non, les radiologues choisissent le pire des moyens et des alliés. Car, sauf à imaginer qu'ils ne participaient à ces campagnes qu'avec le sentiment de faire leur b. a. médicale et gratuite, c'est leur propre métier qu'ils insultent là. On n'invite pas le cancer à la table des négociations.

Les Américains ne sont plus sûrs que l'usine soudanaise produisait du gaz chimique

L'unité bombardée pourrait n'avoir que stocké les composants incriminés

LE BOMBARDEMENT de l'usine soudanaise d'El-Chifa, le 20 août, par les Etats-Unis, en représailles des attentats anti-américains perpétrés en Afrique était-il justifié ? Depuis cette date, la thèse américaine selon laquelle l'usine produisait des éléments pouvant entrer dans la composition d'armes chimiques a été contestée à plusieurs reprises par des diplomates occidentaux, ainsi que par des experts américains et européens. L'opposition américaine à une enquête réclamée par le Soudan, qui proteste de son innocence et qui assure que l'unité bombardée ne produisait que des médicaments, a conforté ces doutes.

Mardi 1^{er} septembre, les services de renseignements américains ont, d'une manière tout à fait inhabituelle, « communiqué » pour tenter de convaincre de leur bonne foi. Un responsable s'est longuement exprimé à propos de la « preuve » avancée pour justifier la frappe militaire : un échantillon de sol recueilli sur place et attestant de la présence en quantité massive d'éthyle méthylphosphonate (EMPTA) qui peut être utilisé pour produire le gaz neurotoxique VX.

Rompant avec les règles coutumières de discrétion, le responsable américain, qui s'exprimait sous couvert d'anonymat, a tout d'abord donné des informations sur l'agent à l'origine de la collecte de l'échantillon de sol. « C'est quelqu'un que nous connaissons depuis

un certain temps, en qui nous avons confiance », a-t-il dit, en précisant qu'il était un américain ni soudanais. « Nous avons vérifié s'il était fiable en le soumettant au détecteur de mensonges et à d'autres tests », a-t-il poursuivi. Selon ce responsable, l'échantillon de sol a été examiné à trois reprises par « un laboratoire privé américain, avec lequel nous travaillons depuis longtemps et qui a été très précis et compétent par le passé sur ce genre de questions ».

Les tests, a-t-il indiqué, « ont montré une présence d'EMPTA 2,5 fois supérieure au niveau moyen respectable ».

ANALYSES MISES EN DOUTE

Mais, a ajouté le responsable, « nous ignorons si [le composant incriminé] était produit ou seulement entreposé et avait été renversé ». « Tout ce que nous savons, c'est que le produit était là », a-t-il ajouté, avant de donner une autre précision visant à étayer les soupçons américains sur une coopération entre l'Irak et le Soudan dans la production d'armes chimiques à l'usine d'El-Chifa. Selon le *Herald Tribune* du 2 septembre, le responsable a en effet indiqué que ses services avaient été alertés par la visite rendue en un aéroport par le directeur de l'usine soudanaise à l'Irakien Emad Ani, qui est considéré par les Américains comme le père du programme VX irakien et qui dirige lui aussi une usine de produits pharmaceutiques.

Depuis le 20 août, les arguments américains sont soumis à de vives critiques. L'ambassadeur d'Allemagne à Khartoum, Werner Daum, qui avait eu accès à l'usine, a envoyé une note, publiée par de nombreux organes de presse allemands, à son administration pour assurer que l'usine ne produisait pas de VX. Le ministre des affaires étrangères allemand a refusé de commenter ce document.

Dans une enquête publiée le 29 août, le *New York Times* mettrait en doute la version américaine, en citant des experts qui estiment que les analyses peuvent se révéler erronées si un échantillon n'a pas été préservé dans de bonnes conditions, ni examiné dans les meilleurs délais. Les experts mettent en avant l'usage qui veut que le même échantillon soit confié à des laboratoires différents pour limiter les risques d'erreurs. Le quotidien reprenait également le témoignage d'un Britannique, ancien directeur technique de l'usine, qui assure qu'elle ne se prêtait pas à la production d'armes chimiques. Le *New York Times*, enfin, citait un responsable du Pentagone selon lequel la CIA n'avait pas informé complètement l'administration américaine du fait que l'usine soudanaise avait conclu un contrat avec les Nations unies pour la production de médicaments utilisés dans le pays.

Gilles Paris

Omar Raddad sortira de prison avant la fin de la semaine

OMAR RADDAD, l'ancien jardinier marocain condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle en 1994 pour le meurtre de sa patronne, Ghislaine Marchal, sera libéré avant la fin de la semaine. Cette information, révélée par *Le Figaro* du 2 septembre, a été confirmée, mercredi matin, par la chancellerie. Le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a signé un arrêté accordant une libération conditionnelle à Omar Raddad.

Actuellement détenu à Muret (Haute-Garonne), celui-ci a bénéficié, en mai 1996, d'une grâce présidentielle partielle accordée par Jacques Chirac, qui a réduit sa condamnation de quatre ans et huit mois. Compte tenu de cette grâce et des réductions de peine annuelles, Omar Raddad a pu déposer une demande de libération conditionnelle, à mi-juin, en avril 1997. Cette demande a reçu l'agrément de la commission d'application des peines de son établissement. Elle a ensuite été transmise au garde des sceaux, seul habilité à accorder les libérations conditionnelles aux condamnés à des peines de plus de cinq ans.

Pour bénéficier d'une telle mesure, le condamné doit présenter des « gages sérieux de réadaptation sociale ». Le défenseur de M. Raddad, M^{re} Jacques Vergès, a présenté deux offres d'emplois de jardinier : l'une chez une veuve, près d'Antibes ; l'autre au service d'un avocat d'Alsace-Provence. Compte tenu de la nature de l'affaire, M^{re} Guigou a rejeté ces deux demandes. La libération conditionnelle a finalement été accordée sur la base d'une troisième offre, provenant d'une usine marseillaise spécialisée dans la commercialisation de la

viande halal. L'affaire « Omar » n'est pas terminée pour autant. M^{re} Vergès a annoncé son intention de présenter une requête en révision du procès de son client, qui a toujours clamé son innocence.

Le corps de M^{re} Marchal avait été découvert le 24 juin 1991, dans le sous-sol de sa villa, la Chamade, à Mougins (Alpes-Maritimes). Son agresseur l'avait frappée à l'aide d'un chevron en bois et d'une arme blanche, qui n'a jamais été retrouvée. Sur la porte de la cave à vin, figurait l'inscription en lettres de sang « OMAR M^{re} TUER ». Sur celle de la chaufferie, une autre inscription : « OMAR M^{re} T ». L'unique porte d'accès à ce sous-sol étant bloquée de l'intérieur par divers objets, les gendarmes en avaient conclu que la victime s'était barricadée après le départ du meurtrier. Leurs soupçons s'étaient portés sur Omar Raddad. Selon les enquêteurs, un complot financier l'aurait opposé à sa patronne.

Dès lors, cette affaire allait devenir un fait divers hors norme. Des détectives, des journalistes, allaient mener leurs propres enquêtes, déconstruisant les failles, réelles, du dossier. Par la suite, les manipulations, les fausses pistes, les rebondissement à usage médiatique ne manqueraient pas. Certains front jusqu'à soupçonner, sans preuves, un proche parent de M^{re} Marchal, ou encore son ancienne femme de ménage. A ce jour, le doute persiste mais la justice n'a désigné qu'un coupable : Omar Raddad.

Philippe Broussard et Cécile Prieur

Des chercheurs français ont découvert un nouveau virus du sida au Cameroun

UN GROUPE de chercheurs dirigé par le docteur François Simon (hôpital Bichat-Claude-Bernard, Paris) annonce, dans le prochain numéro, daté de septembre, du mensuel *Nature Medicine*, avoir identifié au Cameroun un nouveau virus du sida et révèle, dans le même temps, la cartographie moléculaire du patrimoine génétique de ce virus. Si elle ne pose pas a priori de nouveau problème majeur de santé publique, cette découverte impose toutefois la réalisation d'études épidémiologiques complémentaires afin de situer la fréquence de ce nouvel agent pathogène. Elle permet d'autre part de mieux cerner l'origine animale et africaine du sida.

On distingue jusqu'à présent deux types de rétrovirus à l'origine du sida : les VIH (virus de l'immunodéficience humaine) de types 1 et 2, découverts respectivement en 1983 et 1985. La multiplication des travaux de virologie et d'épidémiologie rétrospective sur la suite permis d'identifier, au sein du groupe 1, deux groupes de virus : celui dit M (lui-même composé de différents sous-types)

et, en 1994, celui dit O. La découverte des virus de ce dernier groupe avait été faite en France chez des personnes originaires du Cameroun ou ayant eu des relations sexuelles avec ces dernières. Elle avait soulevé un problème inédit de santé publique, imposant notamment une réévaluation d'urgence des tests de dépistage de l'infection par les VIH (*Le Monde* des 16 mars et 16 avril 1994).

TRANSMISSION INTER-ESPÈCES

C'est à nouveau le Cameroun qui est aujourd'hui concerné. Les auteurs de la publication du mensuel *Nature Medicine* expliquent avoir mis en évidence, dès 1995, une souche virale jusqu'alors inconnue chez un patient camerounais atteint du sida. Travaillant en collaboration avec le docteur Philippe Mauchère (centre Pasteur du Cameroun, Yaoundé), ils ont pu mettre en œuvre une large étude épidémiologique rétrospective sur des échantillons sanguins provenant d'environ 700 malades africains atteints du sida. « Nous savons aujourd'hui que ce nouveau

virus est, du point de vue de la structure de son patrimoine génétique, totalement distinct de ceux des groupes M et O. Nous l'avons dénommé N », explique le docteur François Simon. Les travaux que nous avons pu mener par la suite permettent de conclure que ce virus circule, à bas bruit, au Cameroun et en Afrique centrale.

Les travaux de l'équipe française permettent d'exclure l'hypothèse selon laquelle ce nouveau VIH serait le résultat d'une banale mutation génétique comme il peut naturellement s'en produire, compte tenu de l'« instabilité » génétique de ce groupe, propriété qui caractérise à bien des égards son « génie infectieux ». Ces mêmes travaux fournissent en revanche de nouveaux arguments plaçant en faveur de la transmission inter-espèces des VIH1 des chimpanzés à l'homme, le VIH2 étant, pour sa part, clairement le résultat d'une transmission, survenue également en Afrique de l'Ouest, en provenance des singes mangabey.

Jean-Yves Nau

Des déchets radioactifs découverts dans l'Essonne

QUELQUE 12 000 tonnes de déchets potentiellement contaminés sont stockés par hasard, par les agents du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), au milieu de champs de céréales et des mûchères de l'incinérateur en attente de recyclage. Le centre du CEA de Bruyères-le-Châtel (Essonne) était à la recherche d'une pièce radioactive contenant du strontium 90, jetée par erreur à la poubelle. Mais ils découvrent une autre source de contamination, une « tache radioactive » de 5 à 20 centimètres de profondeur sur 5 m² : environ 300 kilos de cendres et de terre contaminées répandus sur l'aire d'entreposage des mûchères, résidus ferreux issus des fours d'incinération. Ces résidus contiennent six radionucléides, issus de produits de fission de la « filière thorium », qui ne peuvent provenir que d'une installation nucléaire disposant d'un réacteur ou d'un laboratoire. Or ce type de déchets ne devrait pas se trouver à la sortie d'un four d'incinérateur d'ordures ménagères, ces usines n'étant pas autorisées à brûler du combustible irradié.

L'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) est alors dépêché sur place pour effectuer des mesures et nettoyer la tache. Les premiers communiqués du CEA et de l'OPRI se veulent rassurants : ils certifient qu'il ne s'agit que d'une « très faible quantité » de déchets de faible activité (0,034 à 3,1 becquerels par gramme). Alerté par la CRII-Rad, le ministère de l'environnement demande à la Direction régionale de l'Industrie, de la recherche et de l'environnement une enquête sur l'origine des déchets, dont on attend les résultats.

« CIRCUITS ILLÉGAUX »

Mais plusieurs questions demeurent : d'une part, le préfet de l'Essonne reconnaît, dans un courrier du 19 août, que les premiers éléments de l'enquête font apparaître que « l'irradiation (...) aurait été effectuée dans une période comprise entre six mois et deux ans ». On sait passés les mûchères qui ont laissé ces kilos de poussière radioactive ? Des milliers de tonnes pourraient avoir été contaminées avant d'être recyclées en revêtement de route... La CRII-Rad a déposé plainte contre X, car elle craint qu'il ne s'agisse pas d'un incident isolé : « On peut se demander s'il n'existe pas des circuits illégaux de déchets radioactifs pour un traitement à moindre coût », estime Corinne Castagnier, directrice de la CRII-Rad.

Aline Rist, vice-président (Verts) du conseil régional d'Ile-de-France, a adressé, le 31 août, au préfet du département un courrier lui demandant quel serait le devenir des 12 000 tonnes de mûchères restant à Villejust et réclamant des « garanties » sur leur non-utilisation. Le ministère de l'environnement, lui aussi, prend l'affaire au sérieux. « Il est plus qu'inhabituel de découvrir des produits de fission hors des circuits réglementaires, alors que les procédures de contrôle sur ces produits sont très strictes », explique Philippe Vesson, directeur de la Direction de la prévention des pollutions et des risques (DPPR). Début août, les responsables du CEA de Saclay et de l'Institut de physique nucléaire d'Orsay, deux établissements suspects d'être à l'origine de la fuite, étaient convoqués. Une enquête interne est en cours sur tous les cas de manipulation de thorium. En attendant, la DPPR a demandé à l'usine d'incinération la mise en place d'un portique de détection, afin d'éviter toute nouvelle entrée inopinée d'éléments radioactifs dans les fours.

Sylvia Zappi

Martine Aubry relance le débat sur les charges sociales patronales

LA MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ a annoncé, mercredi 2 septembre sur RTL, que les mesures du gouvernement sur une éventuelle baisse des charges sociales sur les bas salaires seraient rendues publiques le 22 septembre. Martine Aubry s'est dite « favorable » à « une première étape » : « faire en sorte que les charges sociales pèsent moins sur le travail et donc sur l'emploi » en « aidant à la baisse des charges sociales sur les bas salaires », comme l'a préconisé le récent rapport d'Edmond Malinvaud. Cette déclaration contredit les rumeurs de ces derniers jours laissant entendre que Lionel Jospin était enclin à se donner du temps avant de lancer la réforme des cotisations patronales et que celle-ci ne serait engagée, au mieux, qu'en l'an 2000. En réalité, le débat au sein du gouvernement est encore ouvert et M^{re} Aubry ne désespère visiblement pas que le processus soit lancé dès 1999.

■ **DÉPÊCHES** : Jean-Pierre Chevènement a été hospitalisé au Val de Grâce, à Paris, pour une « intervention bénigne » prévue de longue date. Le ministre, âgé de cinquante-neuf ans, « reprendra ses activités dès le début de la semaine prochaine, avec la réunion, prévue le 8 septembre, du comité des finances locales », assure le ministère de l'intérieur.

■ **JUSTICE** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier a rejeté, mardi 1^{er} septembre, le référé déposé par son défenseur demandant la mise en liberté de Serge Durand, maire RPR de La Grande-Motte (Hérault), écroué le 28 août pour « détournement de fonds et biens publics ». M. Durand, détenu à la prison de Villeneuve-lès-Maguelonne, a été mis en examen dans le cadre d'un dossier portant sur la gestion de l'office de tourisme de La Grande-Motte (*Le Monde* du 1^{er} septembre).

■ **BOMBE** : une bombe de 50 kilos datant de la deuxième guerre mondiale a été découverte, mardi 1^{er} septembre, à l'aéroport de Montpellier à une trentaine de mètres des pistes, dans l'axe d'atterrissage des avions, enterrée à moins de 1 mètre de profondeur. Le trafic aérien a été interrompu pendant deux heures, le temps que la bombe soit désamorcée.

Tirage du Monde daté mercredi 2 septembre 1998 : 510 674 exemplaires

Prépas-BTS-DUT-BAC

Les classements et les résultats complets

3615 LEMONDE

... et sur Internet, www.lemonde.fr, retrouvez les articles des suppléments spéciaux parus dans *Le Monde*, ainsi que les meilleurs résultats des Prépas, BTS, DUT et BAC

FRANCE info 102.3

